



vyv³

Normandie

Rapport annuel

2023



Établissements
mutualistes
GROUPE **vyv**



Sommaire

P. 4 Procès verbal

P.18 Rapport de gestion

P.20 Le mouvement mutualiste au plan national

P.21 Les initiatives mutualistes en Normandie

P.25 La gouvernance de VYV³ Normandie

P.26 L'année 2023 pour VYV³ Normandie

P.37 Le mot de la Présidente et du Directeur Général

P.38 Notre raison d'être

P.40 Les Activités

P.42 Santé visuelle

P.46 Santé auditive

P.50 Santé dentaire

P.52 Pharmacie

P.56 Personnes Âgées

P.64 Services à Domicile

P.70 Personnes en Situation de Handicap

P.90 Enfance et Famille

P.94 Rapport financier

P.120 L'engagement social, environnemental et sociétal de l'entreprise

P.138 Annexes

Procès verbal

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MFN SSA / VYV³ Normandie
MARDI 13 JUIN 2023
Au MoHo – Salle de Conférence
16 bis Quai Amiral Hamelin, 14000 CAEN

vyv³

Normandie



L'Assemblée Générale de la MFN SSA/VYV³ Normandie s'est réunie sous la présidence de Mme Isabelle Wuillème, Présidente, le mardi 13 juin 2023 à 16h00, au MoHo - Salle de Conférence, 16 bis Quai Amiral Hamelin, 14000 Caen.

La Présidente remercie de leur présence les délégué(e)s, les administrateur(trice)s, les membres du Comité de Direction, les Représentants du Personnel, M. Jacques Lethuillier, Président de l'Union Régionale Normandie, Mme Laurence Beaudoin, Directrice Générale de l'Union Régionale Normandie et M. Alain Burette, Commissaire aux Comptes.

La Présidente, Isabelle Wuillème, rappelle que l'Assemblée Générale est « un temps fort de la démocratie mutualiste », et également, « un moment qui nous permet de regarder le chemin parcouru durant l'année écoulée ».

Elle souligne qu'après la pandémie qui nous avait fortement impactés, l'année 2022 a été une nouvelle année de crise. « Une année fragile » avec la guerre en Europe, une crise environnementale, une inflation croissante et une crise sociale qui se profile et s'installe.

La Présidente tient à souligner que « malgré ce contexte de fragilité généralisé et planétaire, notre Union a poursuivi son développement, sa mobilisation, chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun ».

« Cette année encore, notre Union a porté haut les valeurs mutualistes qui constituent notre identité. Nous tous, délégués et administrateurs, collaborateurs, avons maintenu le cap fixé ensemble dans le contexte complexe qui a été évoqué.

Nous devons cette réussite à la force qui nous anime, celle du collectif, du faire ensemble où réside l'unique voie de réussite, en particulier dans un contexte en mutation perpétuelle ».

Et la Présidente de citer Paul Valéry « Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences ! ». La Présidente tient à remercier de tout cœur ceux qui œuvrent au quotidien :

- « Les collaborateurs d'abord, avec Laurent Bedfert à leur tête pour leur implication sans faille au quotidien ;
- Les administrateurs et leur engagement : que ce soient lors des Conseils d'Administration ou des Bureaux. Ils enrichissent et contribuent aux orientations de notre Union ;
- VYV³ qui, par son savoir-faire et sa vision de l'avenir, nous conforte au quotidien dans le choix que vous avez fait de rejoindre le groupe ;
- M. Burette, Commissaire aux comptes pour la qualité de son accompagnement, son expertise et son travail avec nos équipes ».

M. Choubrac, Secrétaire Général rappelle que dans le cadre du vote des résolutions, un Bureau de vote est mis en place, afin de garantir le bon déroulement des différents scrutins :

- La Présidence du Bureau de vote sera assurée par Madame Christine Chantreuil (MGEN), 1^{ère} Vice-Présidente, elle-même sera accompagnée d'une scrutatrice adjointe, Madame Erika Delsahut (Harmonie Mutuelle).

- Des scrutateurs ont été désignés :
 - Pour le Collège A : Monsieur Eric Langlois (Matmut) et Monsieur Eric Marie (MGEN).
 - Pour le Collège B : Monsieur André Bertrand (Malakoff Humanis) et Madame Martine Canu (Aésio).

Conformément aux Statuts, 200 délégués des mutuelles ou d'unions de représentation ont été convoqués à l'Assemblée Générale. Étant donné que 178 d'entre eux sont présents ou représentés à l'ouverture de la séance, il apparaît que les quorums nécessaires pour les votes à majorité simple ou renforcée sont atteints.

La Présidente présente l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2022
2. Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2022
3. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
4. Approbation du rapport de gestion et des comptes
5. Affectation du résultat
6. Modifications statutaires :
 - Article 1
 - Article 68
7. Indemnités versées à la Présidente, aux membres du Bureau et aux administrateurs
8. Délégations au Conseil d'Administration
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
10. Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 NOVEMBRE 2022

Aucune demande de modification n'ayant été faite en amont de la réunion, aucune observation n'étant formulée en séance, le Secrétaire Général soumet au vote des délégués la première résolution :

« L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2022 ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués :	200
Nombre de délégués présents ou représentés :	178
Nombre de délégués ayant pris part au vote :	178
Nombre de voix pour l'adoption :	177
Nombre de voix contre l'adoption :	/
Nombre d'abstentions :	1

La résolution est adoptée.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

M. Bedfert, Directeur Général, souligne que l'année 2022 a été pour le moins tumultueuse, caractérisée par les faits marquants suivants :

- La guerre en Ukraine qui a débuté le 24 février 2022 et qui a entraîné :
 - Une crise énergétique ;
 - Des ressources naturelles en tension ;
 - Une inflation galopante.
- Un ralentissement de la croissance ;
- Des marchés financiers malmenés et instables ;
- Concomitamment à ces marchés, les règles du plan comptable général qui s'appliquent aux mutuelles du Livre III ont conduit au provisionnement des moins-values latentes constatées pour nos placements financiers à hauteur de 5 342 k€ dans nos comptes.
- Des atypismes :
 - Dépréciation des valeurs de droit au bail qui a donné lieu au provisionnement d'une enveloppe de 1 177 k€ ;

- Des reprises de provisions du plan dentaire à hauteur de 422 k€ et 461 k€ de dossiers prud'homaux ;
- Une évolution des charges locatives, 193 k€, liée à une régularisation sur 3 ans ;
- Les moins-values latentes citées précédemment à hauteur de 5 342 k€.
- Un changement de périmètre fiscal :
 - La MFN SSA a fait le choix en 2022 de renoncer à la sectorisation de ses activités en matière d'impôts sur les sociétés. Avec ce changement majeur, l'ensemble des activités de la MFN SSA est soumis à l'IS.

Malgré cela, la MFN SSA est restée vaillante avec :

- Une amélioration nette de la situation économique d'une grande partie des activités, malgré des tensions importantes sur l'ensemble des métiers et au sein des organisations de travail ;
- La poursuite de la transformation de notre offre ;
- La conduite intensive et fructueuse des principaux chantiers de structuration ;
- La participation active à VYV³.

M. FOURMOND, Trésorier Général, précise le périmètre des activités en 2022 :



Les produits des activités (chiffre d'affaires et dotations des tutelles) s'élèvent à 127,6 M€ en 2022, répartis de la façon suivante par pôle :

- 41 % pour les Biens Médicaux
- 39 % pour l'Accompagnement
- 20 % pour l'Offre de Soins

Malgré le contexte économique difficile, la politique d'investissement est restée soutenue à hauteur de 8 M€, pour une enveloppe budgétée de 10 M€, qui n'a pu être consommée dans sa totalité en raison de tensions sur les approvisionnements et l'indisponibilité de certains prestataires.

LES ACTIVITÉS EN 2022

Le Pôle Biens Médicaux réalise :

- Un chiffre d'affaires de 52 136 k€ (50 303 k€ en 2021) :
 - 42 463 k€ pour la santé visuelle (- 0,2 % vs 2021) ;
 - 9 773 k€ pour la santé auditive (+ 24,3 % vs 2021).
- Un résultat d'exploitation de + 4 034 k€ (vs + 4 967 k€ en 2021) ;
- A noter sur 2022, l'intégration d'un élément atypique : une provision pour dépréciation de valeur des droits au bail à hauteur de - 1,1 M€.

Le Pôle Offre de Soins réalise :

- Un chiffre d'affaires de 25 710 k€ (vs 28 594 k€ en 2021) :
 - 18 325 k€ pour la santé dentaire (- 14,3 % vs 2022). Le recul de l'activité s'explique par la diminution

importante du nombre de praticien(ne)s non compensée au regard des recrutements réalisés en 2022 ;

- 7 385 k€ pour la pharmacie (+ 4,2 % vs 2021).
- Un résultat d'exploitation en nette amélioration de - 1 628 k€ (vs - 2 836 k€ en 2021).

Le Pôle Accompagnement réalise :

- Un chiffre d'affaires de 49 810 k€ (vs 48 456 k€ en 2021) :
 - 31 370 k€ pour les personnes âgées ;
 - 8 465 k€ pour les services à domicile ;
 - 8 146 k€ pour les personnes en situation de handicap ;
 - 1 829 k€ pour la petite enfance ;
- Un résultat d'exploitation de - 753 k€ (vs - 1 373 k€ en 2021).

Le Résultat d'Exploitation

Globalement, le REX 2022 présente un excédent de 1 654 k€ en évolution de 896 k€ par rapport à 2021, soit un niveau jamais atteint depuis la création de l'entreprise.

Résultat financier

Hors atypismes, le résultat financier s'élève à 900,2 k€.

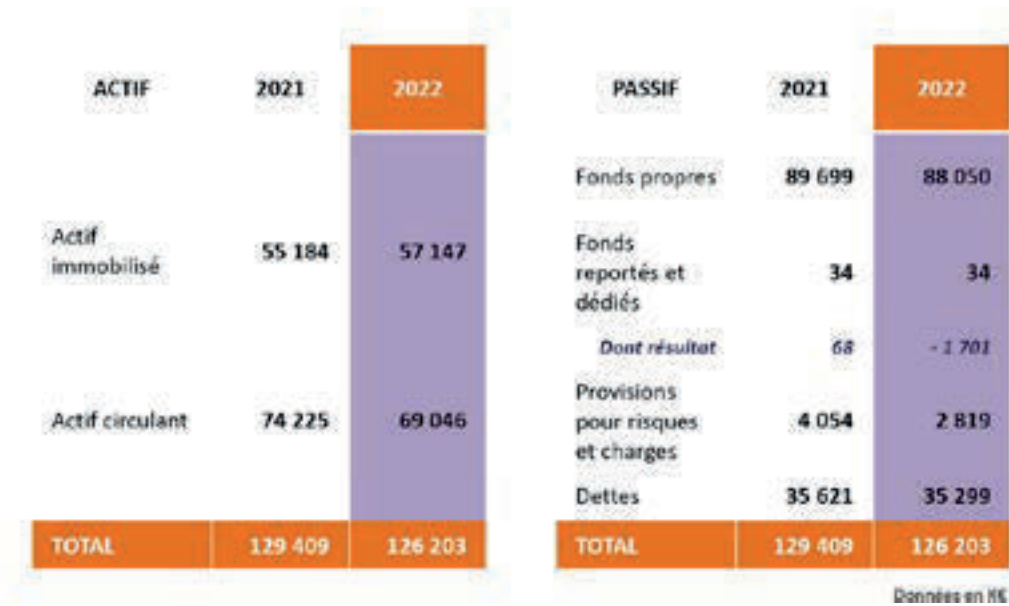
Résultat exceptionnel

Il est positif (+ 567 k€) grâce aux produits exceptionnels liés à des cessions de biens immobiliers.

Résultat net

	2022	2021	ÉCART €
Bien Médicaux	4 034	4 967	- 933
Offre de Soins	- 1 628	- 2 836	1 209
Accompagnement	- 753	- 1 373	620
Résultat d'exploitation total	1 654	758	896
Résultat financier	- 4 202	888	- 5 089
Résultat exceptionnel	567	10	557
Résultat avant impôts	- 1 981	1 655	- 3 636
Impôts	- 280	1 587	- 1 867
RÉSULTAT NET	- 1 701	68	- 1 770

Le bilan



Le Trésorier Général qualifie l’exercice 2022 de satisfaisant :

Un résultat d’exploitation inédit
+ 1 654 k€

Un résultat marqué par un nombre important d’atypismes
- 5 829 k€

Un résultat net après impôts de
- 1 700 k€

Une configuration fiscale optimisée

Un niveau de fonds propres important, en légère diminution

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Burette, Commissaire aux Comptes, présente :

- Le rapport sur les comptes annuels et certifie sans réserve et observation, les comptes de l’exercice 2022, qui sont cohérents et concordants. De la même façon, concernant les vérifications spécifiques, il n’a pas d’observation à formuler ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées, et fait état d’une convention réglementée qui concerne Madame Sylvie ESKINAZI,

administratrice commune à la MFN SSA et à la Fondation Charles Nicolle, et qui est relative à un don de 10 000 €.

M. Burette tient également à remercier l’ensemble des équipes de l’Union Territoriale pour leur parfaite collaboration. Il souligne que la comptabilité de notre entité est extrêmement complexe en raison d’un périmètre très étendu, un volume de personnel important. Il constate que « nous progressons d’année en année, les interventions de ses équipes et de lui-même sont de plus en plus facilitées ».

Monsieur Benoit Ehrmann, délégué de l’UR VYV, pose trois questions concernant la politique de placement :

1. Quelle est la stratégie de placement des réserves ?
2. Comment sont financés les investissements ?
3. Comment est gérée la trésorerie ?

En réponse à la première question, le Trésorier Général précise que « nous détenons des produits obligataires à terme qui sont gérés par EGAMO, un organisme dans le périmètre du Groupe VYV, via un mandat de gestion à faible risque, et donc sécurisé le plus possible ».

Le Commissaire aux Comptes complète en indiquant que la provision s'agissant de la dépréciation pour moins-values de nos obligations a été passée de façon purement technique et comptable, et devrait être reprise sur plusieurs exercices. Quoi qu'il en soit, l'entreprise a la capacité de « porter ses obligations » jusqu'à échéance.

Madame Léone Besnard, déléguée UR VYV, souhaite savoir si les placements ont été choisis dans une optique vertueuse.

Le Trésorier Général répond par l'affirmative et complète en indiquant qu'une charte de placement a été établie dans le cadre du mandat de gestion passé avec notre gestionnaire d'actifs, pour exclure par exemple, tout ce qui concerne les énergies fossiles, l'industrie du pétrole et l'armement.

Monsieur Marcel Lericolais, délégué Viasanté, souhaiterait savoir à quel taux est rémunéré le gestionnaire d'actifs.

Le Directeur Général précise que le taux de rémunération de l'organisme gestionnaire des placements est de 0,15 %.

S'agissant de la deuxième question relative à notre capacité de financement, « nous privilégions à ce stade l'autofinancement ».

Enfin, concernant la trésorerie, elle est demeurée suffisante pour satisfaire les besoins en fonds de roulement de l'entreprise sur les derniers exercices.

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES

A l'issue de ces différentes interventions, le Secrétaire Général soumet au vote, la deuxième résolution :

« Connaissance prise du rapport de gestion 2022 et des rapports du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion au titre de l'exercice écoulé ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués :	200
Nombre de délégués présents ou représentés :	183
Nombre de délégués ayant pris part au vote :	183
Nombre de voix pour l'adoption :	183
Nombre de voix contre l'adoption :	/
Nombre d'abstentions :	/

La résolution est adoptée à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Secrétaire Générale procède à la lecture de la troisième résolution :

« Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022, soit - 1 701 290 € (après impôts), comme suit :

- En « Report à Nouveau » pour : - 1 701 290 €.

Il est précisé que les résultats pour les établissements sous gestion contrôlée, inscrits dans les comptes de « Report à nouveau – Gestion contrôlée », seront affectés conformément aux décisions des tutelles ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués :	200
Nombre de délégués présents ou représentés :	183
Nombre de délégués ayant pris part au vote :	183
Nombre de voix pour l'adoption :	183
Nombre de voix contre l'adoption :	/
Nombre d'abstentions :	/

La résolution est adoptée à l'unanimité

MODIFICATIONS STATUTAIRES

NOUVELLE RÉDACTION DE L'ARTICLE 1

Concernant la nouvelle rédaction de l'article 1, la Présidente rappelle « que nous avons voté de façon majoritaire en 2021, l'adhésion de notre union à VYV³ ».

« Nous, administrateurs et collaborateurs, bénéficiés tous les jours, dans notre travail quotidien, de la valeur ajoutée de ce choix : qu'il s'agisse d'outils pratiques de réflexion ou de gestion, mais surtout de la force du Groupe VYV pour défendre et porter nos valeurs mutualistes dans les débats actuels au niveau national ».

Elle poursuit :

« Le Groupe VYV entend naturellement contribuer, avec la responsabilité qui est la sienne de premier opérateur de SSAM, aux réflexions du mouvement mutualiste sur le développement et la structuration des activités de Livre III du code de la mutualité, en rappelant ses convictions, ses réalisations, ses engagements et ses propositions, pour une offre de soins et d'accompagnement mutualiste de qualité, innovante, performante et répondant aux besoins des usagers et plus largement des populations de nos territoires ».

La Présidente souligne que c'est

bien cette vision que nous avons choisie de rejoindre, par notre vote en 2021.

« Il s'agit maintenant de finaliser et de rendre lisible ce choix pour nos collaborateurs qui soutiennent et qui en très grande majorité, attendent ce changement ».

« Il s'agit aussi de rendre notre union plus visible pour l'ensemble de nos usagers, visible pour les acteurs de la santé, visible pour les pouvoirs publics, visible pour les décideurs - en particulier politiques ».

Ce changement de dénomination sera notamment un avantage pour les deux unions mutualistes présentes en Normandie, la Mutualité Française Normandie et la Mutualité Française Normandie Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes, qui sont souvent confondues.

La Présidente précise « que devenir VYV³ Normandie, c'est accompagner notre dynamique de développement et notre ambition de devenir le premier opérateur de l'offre des soins et d'accompagnement mutualiste de Normandie.

Cela passe par la transmission d'une image de modernité et de nouveauté, de poser une marque forte dans le paysage régional.

Nous vivons dans un monde de communication, nous avons pour mission d'intégrer ce paradigme à notre stratégie globale de développement. Au risque de manquer une étape.

Le changement de dénomination ne change pas notre identité mutualiste.

C'est une marque, une appellation seulement à des fins de communications courantes comme nous l'avons fait avec la MFN SSA, ce n'est pas un changement d'identité ».

Elle insiste sur le fait que « nous gardons bien :

- Notre appartenance à la FNMF et le respect de la charte des bonnes pratiques du Livre III ;
- Notre dénomination MFN SSAM sur les statuts fédéraux de l'union territoriale ;
- Notre gouvernance locale avec un Conseil d'Administration souverain ;
- Et bien sûr, nos valeurs d'utilité sociale, de non-lucrativité, de gouvernance démocratique et de solidarité ».

Elle précise qu'il s'agit également d'une marque, d'une marque employeur : « je parle d'attractivité, notre secteur étant fortement impacté ».

La Présidente explique que « devenir VYV³ Normandie, c'est finaliser logiquement un processus entamé en 2021. Le choix aujourd'hui, doit s'inscrire dans le changement de dénomination de l'Union, si nous voulons être cohérents avec nous-mêmes ».

« Nous avons à affirmer notre choix :

- Nous positionner clairement pour nos collaborateurs ;
- Nous positionner plus clairement sur notre territoire en accompagnant cette décision d'une campagne de communication en direction de nos usagers, de la presse et de l'ensemble de nos partenaires ;
- Nous positionner à l'échelle nationale, comme étant une union en mouvement ».

La Présidente explique que « la délibération portant sur le changement de dénomination de l'Union, a été votée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration du 17 mai dernier ».

Le Secrétaire Général procède à la lecture de la nouvelle rédaction de l'article 1 :

« Il est constitué une Union Territoriale de Livre III fédérale (UTL3) dénommée « Mutualité Française Normandie Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes », immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 794 994 277 (modification à envisager suite au changement d'adresse du Siège Social), personne morale de droit privé à but non lucratif, régie par le Code de la Mutualité.

Cependant, elle peut, à des fins de communication courante, prendre la dénomination de « VYV³ Normandie ».

Le Secrétaire Général invite les délégués qui le souhaitent à prendre la parole.

Madame Erika Delsahut, déléguée de l'UR VYV, se dit très favorable au nom d'Harmonie Mutuelle, à l'adoption de la résolution portant sur le changement de dénomination de l'Union Territoriale et ce, pour 3 raisons :

- La lisibilité ;
- L'attractivité des métiers ;
- Le déploiement du plan stratégique de l'Union Territoriale.

Elle rappelle qu'en tant qu'élu « nous avons cette responsabilité collective de prendre des décisions qui fixent un cap pour les différents acteurs et la dénomination de VYV³ Normandie, c'est la boussole pour parvenir à ce cap ».

Madame Christine Chantreuil, 1^{ère} Vice-Présidente de l'Union Territoriale et déléguée de l'UR VYV affirme « que le plus engageant a déjà été fait, c'est-à-dire l'adhésion de l'Union Territoriale à VYV³. Il s'agit maintenant d'un changement de dénomination commerciale qui n'altère en rien l'identité mutualiste de notre Union ». Le changement évitera également la confusion entre l'Union Régionale et l'Union Territoriale qui sont très

fréquentes de la part des tutelles (ARS, Conseils départementaux et les CAF), des collectivités locales et territoriales. Elle confirme la possibilité pour notre Union « d'être plus attractive par le biais de la marque VYV³ et des marques métiers qui commencent à se déployer. Il s'agit pour nous d'avoir une appellation qui soit en cohérence avec nos métiers et ceux à développer ». Christine Chantreuil termine son propos en confirmant que « c'est donc effectivement, plus de lisibilité, plus d'attractivité pour les partenaires, pour attirer les professionnels du soin et de l'accompagnement, dans nos établissements, au bénéfice de la santé et du bien vivre de tous nos adhérents ».

Madame Sylvie Eskinazi, déléguée de l'Union Matmut, indique que cette dernière est également favorable au changement de dénomination proposé.

Monsieur Robert Feuilloley, représentant des Mutuelles Macif, indique que leurs délégués voteront contre. Il rappelle la position de sa mutuelle l'année dernière : « L'Union Territoriale a été constituée par l'ensemble des mutuelles, il y a eu effectivement des choix stratégiques qui ont été faits depuis, pour autant au titre des mutuelles Macif, nous pensons que cela est allé trop loin dans la façon dont cela se passe avec VYV³ et pour nous, c'est l'étape ultime que nous ne souhaitons pas franchir, comme nous ne souhaitons pas la franchir, l'année dernière ».

Monsieur Dominique Sinoir, délégué Malakoff Humanis, indique qu'il n'était pas présent l'année dernière lors du débat concernant ce point. Il tient à souligner qu'il avait voté favorablement l'adossement à VYV³. Concernant, le changement de dénomination, il considère « que le mot mutualité est une spécificité française qu'il est essentiel de préciser ». Il ne

comprend pas pourquoi, il ne serait pas possible « de mettre Mutualité Française VYV³ Normandie » dans nos communications courantes, commerciales. Il considère qu'il ne serait pas « inintéressant de souligner l'esprit mutualiste dans la dénomination, ce qui n'apparaît plus avec cette proposition ».

Le Secrétaire Général rappelle deux points essentiels :

1. La Mutualité Française Normandie SSAM est une union territoriale fédérale régie par les statuts types définis par l'Assemblée Générale de la FNMF, qui a prévu la possibilité des rajouts de marques.

2. Tant que faire se peut, le nid d'abeille fédéral sera associé au nom VYV³ Normandie.

Monsieur Thomas Bracqbien, délégué de l'UR Aésio, rejoint les avis favorables concernant le changement de dénomination et indique que sa mutuelle votera en faveur de cette résolution.

Le Secrétaire Général procède à la lecture de la quatrième résolution qui nécessite une majorité renforcée :

« Sur proposition du Conseil d'Administration et après examen des éléments présentés en séance, l'Assemblée Générale approuve la modification statutaire de l'article 1 des statuts intitulé « Dénomination de l'Union »,

Et donne à sa Présidente, ou à toute personne expressément déléguée par elle, tous pouvoirs et autorisations afin d'effectuer toutes démarches utiles, pour aboutir dans le sens sus-indiqué, de discuter, accepter ou refuser des conditions accessoires ou complémentaires à l'effet de signer tous actes, pièces et documents s'y rapportant ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués : 200

Nombre de délégués présents ou représentés : 183

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 183

Nombre de voix pour l'adoption : 165

Nombre de voix contre l'adoption : 12

Nombre d'abstentions : 6

La résolution est adoptée

ARTICLE 68 - DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Le Secrétaire Général présente la deuxième modification statutaire relative à l'article 68, qui dans sa rédaction actuelle n'a plus d'utilité. Par voie de conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale de supprimer l'article 68, ce qui n'aura d'ailleurs pas d'impact sur la numérotation des autres articles.

Il rappelle le contenu de l'article 68 :

« Par dérogation à l'article 26, et ce afin de bénéficier de l'expérience des administrateurs des cinq Unions Territoriales fondatrices au moment de la constitution de Mutualité Française Normandie SSAM, la limite d'âge à 65 ans ne s'appliquera pas lors du renouvellement complet du Conseil d'Administration à l'occasion de l'Assemblée Générale de fusion.

Par dérogation à l'article 32 des présents statuts, la première élection des représentants des salariés disposant d'une voix délibérative intervient dans les neuf mois suivants la modification des statuts introduisant cette disposition ».

Le Secrétaire Général procède ensuite à la lecture de la cinquième résolution qui nécessite un vote à la majorité renforcée :

« Sur proposition du Conseil

d'Administration et après examen des éléments présentés en séance, l'Assemblée Générale approuve la suppression de l'article 68 des statuts,

Et donne à sa Présidente, ou à toute personne expressément déléguée par elle, tous pouvoirs et autorisations afin d'effectuer toutes démarches utiles, pour aboutir dans le sens sus-indiqué, de discuter, accepter ou refuser des conditions accessoires ou complémentaires à l'effet de signer tous actes, pièces et documents s'y rapportant ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués :	200
Nombre de délégués présents ou représentés :	183
Nombre de délégués ayant pris part au vote :	183
Nombre de voix pour l'adoption :	183
Nombre de voix contre l'adoption :	/
Nombre d'abstentions :	/

La résolution est adoptée à l'unanimité

INDEMNITÉS VERSÉES À LA PRÉSIDENTE, AUX MEMBRES DU BUREAU ET AUX ADMINISTRATEURS

Avant de passer au vote relatif aux indemnités versées à la Présidente et aux Administrateurs membres du Bureau, le Secrétaire Général demande s'il y a des interventions.

Monsieur Sinoir, délégué de l'UR Malakoff Humanis, souhaite faire une déclaration concernant cette résolution :

« Quand je lis la résolution 6, je remarque d'abord, qu'elle contient 2 alinéas qui définissent chacun des décisions distinctes :

- Les montants des allocations pour 4 Administrateurs ;
- Le remboursement des frais de déplacement des autres

Administrateurs.

En ce qui concerne les allocations, je pense qu'elles contredisent l'exception Française qui s'appuie sur le bénévolat et la solidarité des militants qui constituent la mutuelle ou le groupement. (Début de l'article L114-26 « Les fonctions d'administrateur sont gratuites »).

Ce qui me gêne, c'est que ces allocations ne soient pas versées dans l'esprit de défraiements sur justificatifs des sommes perçues (gains, salaires, etc.) ou de dépenses en rapports avec une mission.

En 2021, j'avais soulevé que dans les statuts VYV³, les indemnités étaient proposées avec des conditions qui paraissaient plus juste (acceptables). Car elles étaient conditionnées : « dès lors que les Administrateurs sont conduits, pour l'exercice de leurs fonctions, à cesser tout ou partie de leur activité professionnelle ».

J'avais donc évoqué lors des AG précédentes, mon désaccord avec cette résolution. Je persiste donc aujourd'hui. Que proposez-vous ? D'accepter ou de refuser 2 dispositifs importants pour le fonctionnement de notre entité :

- L'allocation réservée à quelques Administrateurs ;
- Le remboursement des frais suivant les règles FNMF, pour les autres.

Vous rendez-vous compte de la position dans laquelle vous mettez les délégués en présentant de cette manière la résolution 6 aux votes :

- Vote contre des délégués, les allocations sont refusées mais aussi le remboursement des frais des Administrateurs ;
- Vote pour des délégués, pas de soucis tout le monde est content. Enfin presque tout le monde. Je ne suis pas satisfait.

Curieuse façon d'organiser le droit à la démocratie. Cette manière de présenter les choses percute mon esprit militant responsable.

Je viens dans cette salle pour m'exprimer sincèrement sur toutes nos résolutions et je suis dans l'incapacité de le faire sans risquer la paralysie de notre entité si le vote contre était majoritaire.

Depuis 1995, je milite au sein de la Mutualité, qui s'est toujours organisée en privilégiant l'avis des adhérents, des Mutuelles par l'intermédiaire des délégués. L'expression démocratique est notre ADN. Nous devons pouvoir voter, à condition que notre vote ne risque pas de paralyser le fonctionnement de notre entité, puisque le vote contre interdirait tout défraiement des activités des Administrateurs.

Aujourd'hui, comme hier je suis contre l'allocation versée à quelques-uns, je suis pour le remboursement des frais comme le prévoit la FNMF. Comment je fais Madame la Présidente pour exprimer mon choix ?

Les années précédentes j'ai exprimé un vote contre, cette année je renouvelle ma demande « Comment je fais ? ».

Je souhaite que ce problème soit résolu et que dorénavant le vote puisse exprimer un avis sur chacune des propositions contenues dans cette résolution. Je vous remercie ».

Le Secrétaire Général précise que les dispositions du Code de la Mutualité sont correctement appliquées. L'Assemblée Générale de la FNMF ne procède d'ailleurs pas autrement, avec un vote qui porte sur les indemnités dans leur globalité.

Le Secrétaire Général soumet au vote des délégués, la sixième résolution :

« Conformément aux dispositions des articles L114-26 à L114-28 du Code de la Mutualité et de l'article 36 des statuts de la MFN SSA, l'Assemblée Générale décide, pour la période allant jusqu'à sa prochaine réunion, consacrée à l'approbation des comptes de l'exercice 2023 d'allouer, compte tenu de leurs attributions permanentes, une indemnité de fonction mensuelle, s'élevant à :

- Un plafond de la Sécurité Sociale pour la Présidente ;
- Un demi-plafond de la Sécurité Sociale pour la Première Vice-Présidente, le Secrétaire Général et le Trésorier Général.

D'appliquer le barème FNMF pour le remboursement des frais de déplacement des élus ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués : 200

Nombre de délégués présents ou représentés : 183

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 183

Nombre de voix pour l'adoption : 168

Nombre de voix contre l'adoption : 5

Nombre d'abstentions : 10

La résolution est adoptée

DÉLÉGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Secrétaire Général soumet au vote des délégués la septième résolution :

« L'Assemblée Générale 2023 autorise, jusqu'à la prochaine réunion de son instance, le Conseil d'Administration à procéder à la création ou la reprise de services ou d'établissements et de leurs autorisations de fonctionnement ; toute vente, échange, location, acquisition immobilière ou mobilière, à adhérer ou à créer le cas échéant une SCI, à entreprendre tous travaux de construction, d'aménagement ou d'agrandissement et, d'une façon générale, à réaliser toute opération qui lui apparaîtrait utile pour doter les services de soins et d'accompagnement existants ou à venir, des locaux nécessaires à leur bon fonctionnement ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués : 200

Nombre de délégués présents ou représentés : 183

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 183

Nombre de voix pour l'adoption : 183

Nombre de voix contre l'adoption : /

Nombre d'abstentions : /

La résolution est adoptée à l'unanimité

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Le Secrétaire Général soumet au vote des délégués, la huitième résolution :

« L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités ».

Résultats du vote :

Nombre de délégués convoqués : 200

Nombre de délégués présents ou représentés : 183

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 183

Nombre de voix pour l'adoption : 183

Nombre de voix contre l'adoption : /

Nombre d'abstentions : /

La résolution est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

FEUILLES DE ROUTE 2023

Le Directeur Général présente aux délégués la feuille de route 2023 des activités et services, qui découle du projet d'entreprise 2021-2023 de la MFN SSA et des orientations du plan stratégique VYV 2025.

Projet stratégique 2021-2023 de la MFN SSA



La transformation et le développement de notre offre



L'accompagnement des collaborateurs et le renforcement de notre identité d'employeur et d'opérateur de référence



La transformation de nos organisations et de leur fonctionnement



L'amélioration de notre performance économique



L'exemplarité en matière d'empreinte environnementale et sociétale



Orientations stratégiques VYV 2025

4 axes prioritaires		Des engagements et des ambitions partagés		
1 Développer notre empreinte mutualiste	<ul style="list-style-type: none"> Assurer pour la préservation du capital santé Devenir exemplaire en matière d'empreinte environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'engagement des élus et des collaborateurs autour d'actions solidaires Être acteur de l'attractivité des territoires Conforter notre modèle mutualiste et contribuer à structurer un pôle du non lucratif 		
		Assurance	Soins et accompagnement	Logement
2 Accélérer notre développement	<ul style="list-style-type: none"> Conforter notre leadership sur la fonction publique Accroître le développement en assurance collective Accroître la multirepartition 	<ul style="list-style-type: none"> Devenir un acteur de référence du virage domiciliaire Devenir un leader majeur du handicap Devenir un leader innovant en santé visuelle et auditive 	<ul style="list-style-type: none"> Déployer les « logements santé » séniels et renforcer nos offres jeunes 	
		3 Améliorer notre performance	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer notre excellence technique Réduire nos coûts de structure Optimiser nos capacités de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Réinventer notre modèle de service Atteindre l'équilibre économique pour les activités de VYV3 à fin 2023
4 Renforcer notre identité d'employeur et d'opérateur de référence sur normandie.fr	<ul style="list-style-type: none"> Mettre la satisfaction adhérent/patient/habitant/employeur au cœur de notre stratégie Devenir un employeur de référence 			<ul style="list-style-type: none"> Déployer notre socle e-santé sur les parcours adhérents/patients clés Faire de la marque « vyv » un outil de rayonnement de notre stratégie et nos valeurs

LE PÔLE BIENS MÉDICAUX : OPTIQUE & AUDITION

- Poursuite de la transformation du parc :
 - Rénovations, transferts.
- Création d'établissements ;
- Déploiement du service Écouter Voir Mobile.

LE PÔLE OFFRE DE SOINS : DENTAIRE & PHARMACIE

- Redressement de l'activité dentaire ;
- Transformation du parc des CSD ;
- Déploiement des systèmes d'empreinte optique ;
- Renouvellement des agréments des CSD ;
- Redressement de l'activité pharmacie.

LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT

- Préparation du CPOM Basse-Normandie ;
- Etude de la reprise du CSI de Port-en-Bessin ;
- Réforme des services « autonomie » ;
- Développement du projet « ESAT » ;
- Changement du logiciel métier SSIAD ;
- Préparation de la réforme SERAPHIN ;
- Préparation de la reprise de l'établissement MGEN en santé mentale de Rouen ;
- Cartographie de l'offre médico-sociale en Normandie.

LES FONCTIONS SUPPORTS

- Élaboration d'un nouvel accord de l'organisation du temps de travail ;
- Préparation du changement de SI Finances ;
- Dématérialisation des factures fournisseurs ;
- Déploiement du logiciel de gestion immobilière ;
- Convergence de nos SI vers VYV³ ;
- Plan de sobriété ;
- Plan de mobilité douce ;
- Réalisation du bilan carbone de la MFN SSA ;
- Élaboration d'un plan de gestion de crise ;
- Vente de la SCEA ;
- Changement de dénomination (projection d'une vidéo pour promouvoir la marque VYV³ Normandie).

La Présidente considère que la présentation de la feuille de route 2023 de l'entreprise permet aux délégués d'avoir une vision exhaustive, des projets qui sont et/ou seront menés au cours de l'année.

En conclusion, la Présidente réaffirme qu'en « choisissant de voter la modification de la dénomination de notre union, nous validons ensemble aujourd'hui une nouvelle étape

dans notre évolution. L'histoire mutualiste nous montre qu'une des forces du mouvement a été de toujours s'adapter, d'inventer en fonction des évolutions de la société tout en gardant l'essentiel nos valeurs d'utilité sociale.

S'unir pour réussir est plus que jamais d'actualité. A nous d'écrire ensemble cette nouvelle page de notre Union VYV³ Normandie ».

La Présidente remercie les délégués de leur participation

ainsi que les personnes qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Le Secrétaire Général,

Luc Choubrac



Rapport de gestion

vyv³

Normandie



LE MOUVEMENT MUTUALISTE AU PLAN NATIONAL

OBSERVATOIRE 2023 SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

La Mutualité Française a publié son Observatoire 2023 sur la santé au travail, accompagné de 10 propositions sur le sujet ainsi que des focus régionaux.

L'Observatoire Mutualité Française vise à éclairer le débat public, en analysant des données chiffrées et en réalisant des sondages et des études d'opinion.

Dans l'édition 2023 de son Observatoire, la Mutualité Française dresse un état des lieux de la santé au travail en France. Un sujet primordial à l'heure où la perception, le sens et les valeurs que nous donnons au travail sont sans cesse questionnés. Les débats autour de ces problématiques se développent, et pourtant, les maladies professionnelles ne cessent de progresser.

Au-delà du constat dressé dans l'Observatoire, la Mutualité Française met en avant 10 propositions,

témoignage de son engagement et de sa contribution essentielle au débat public.

Ces propositions sont regroupées en trois axes :

- **Le développement d'une culture de la santé au travail**, en favorisant la prévention avec la mise en place d'outils, d'actions collectives ou la création de formation ;
- **La facilitation de l'accès aux soins**, en travaillant l'attractivité et les conditions d'exercices des professionnels en santé au travail et ainsi pallier le manque de personnel ;
- **L'accessibilité pour tous à une meilleure protection**, en développant véritablement la prévoyance qui est le garant d'une couverture généralisée pour tous.

JOURNÉES DE RENTRÉE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE DU 10 AU 12 OCTOBRE À RENNES

Ces journées sont proposées chaque année à l'ensemble des responsables, élus et salariés, des groupements mutualistes.

En 2023, les participants ont pu échanger sur les actualités de la santé et de la protection sociale.

A l'occasion du renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration de la Mutualité Française, Isabelle Wuillème a été élue administratrice.



CARNET DE SANTÉ DE LA FRANCE

En amont de la présentation du Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale, la Mutualité Française a présenté son « Carnet de santé de la France » pour éclairer la situation actuelle de notre modèle de santé et de protection sociale.

S'appuyant sur cet état des lieux mettant en miroir données objectives et données de perception, la Mutualité Française lance un nouvel appel en faveur

de mesures structurelles en termes d'organisation, de financement et d'efficience.

Cette première édition du « Carnet de santé de la France » doit contribuer à créer un rendez-vous annuel pour marquer la « rentrée sociale et politique ».

LES INITIATIVES MUTUALISTES EN NORMANDIE

CONFÉRENCE : « ENGAGÉS POUR LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT »

Le 24 janvier 2023, la Mutualité Française Normandie a organisé une conférence sur la thématique des 1000 premiers jours de l'enfant.

Cette conférence a donc été l'occasion de présenter les 1000 premiers jours de l'enfant : « du concept scientifique à l'action et du chantier national aux dynamiques territoriales » avec l'intervention de Mayalen Iron, Directrice de projet « 1000 premiers jours de l'enfant » au Ministère des solidarités et de la santé.

Pour illustrer ces dynamiques, Lore Delalandre, coordinatrice régionale prévention et promotion de la santé à la Mutualité Française Normandie et Géraldine Marie, responsable activités enfance et famille du pôle accompagnement de VYV³ Normandie ont présenté l'implication de la Mutualité Française en Normandie en matière de prévention et d'accompagnement de la périnatalité et de la petite enfance.

RÉFLEXION ÉTHIQUE

La Mutualité Française Normandie était partenaire d'un colloque régional sur le thème de la fin de vie à destination des médecins généralistes et des infirmiers qui s'est déroulé le 16 novembre 2023 à Caen. Ce colloque a réuni environ 70 professionnels.

La Mutualité Française Normandie a poursuivi en 2023 le partenariat qu'elle a développé depuis plusieurs années avec l'Espace de Réflexion éthique de Normandie.

LANCEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX « LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT SANS TROP D'ÉCRANS »

Pour le lancement des projets territoriaux « Les 1000 premiers jours de l'enfant sans trop d'écrans », la Mutualité Française Normandie et ses partenaires locaux, grâce au financement de l'ARS Normandie, ont accueilli des professionnels de la périnatalité et la petite enfance le vendredi 2 juin 2023 à Dieppe et le lundi 12 juin 2023 à Argentan à l'occasion de colloques.

Ces colloques visaient à bâtir un socle commun de connaissances entre les professionnels de la

petite enfance et de la périnatalité sur les enjeux liés à l'usage raisonné des écrans et l'impact sur le développement de l'enfant.

Ils ont par la suite donné lieu à une journée de sensibilisation des professionnels le 27 juin 2023 à Argentan et le 29 juin 2023 à Dieppe. Les participants ont pu bénéficier par la suite d'un accompagnement pour mettre en place au sein de leur structure, des ateliers à destination de leurs bénéficiaires.



TEMPS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES EN VISIOCONFÉRENCE

12 avril 2023 - « Les directives anticipées, comment ça marche ? »

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite appelée directives anticipées pour préciser ses souhaits concernant sa fin de vie. Comment les rédiger ? Où les conserver ? Qu'est-ce que la personne de confiance ? Animé par France Assos Santé, ce webinar, organisé conjointement par la Mutualité Française Normandie et la Mutualité Française Bretagne, a permis de répondre à ces questions.

14 avril 2023 - « Mon espace santé, comment ça marche ? »

Mon Espace Santé est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique interactif

de tous les assurés. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé. En partenariat avec les ARS de Bretagne et de Normandie, la Mutualité Française Bretagne et la Mutualité Française Normandie ont proposé un webinar afin de présenter ce nouveau dispositif et ses différentes fonctionnalités.

13 décembre 2023 - « Et si on parlait santé mentale et bien-être au travail ? »

La CRESS Normandie et la Mutualité Française Normandie ont organisé un webinar afin de déstigmatiser le concept de santé mentale, notamment en milieu professionnel. Ce temps de sensibilisation a permis aux participants d'explorer les composantes de la santé mentale, d'identifier différentes ressources et d'appréhender des pistes pour agir.

TABLE-RONDE SUR LA THÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX DONNÉES DE SANTÉ

Convaincue de l'importance de ce sujet dans l'évolution des politiques de prévention et de santé publique, la Mutualité Française Normandie a convié le 20 juin 2023 des experts pour explorer les enjeux et les perspectives liés à l'accès aux données de santé.

Intervention sur le 5^e risque

La CFDT Normandie a invité la Mutualité Française Normandie à participer à une journée organisée le 8 novembre 2023 à Condé-en-Normandie sur la thématique du 5^e risque.

La Mutualité Française Normandie a pu présenter les propositions de la Mutualité Française sur ce sujet. Cette journée a réuni environ 80 participants.

Rencontres

Dans le cadre de ses missions de représentation et défense du mouvement, la Mutualité Française Normandie interpelle et rencontre régulièrement des parlementaires normands. Ces rencontres associent autant que possible VYV³ Normandie et sont parfois l'occasion de visiter des établissements mutualistes.



LES PARLEMENTAIRES RENCONTRÉS EN 2023

- **Céline Brulin**, Sénatrice de Seine-Maritime - le 3 avril ;
- **Freddy Sertin**, Député de la 6^e circonscription du Calvados, membre de la Commission Affaires sociales - le 21 avril ;
- **Arthur Delaporte**, Député de la 2^e circonscription du Calvados, Edith Heuze et Joël Jeanne, Conseillers départementaux - Visite de l'EHPAD mutualiste La Source à Mondeville (14) - le 30 juin ;
- **Béatrice Gosselin**, Sénatrice de la Manche - le 20 novembre ;
- **Xavier Batut**, Député de la 10^e circonscription de Seine-Maritime - le 11 décembre.



FOCUS

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALES (PSSM)

Depuis janvier 2023, la Mutualité Française et ses Unions régionales, en partenariat avec PSSM France forment des salariés volontaires à devenir secouriste en santé mentale afin de pouvoir réagir et d'adopter les bons réflexes face à un cas d'urgence de détresse psychique.

L'une des responsables d'activité Prévention de l'Union régionale est accréditée par PSSM France pour dispenser des formations aux premiers secours en santé mentale.

Elle a d'ores et déjà organisé plusieurs sessions de formations dont l'une d'elles a pu bénéficier à des professionnels de la filière Petite Enfance de VYV³ Normandie.

PRÉVENTION : PRATIQUER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE AVEC L'ACTION « PAS D'ÂGE POUR LE SPORT ! »

Depuis 2019, la Mutualité Française Normandie met en place des séances d'activité physique adaptée à destination des seniors à travers le projet « Pas d'âge pour le sport ». Co-financé par la Conférence des Financeurs et la CARSAT Normandie, le projet est mené sur tout le territoire normand.

Depuis 2019, 38 cycles ont été proposés sur le territoire normand avec un total de 400 participants.

En 2023, la Mutualité Française Normandie a déployé dans tous les départements normands des actions de prévention et de promotion de la santé sur de nombreuses thématiques.



UN GROUPE, QUI PARTICIPE À L'ACTION « PAS D'ÂGE POUR LE SPORT ! »

LA GOUVERNANCE DE VYV³ NORMANDIE

Conseil d'Administration et Bureau

En 2023, notre Union rassemblait 795 743 chefs de famille, répartis entre 54 mutuelles ou unions de représentation.

Le Conseil d'Administration, composé de 30 membres est présidé par Mme Isabelle Wuillème (UR VYV). Au cours de l'année 2023, il s'est réuni à 5 reprises et a tenu 2 séminaires.

Le Bureau composé de 10 membres, s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2023.

Une Assemblée Générale s'est tenue le 13 juin 2023.

Les taux de participation à ces instances sont de 86 % pour les réunions de Bureau et de 81 % pour le Conseil d'Administration.

Deux représentants du personnel élus (Collège Employés /Agents de Maitrise et Collège Cadres) siègent au Conseil d'Administration, avec voix délibérative.

Le Conseil d'Administration a été amené à travailler ou à se prononcer sur :

- L'évolution de la tarification de l'hébergement des EHPAD du Calvados et des Résidences Autonomie ;
- L'adhésion à la convention de combinaison du Groupe VYV ;
- Les fermetures administratives des CSD de Canteleu (76), du Havre Colbert (76), de Flers (61) et du laboratoire de prothèse d'Alençon (61) ;
- Le projet de transfert du CSD de Val-de-Reuil (27) ;
- Les créations des centres optique et audition du Neubourg (27), du centre audition de Maromme (76), du centre audition à Yvetot (76) et du centre audition de Lillebonne (76) ;
- Les projets d'agrandissement du centre optique de Barentin (76) et du centre optique de Lillebonne (76) ;
- Le projet de convergence vers le GIE VYV³ IT ;
- Les projets de règlement de fonctionnement et les projets d'établissements de nos ESMS ;
- La préparation des travaux de l'Assemblée Générale du 13 juin 2023 : présentation du rapport des Commissaires aux Comptes, approbation du rapport de gestion et des comptes clos au 31/12/22, approbation de l'affectation des résultats, validation de l'ordre du jour et des résolutions ;
- Les projets de modifications statutaires : articles 1 et 68 ;
- La mise en place du Comité Raison d'Être ;
- Le projet Ecouter Voir Mobile ;
- Le budget 2024 ;
- Les diverses cessions/acquisitions/transferts de locaux ;
- La délégation à l'Assemblée Générale de la FNMF à Rennes (35) ;
- La délégation aux Assemblées Générales du Groupe : UMG VYV, VYV³ et VYV à Pantin (93).

FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Trois formations organisées par l'Union Régionale ont été proposées aux membres du Conseil d'Administration de la MFN SSA / VYV³ Normandie :

Le 17/03/2023, Webinaires « Bilan du PRS » - 3 élus ; **le 11/05/ 2023**, « Code de la Mutualité » - 1 élue ; **le 06/062023**, « Atelier : utilisation des réseaux sociaux » - 1 élu ; **le 24/10/2023**, Webinaires « Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024 » - 4 élus ; **le 28/11/2023**, « Les bases de la complémentaire santé » - 1 élu.

L'ANNÉE 2023 POUR VYV³ NORMANDIE

Depuis 2016, plus de 3400 équipements numériques ont été valorisés

Ce partenariat nous permet de donner une seconde vie à du matériel informatique et proposer un nouveau départ à des personnes en situation de handicap.

Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, VYV³ Normandie s'engage à considérer nos déchets comme une ressource et leur traitement comme une source d'emplois participant au développement de l'économie circulaire.

En 2021, nous avons atteint notre pique d'équipements collectés, inventoriés, testés et retraités, au nombre de 891 ! Cela concerne des téléphones, ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, scanners, serveurs...

Le traitement des équipements informatiques collectés a permis de générer plus de 500 heures de travail pour des personnes en situation de handicap.

30% de notre parc informatique a pu être revendu. Le réemploi de ces équipements a permis une économie en CO² équivalent à 32 allers-retours Paris-New York pour un passager. Les équipements qui n'ont pas pu être revendus ont été recyclés.

A travers ce partenariat, nous contribuons à 7 objectifs du développement durable de l'ONU dont éducation de qualité, eau propre et assainissement, travail décent et croissance économique, inégalités réduites et mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Mon petit frère de la lune

Dans le cadre du travail éthique mené par l'équipe du FAM, nous intervenons à l'école primaire de Verson à travers une sensibilisation à l'autisme adaptée et accessible.

L'autisme, un trouble neuro-développemental qui affecte la communication et les interactions sociales, est souvent mal compris et entouré de préjugés. En mettant en place cette sensibilisation adaptée et accessible, l'équipe du FAM espère changer les perceptions et encourager l'inclusion des personnes autistes dans la société.

Cette démarche éducative s'adresse tant aux enfants qu'aux enseignants, car il est essentiel de sensibiliser dès le plus jeune âge afin de favoriser la compréhension mutuelle et l'empathie envers les personnes autistes. Grâce à des supports pédagogiques appropriés, les élèves sont invités à découvrir les particularités de l'autisme, à comprendre les défis auxquels font face les

personnes concernées, et à apprendre à interagir de manière inclusive et respectueuse.

La vidéo diffusée par l'équipe du FAM permet d'accéder à des ressources complémentaires pour approfondir les connaissances sur l'autisme. Les enfants et les enseignants sont ainsi incités à explorer des informations, des vidéos et des témoignages qui leur permettent d'élargir leur perspective et de développer une attitude positive envers l'autisme.

En encourageant l'inclusion dès l'école primaire, l'équipe du FAM souhaite promouvoir un environnement bienveillant et respectueux où chacun peut s'épanouir pleinement, quelles que soient ses différences.

Les centres Écouter Voir Optique Mutualiste de Flers et Honfleur s'associent à ZAC pour démocratiser les lunettes reconditionnées

Alors que plus de 100 millions de lunettes dorment encore chez les Français, cette collaboration naît de convictions et d'un engagement commun : proposer des lunettes respectueuses de l'environnement, accessibles et de qualité.

UNE PREMIÈRE DANS LES VILLES DE FLERS ET DE HONFLEUR

Alors que cette problématique concerne tous les Français, cette initiative de réemploi de lunettes reste encore trop réservée aux métropoles, comme Paris, Marseille ou Lyon. Le rôle de ce partenariat est donc de permettre pour la première fois aux Flériens ainsi qu'aux Honfleurais de pouvoir s'équiper avec des montures de qualité, remises en l'état, tout en faisant un geste en faveur de l'environnement.

Arthur Havis, directeur général d'Écouter Voir explique :

« Avec ce partenariat, nous apportons une nouvelle réponse aux enjeux environnementaux et sociétaux. Nous sommes convaincus que tous les acteurs doivent s'engager dans la voie du reconditionnement. ZAC nous offre l'opportunité de démontrer que cela est réalisable sur le marché de l'optique. Après une première période de test à Flers et Honfleur, nous souhaitons déployer à terme une offre responsable pérenne avec les équipes de ZAC ».

LE FONCTIONNEMENT D'UN TEL DISPOSITIF

Depuis le 2 mai, les centres Écouter Voir optique mutualiste de Flers et d'Honfleur proposent donc une série de montures solaires, toutes reconditionnées, avec la possibilité d'une mise à la vue. Chaque monture, accessible au prix de 69€, passe par un procédé de reconditionnement pointilleux, afin d'en optimiser la qualité. Dans le processus, ZAC, qui se charge de la collecte des lunettes mises de côté, évalue alors la résistance, l'état et la qualité des montures. Si les lunettes passent ce premier test, elles sont ensuite envoyées aux étapes de la décontamination et du nettoyage, puis, si nécessaire, à la réparation ou au remplacement des éléments usés. Ce travail d'entretien est réalisé en France, par des personnes en situation de handicap, employées en CDI.

« Il s'agit d'une étape majeure pour ZAC et plus

largement pour la filière de l'optique ! Grâce à la force d'un réseau national comme Écouter Voir, nous espérons accélérer le développement de l'économie circulaire dans l'optique tout en proposant une alternative responsable et accessible aux Français » commente Ophélie Vanbremeersch, fondatrice et présidente de ZAC.

OFFRIR PLUS DE CHOIX AUX CONSOMMATEURS

Écouter Voir s'engage pleinement aux côtés de ZAC pour permettre à tous les porteurs de lunettes de pouvoir faire une bonne action pour la planète, mais aussi pour l'économie nationale et solidaire.

« Ce partenariat, en discussion depuis plusieurs mois, est bien plus qu'un rapprochement commercial. Il marque notre détermination à donner une place plus importante, dans les mois et années à venir, à des produits toujours plus respectueux de l'environnement, issus du reconditionnement réalisé en France », conclut Arthur Havis.



Stage d'observation pour une reconversion professionnelle

La filière dentaire a ouvert ses portes à un stage d'observation dans le cadre de la politique de « maintien dans l'emploi ».

En lien avec le pôle Prévention/QVCT, et dans le cadre d'une reconversion professionnelle, la filière dentaire a ouvert ses portes à un stage d'observation dans le cadre de la politique de « maintien dans l'emploi ».

Le centre de soins dentaire de Caen a accueilli une assistante de vie de la résidence autonomie « Les Pensées » (Fleury-sur-Orne), qui souhaitait réaliser un bilan de compétence et découvrir le métier d'assistant d'accueil ou d'assistante dentaire.

Au cours de cette observation, la stagiaire a pu

observer quelles sont les tâches réalisées sur ces postes.

L'objectif de ces stages est de permettre au collaborateur de vérifier ses représentations métier tout en tenant compte de ses problématiques de santé et de valider ses nouvelles orientations professionnelles.

La stagiaire est contente de cette expérience et celle-ci lui a permis de valider son choix vers une nouvelle vie professionnelle en tant qu'agent d'accueil.

Nos étudiants audioprothésistes diplômés à Evreux

Le 13 juillet 2023, Sarah Froment, Robin Picard et Edouard Diemer étaient à Saint Sébastien de Morsant pour la remise de diplômes.

Invités par le directeur de l'école de la Musse, Frédéric Rouan (également audioprothésiste dans notre centre de Bernay), les tuteurs : Sarah et Robin ainsi que le directeur de la filière audition, Edouard, ont pu féliciter et applaudir leurs étudiants à l'occasion de la remise des diplômes.

Léonie Dhaneus, Jeanne Boulenger, Léanne Lametrie-Jabirole et Nicolas Bouvier ont tous été diplômés et vont désormais rejoindre nos centres d'audition en tant qu'audioprothésistes. Félicitations à tous les 4 pour cette belle réussite et bienvenue !

La promotion 2023 est la seconde à sortir de l'école de la Musse depuis sa création. La filière audition de VYV³ Normandie a noué un partenariat fort avec l'école et nos audioprothésistes Écouter Voir accueillent régulièrement des étudiants en stage (comme Sarah Froment, Kevin Leung Kam et Florine Marie) ou dans le cadre de leur alternance (Robin Picard et Joëlle Patru).



Mehdi Cherif, nous parle du stage de sensibilisation à l'éco-conduite auquel il a participé.

L'éco-conduite est un mode de conduite qui permet de réduire la pollution de son véhicule tout en optimisant la consommation de carburant. Cette pratique repose sur des règles simples qui peuvent être appliquées au quotidien.

Le témoignage de Mehdi Cherif, Qualiticien et Gestionnaire de risque

QUELS SONT TES HABITUDES DE DÉPLACEMENT ?

"Dans le cadre de mes missions, je suis amené à me rendre régulièrement sur les établissements en voiture. Ces derniers mois, j'ai encadré la préparation aux évaluations de la HAS (Haute Autorité de Santé) de nombreux de nos EHPAD et résidences autonomie. Cela ne peut pas se faire sans être sur place afin d'évaluer les axes d'amélioration à prioriser, aux côtés des équipes".

QU'EST-CE QUE CELA A CHANGÉ DANS TON QUOTIDIEN ?

"Je réduis ma vitesse. J'anticipe davantage les obstacles et les réactions. Je prends un peu plus de temps. Pour aller de Rouen à Caen, je roule à 120 km/h au lieu de 130. Je perds 2 minutes mais j'économise 10% de carburant. On dit souvent "Le temps, c'est de l'argent". Ici, c'est prendre son temps qui en fait gagner".

PEUX-TU NOUS PARLER DU STAGE DE SENSIBILISATION À L'ÉCO-CONDUITE ?

"J'ai participé au stage proposé par la Matmut, avec quatre collègues de VYV³ Normandie, le temps d'un après-midi.

Au programme, une partie « théorique » : principes de l'éco-conduite (entretien, pneumatiques, chargement du véhicule) et techniques de l'éco-conduite (vitesse, régime moteur, boîte de vitesse...) et une partie « pratique » : démonstration des techniques éco-préventives et audit de notre conduite en circulation".

Chez VYV³ Normandie, les déplacements professionnels c'est :

- + de 2 millions** de kilomètres parcourus
- + de 190 véhicules** compris dans notre flotte
- Près de 160 000 L** de carburant utilisé



Les responsables de Secteur visitent la plateforme de distribution Visaudio à Saint-Étienne-du-Rouvray

Dans le cadre d'une démarche d'échange et de compréhension, les responsables de secteur optique ont eu l'opportunité de visiter la plateforme de distribution située à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Cette visite a permis de découvrir le fonctionnement de cette infrastructure clé, chargée d'approvisionner en montures, produits et accessoires les 850 centres d'optique et d'audition Écouter Voir répartis dans toute la France.

L'objectif principal de cette visite était de familiariser les responsables de secteur avec les nouveaux collaborateurs à la tête de la plateforme. Il était essentiel de comprendre les enjeux liés à la logistique de distribution et d'établir une relation de proximité entre les responsables de secteur et

l'équipe en charge de la plateforme.

L'un des avantages majeurs de la situation géographique de la plateforme est sa proximité avec les centres normands, ce qui facilite grandement les échanges et l'observation des problématiques terrain. Les responsables de secteur ont ainsi pu saisir les contraintes auxquelles l'administration d'une telle plateforme logistique est confrontée au quotidien.

En quelques chiffres, la plateforme Visaudio de Saint-Étienne-du-Rouvray c'est :

1100

points de vente livrés
entre 3 et 5 fois par
semaine.

4000

unités préparées
chaque jour.

1115

commandes par jour
et 507 colis par jour
(BL) - 6 articles par
colis (moyenne hors
produits)

161

appels par jour

Lors de cette visite, l'attention a également été portée sur la volonté de la plateforme de se rapprocher davantage du terrain et de comprendre les problématiques spécifiques rencontrées par les responsables de secteur. Il s'agit d'une démarche essentielle pour garantir une meilleure efficacité des processus et une optimisation des commandes.

Dans cette optique, la plateforme de distribution

Visaudio a récemment mis en place un nouveau logiciel dédié à la gestion et à l'optimisation des commandes. Ce logiciel permettra d'améliorer la coordination et la communication entre les différents acteurs impliqués dans le processus de distribution, contribuant ainsi à une meilleure efficacité et une meilleure satisfaction des clients.



VYV³ Normandie engagée dans la réussite de nos aides-soignantes

Nous sommes extrêmement fiers de célébrer la réussite de nos jeunes diplômées Aides-Soignantes des EHPAD.

Nous souhaitons adresser nos plus sincères félicitations à :

- **Chioma Asomba et Laurena Paris** de l'EHPAD Jean Ferrat de Canteleu,
- **Floriane Deligny** de l'EHPAD l'Orée du Golf d'Épron,
- **Manon Marie et Priscillia Bourget** de l'EHPAD la Source.

Ces jeunes femmes ont fait preuve d'un courage inébranlable, d'une implication sans faille, et ont constamment remis en question les pratiques professionnelles pour atteindre cet objectif tant mérité. Leurs qualités exemplaires sont un témoignage de leur dévouement envers le bien-être des résidents des EHPAD et de leur passion pour le domaine des soins.

Nous leur disons "Bravo !" du fond du cœur pour cette belle réussite.

Leur diplôme est le fruit de leur travail acharné et de leur persévérance, et il ouvre la porte à une carrière enrichissante dans le domaine des soins de santé.

C'est avec une grande fierté que nous soulignons le rôle de VYV³ Normandie dans le soutien de nos professionnels depuis trois ans dans leur quête du diplôme d'aide-soignant. Les efforts et l'engagement de VYV³ Normandie ont été exemplaires, offrant un soutien complet à nos salariées, notamment :

- Des ateliers de "coaching" visant à perfectionner la rédaction de CV, de lettres de motivation et de documents professionnels, animés par le pôle Développement RH ;
- Le financement complet de la formation ;
- La possibilité de suivre la formation pendant le temps de travail.

Depuis le début de ce projet, VYV³ Normandie a été aux côtés de nos salariées, avec des résultats impressionnants !

34 salariées

ont bénéficié d'un accompagnement lors des ateliers de "coaching"

23 salariées

ont suivi avec succès la formation

20 salariées

ont décroché leur diplôme d'aide-soignante

Un moment de convivialité et de reconnaissance

Pour marquer la fin de la saison, c'est sous le soleil que l'équipe du SSIAD de La Ferté Macé a organisé un repas de service !

Le maître-mot de cette occasion était la gratitude envers une équipe dévouée, qui travaille sans relâche pour fournir des soins de qualité aux bénéficiaires du SSIAD. C'est dans cet esprit que Sarah Houchard, a pris les rênes de la cuisine pour un barbecue inoubliable.

Ce repas a été l'occasion parfaite de créer un moment de détente et de rapprochement au sein de l'équipe.

Un des moments forts de la journée a été la remise de la médaille du travail à Aurore Moreau, une manière de reconnaître son engagement et son dévouement envers le SSIAD de La Ferté Macé et VYV³ Normandie. Cette récompense symbolique était

amplement méritée et a renforcé les liens au sein de l'équipe.

Après ce moment de reconnaissance, l'équipe s'est réunie en plein air pour une réunion informelle. Cette combinaison de plaisir et de travail a permis d'aborder des sujets importants sous un autre angle.

La bonne humeur était au rendez-vous lors de ce repas de service.

VYV³ Normandie est partenaire officiel du Rouen Normandie Rugby

Depuis fin août, notre entreprise normande du soin et de l'accompagnement affiche ses couleurs auprès du club de rugby normand.

Pour faire connaître notre entreprise et son action auprès du grand public suite à notre changement de nom en juin 2023, nous avons fait le choix de devenir partenaire officiel du club de rugby rouennais, seul club normand à évoluer à ce niveau de la compétition.



"Solidarité, engagement, respect, confiance"

Les valeurs du rugby sont proches de celles de notre univers mutualiste, c'est pourquoi il était normal que le 1^{er} réseau de soins et d'accompagnement en Normandie, supporte le 1^{er} club de rugby de la région !

Ce partenariat est aussi le premier que notre union mutualiste conclut à ce niveau. Cela vient aussi de la nécessité de faire reconnaître la marque VYV sur le territoire normand, pour que nos activités et notre engagement soient connus du grand public !

Retour sur le DUODAY

Le 23 novembre dernier, nous avons eu l'occasion d'accueillir 4 personnes au sein de VYV³ Normandie, dans le cadre du DUODAY, qui se déroulait lors de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Cette journée a été marquée par des duos dynamiques qui ont ensemble exploré le monde du travail, partageant compétences, expériences et perspectives.

Nous avons eu le plaisir de former 4 duos :

- **Stéphane Buecheim**, responsable de la production informatique, et **Xavier**
- **Marion Flour**, cheffe de projet développement durable, et **Cyprien**
- **Cécile Fellowes**, aide comptabilité, et **Yves**
- **Emilie Laffaire**, chargée de mission prévention/QVCT, et **Albin**

Nous vous partageons les témoignages des professionnels qui ont pu former ces binômes :

”

J'ai été ravie d'accueillir Albin le temps d'une journée, afin de lui faire découvrir mon métier. Il a été très investi et très observateur. Ce Duo a été pour moi un partage avant tout que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. J'ai la conviction que cette expérience peut permettre à chacun et chacune d'entre nous de promouvoir l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, et que celle-ci représente une opportunité de dépasser les préjugés. J'espère que de nombreux duos pourront se former l'année prochaine.

Emilie Laffaire – Chargée de missions prévention/QVCT

”

J'ai accueilli Xavier, le temps d'une journée, afin de lui faire découvrir le fonctionnement d'un service Informatique en entreprise. J'ai trouvé que le Duoday était une expérience très enrichissante. Il peut y avoir des appréhensions au départ, mais cela vaut le coup de sauter le pas.

Stéphane Buecheim – Responsable de la production informatique

”

J'ai été ravie de passer une journée avec Cyprien à l'occasion du Duoday. J'ai eu l'occasion de lui présenter l'entreprise et ses valeurs mutualistes. Ce fut également l'occasion d'échanger sur les différents projets en cours au sein du Service Développement Durable. Pour un peu plus de concret, nous avons rédigé un article sur les écogestes de l'hiver. Cette journée a été très instructive pour moi.

Marion Flour – Cheffe de projet développement durable

”

Accueillant chaleureusement Yves, nous avons entrepris une exploration enrichissante du monde comptable. De la gestion des factures à la saisie des données, chaque aspect du processus comptable a été exploré et expliqué en détail. Yves a démontré une aptitude remarquable à saisir rapidement les concepts accompagnée d'une belle motivation. Ce DuoDay n'a pas seulement été une opportunité pour partager des connaissances professionnelles, mais aussi pour échanger des expériences et créer des liens. Les moments passés à discuter de nos parcours respectifs ont ajouté une dimension humaine à cette journée, renforçant le lien entre collègues et amis en devenir. En conclusion, cette journée partagée en duo a été une expérience mutuellement enrichissante. En ouvrant nos portes et en partageant notre quotidien, nous espérons avoir apporté une perspective positive sur l'univers de la comptabilité à Yves, l'encourageant dans sa nouvelle voie professionnelle.

Cécile Fellowes – Aide comptable

Le Duoday a pu nous rappeler que l'inclusion n'est pas seulement un objectif à atteindre, mais un voyage continu vers un monde professionnel plus ouvert et équitable.

Au-delà des duos qui ont pu être formés au sein de VYV³ Normandie, nous souhaitons également mettre en lumière les résidents, et usagers qui ont pu former des duos avec des professionnels de différents secteurs.

- Albin, chargé de mission RH au sein de VYV³ Normandie ;
- Margot, technicienne support client (testeur), chez Attineos à Rouen ;
- Estelle, chargée de recrutement chez PerfHomme, à Mont Saint Aignan ;
- Ludovic, comptable, au centre financier de la Poste Groupe à Rouen ;
- Mickael, pour une « découverte des métiers de la banque », à la BNP Paribas de Courseulles-sur-Mer ;
- Romain, sur un poste de « communication numérique » au sein de l'Entreprise Adaptée « Handyjob » à Bretteville sur Odon ;

- Nadia, chargée d'accueil et d'administration, à la Résidence Medicis de Carpiquet ;
- Mathias, sur un poste d'équipier, au Mcdonald's d'IFS.

Les résidents de Séraphine, Estelle, Margot, Ludovic et Albin ont pu d'ailleurs convier, le 15 décembre 2023, les professionnels des entreprises qui les ont accueillis au sein de leur structure pour partager avec eux une pause sucrée.

Ces derniers n'ont pas seulement été des hôtes, mais des personnes partageant la richesse de leurs expériences personnelles et environnement quotidien.

Un grand bravo à eux, ainsi qu'à Monia et Fanny pour cette belle initiative.

Cette édition du Duoday a été une réussite grâce à l'engagement, et à la participation de chacun. Nous remercions tous les participants d'avoir fait de cet événement une journée mémorable et inspirante, ainsi que les professionnels, pour leur accueil chaleureux et leur implication.



LES RÉSIDENTS DE SÉRAPHINE, ESTELLE, MARGOT, LUDOVIC ET ALBIN AINSI QUE LES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNANTS



STÉPHANE, XAVIER, MARION, CYPRIEN, EMILIE ET ALBIN.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE & DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après avoir approuvé en 2021 à une très large majorité l'adossement de la Mutualité Française Normandie SSAM à l'union VYV³, notre assemblée générale, réunie le 13 juin 2023, a décidé en toute logique, de franchir une étape supplémentaire en adoptant le changement de dénomination de notre entreprise, qui s'appellera dorénavant VYV³ Normandie.

Cette décision, qu'il faut bien qualifier de majeure, (ré)affirme notre ambition de devenir le premier opérateur du soin et de l'accompagnement en Normandie, car :

- Devenir VYV³ Normandie, c'est tout d'abord rendre notre union plus visible pour l'ensemble de nos adhérents, plus visible pour les acteurs de la santé en Normandie, plus visible pour les décideurs politiques et institutionnels ;
- Devenir VYV³ Normandie, c'est renforcer notre identité mutualiste par la transmission d'une image de modernité et de nouveauté ;
- Devenir VYV³ Normandie, c'est s'appuyer sur une marque employeur, gage d'attractivité et de fidélisation dans un moment où les difficultés de recrutement sont manifestes ;
- Devenir VYV³ Normandie, c'est finalement le meilleur moyen de favoriser notre développement.

Très concrètement, les années 2024 et 2025 seront dédiées à l'installation de la marque VYV sur notre territoire régional.

Après le déploiement de VYV dentaire engagé en 2021 au sein de notre activité dentaire, nos 15 établissements d'accueil du jeune enfant deviendront VYV enfance, pendant que les équipes de nos 8 SSIAD et de nos 3 CSI « endosseront une seule et même chasuble », celle de VYV domicile.

Puis d'autres marques VYV apparaîtront progressivement dans le paysage national... et donc Normand.

D'ici un an, notre appartenance au Groupe VYV sera clairement signifiée dans chacun de nos établissements mutualistes.

Isabelle Guillème, présidente
Laurent Bedfert, directeur général

Se mobiliser chaque jour, au coeur des territoires, pour prendre soin de chacun

Telle est la raison d'être de VYV³ : fruit d'un an de travail collectif et collaboratif.

Une raison d'être ce sont avant tout des mots qui comptent, qui donnent un sens à notre action, qui nous rendent fiers de nos métiers, qui nous engagent pour l'avenir. Nous avons construit ensemble, pendant plusieurs mois, une phrase qui nous ressemble et qui nous rassemble pour dire qui nous sommes et comment nous voulons contribuer à transformer la société.

SE MOBILISER CHAQUE JOUR

Se mobiliser collectivement, à tous les niveaux, pour faire face à la crise, mais pas seulement. Se mobiliser, aussi, en déployant de l'énergie chaque jour pour être là pour chacun, pour inventer et apporter des solutions personnalisées à chaque situation, pour donner le meilleur de nous-mêmes, au-delà des actes techniques ou des protocoles. Se mobiliser encore en engageant des moyens humains, financiers, technologiques, pour remplir notre mission.

Se mobiliser, exprimer notre ADN mutualiste, militant, faire bouger les lignes, en portant une vision forte du système de santé, en entraînant d'autres acteurs avec nous pour avancer, en contribuant à des projets collectifs sur nos territoires.

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les territoires, c'est notre histoire et notre identité. C'est à proximité de nos patients, de nos bénéficiaires, de nos clients, mais aussi de nos partenaires, que nous les comprenons le mieux, que nous pouvons agir, inventer des approches nouvelles, expérimenter des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

Être au cœur des territoires, c'est s'engager localement en tant qu'acteur de santé, acteur social et acteur économique. C'est contribuer à une meilleure qualité de soin et de vie.



#1 Prendre soin
de nos patients,
résidents, clients



#2 Prendre soin
des collaborateurs



#3 Prendre soin
de l'environnement

POUR PRENDRE SOIN DE CHACUN

C'est le cœur de nos métiers. Soutenir, conseiller, prévenir, soigner, accompagner, être à l'écoute, même dans les moments difficiles... Être là quand on a besoin de nous. Créer la relation, redonner le sourire, favoriser l'autonomie, rendre chacun acteur de son parcours de santé.

Prendre soin, c'est aussi contribuer à préserver ou améliorer les conditions de vie par notre accompagnement et en étant attentifs à notre impact : social, sociétal et environnemental. Dans tous nos métiers, notre attention est portée vers cet autre, notre patient, bénéficiaire, client, une personne avec ses besoins propres, dont nous cherchons à améliorer la vie, même un peu, même peu de temps.

Prendre soin de chacun, c'est refuser les discriminations et les inégalités, qu'elles soient sociales, financières ou territoriales, c'est faire le nécessaire pour ne laisser personne à l'écart, c'est créer des relations particulières, c'est revendiquer à la fois notre vocation universelle et notre approche profondément humaine.

Chacun, c'est chacun d'entre nous, élus, salariés. Et de nous aussi, nous devons prendre soin, pour nous permettre de continuer à oeuvrer chaque jour sur le terrain et à porter, pour longtemps, cette mission qui nous rend si fiers : se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun.



NOTRE RAISON D'ÊTRE EST PARFAITEMENT INCARNÉE EN NORMANDIE PAR NOTRE PROJET D'ENTREPRISE



La transformation et le développement de notre offre



L'accompagnement des collaborateurs et le renforcement de notre identité d'employeur et d'opérateur de référence



La transformation de nos organisations et de leur fonctionnement



L'amélioration de notre performance économique



L'exemplarité en matière d'empreinte environnementale et sociétale

Santé visuelle et auditive



vyv³

Normandie



SANTÉ VISUELLE

La filière optique compte à ce jour 67 magasins sur l'ensemble du territoire normand. C'est 370 collaborateurs qui se sont engagés tout au long de l'année pour rendre un service de qualité à nos clients et qui ont été animés par notre raison d'être : « Se mobiliser, chaque jour, au cœur des territoires pour prendre soin de chacun ».

Au quotidien, nos équipes sont à pied d'œuvre pour délivrer des équipements selon les besoins identifiés, c'est ainsi que sportifs, porteurs de lentilles ou encore déficients visuels pourront trouver une réponse à leur besoin, cela toujours dans le respect de nos valeurs, qui sont clairement affichées dès l'arrivée en magasin : responsable, collaboratif, transparent, solidaire.

Notre force principale est encore à ce jour d'analyser au mieux le besoin du client afin de lui délivrer un équipement de qualité, tout en respectant son budget.

L'année 2023 a été marquée par une évolution positive de notre chiffre d'affaires qui progresse de 5 %, mais aussi un nombre d'ordonnances en hausse de 3,4 %.

Le 100 % santé trouve toute sa place avec une progression de 1,4 points passant de 21,1 % en 2022 à 22,5 % en 2023. VYV³ Normandie se distingue ainsi des autres unions VYV³, qui avaient un taux moyen en 2022 de 18,1 % puis de 18,7 % en 2023. Notre union remplit son rôle en permettant au plus grand nombre d'accéder à des équipements de qualité avec un reste à charge maîtrisé.

Juste, notre marque propre, garante d'un rapport qualité prix en phase avec les standards actuels, continue de se développer pour atteindre un taux de vente qui passe de 19 % en 2022 à 23,1 % en 2023. Cette marque, au-delà de mettre en avant des modèles origine France garantie et se voulant plus respectueuse de l'environnement, nous permet aussi de pérenniser nos marges.

FAITS MARQUANTS

Une dynamique de transformation qui se poursuit

En 2023, nous avons renforcé notre présence sur le territoire normand avec la création du centre de Granville-Yquelon. Ce nouvel emplacement permet d'avoir une cohérence sur le département de la Manche et de répondre aux besoins de nos adhérents et clients en jouant la carte de la proximité. Nous avons également poursuivi notre programme de rénovation, tel que nous l'avions imaginé, en rénovant ou créant 16 centres, ce qui porte ce nombre de magasins au nouveau concept à 54 sur 67, soit 80,5 % de notre parc, un chiffre qui n'est égalé par aucune autre union gestionnaire VYV³ à ce jour.

Nous avons poursuivi la démarche sur l'expérience client entamée en 2022. Les équipes managériales sont fortement mobilisées sur ce thème, primordial pour notre avenir. Notre préoccupation doit être et rester avant tout le client et nous devons tout mettre en œuvre pour que celui-ci puisse vivre une expérience unique dans nos centres.



MAGASIN ECOUTER VOIR DU NEUFBOURG



FOCUS

QUALITÉ : LE NIVEAU DE SATISFACTION AU RENDEZ-VOUS CHEZ LES CLIENTS

Depuis 2014, nous sommes engagés dans une démarche de certification qui est importante à plusieurs titres : elle permet d'harmoniser les pratiques et de tendre vers une façon de travailler commune, elle permet aussi de mettre en place des process et de faire vivre la meilleure expérience client possible. L'année 2023 a été marquée par de très bons résultats qui sont au-dessus de l'ensemble du réseau VYV³ mais aussi du réseau Ecouter Voir. Cela récompense l'investissement de nos collaborateurs, qui ne ménagent pas leurs efforts pour répondre aux impératifs de Véritas et de Visaudio.



97,9%
de satisfaction globale



4,9/5
avis clients Google



94,1%
conformité audit interne



8,9/10
note de recommandation
de client mystère

CHIFFRES CLÉS

PÔLE BIENS MÉDICAUX / SANTÉ VISUELLE



CA 2023

44,4 M€
(42,3 M€ en 2022)



Établissement

67 magasins



Magasins rénovés

16 en 2023
(soit 54 sur 67)



CA verres

31,4 M€
(30 M€ en 2022)



CA montures

10,4 M€
(9,7 M€ en 2022)



CA contactologie

2,05 M€
(2 M€ en 2022)



Nbre de 2^{ème} paire

63 417
(59 591 en 2022)



Panier moyen

294,27 €HT en 2023
(289,40€HT en 2022)



Ordonnances

117 765
(113 862 en 2022)

SANTÉ AUDITIVE

La filière audition compte à ce jour 26 centres sur l'ensemble du territoire normand contre 23 en 2022. C'est 50 collaborateurs qui se mobilisent au quotidien pour répondre aux besoins de nos adhérents et de nos clients. Tout comme leurs collègues de la filière optique, ils sont animés par notre Raison d'Être avec comme priorité : le prendre soin de l'autre et offrir des équipements au meilleur rapport qualité prix, en respectant toujours au mieux le budget défini.

L'année 2023 a été marquée par une évolution positive de notre chiffre d'affaires, qui a dépassé la barrière symbolique des 10 millions d'euros.

Il progresse de 3,3 %, malgré une certaine stabilité du nombre d'accessoires auditifs vendus cette année. Ceci est dû à un ajustement tarifaire au niveau national. Nous constatons que notre progression se ralentit par rapport aux deux années précédentes car nous avons atteint un palier. Il ne faut toutefois pas oublier qu'entre 2018 et 2023 notre parc de centres est passé de 15 à 26, pour un chiffre d'affaires passant de 3,4 millions d'euros à 10 millions d'euros.

Cette filière est aujourd'hui représentative du modèle que nous souhaitons porter en Normandie et nous devons maintenant intensifier nos

recrutements si nous voulons continuer à nous développer et faire progresser notre chiffre d'affaires.

Malgré un léger tassement, le 100 % santé reste toujours très représentatif dans notre mode d'appareillage et nous nous distinguons une nouvelle fois par rapport à notre groupement et au réseau national. Notre union remplit son rôle en permettant au plus grand nombre d'accéder à un appareillage de qualité avec un reste à charge maîtrisé.

Notre marque propre Libre est garante d'un rapport qualité/ prix qui nous permet d'être parmi les plus performants du marché.

FAITS MARQUANTS

Une filière qui poursuit sa transformation

Nous avons renforcé notre présence sur le territoire normand avec la création des centres de Granville-Yquelon, d'Yvetot et de Maromme. Dans le premier cas, nous sommes sur la création pure d'un centre à double activité, dans les deux autres cas, nous avons profité de rénover le centre optique d'Yvetot pour y intégrer une activité audition et du déménagement du centre optique de Maromme dans ses locaux historiques pour créer cette nouvelle activité.

Ce dynamisme est aussi soutenu par une campagne de rénovation qui porte aujourd'hui le taux de mise au concept Ecouter Voir de notre parc à 88,5 %. Il ne reste plus que 3 centres à passer au concept et cela sera chose faite d'ici la fin 2026. C'est un réel atout pour le recrutement, mais cela offre aussi des conditions de travail et d'accueil de la patientèle très intéressantes.

Tout comme pour la filière optique, la filière audition est partie prenante dans la démarche de l'expérience client. L'ensemble des collaborateurs (audioprothésistes et assistantes) a pu démarrer les modules de formation. La préoccupation étant toujours de faire vivre une expérience différenciante par rapport à la concurrence.



CHIFFRES CLÉS

PÔLE BIENS MÉDICAUX / SANTÉ AUDITIVE



CA 2023
10,1 M€
 (9,8 M€ en 2022)



Centres d'audition
26 centres



Magasins rénovés
6 en 2023
 (soit 23 sur 26)



Accessoires vendus
5 558
 (4 630 en 2022)



Appareils adaptés
8 263
 (8 253 en 2022)



FOCUS

ÉCOUTER VOIR MOBILE DÉBARQUE EN NORMANDIE

L'année 2023 a vu le lancement de la structure Ecouter Voir Mobile, dont la mission est de répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie en se rendant sur leur lieu de vie. La structure centrale est basée à l'arrière de notre centre Ecouter Voir de Mondeville et est constituée de deux personnes : une référente santé et une assistante.

Le but est de délivrer des équipements optiques, des aides visuelles, mais aussi d'avoir un accompagnement dans le domaine de l'audition. Pour l'instant, seul le département du Calvados est couvert mais nous avons la volonté de développer très rapidement cette activité sur les 5 départements normands, en étoffant l'équipe des référents santé, en en ayant un à minima par département.



LÉA GERMAIN, LA RÉFÉRENTE SANTÉ ET ÉDOUARD DIEMER, PILOTE DU SERVICE



Santé dentaire et pharmacie

vyv³

Normandie



SANTÉ DENTAIRE

En 2023, VYV³ Normandie a poursuivi le déploiement du plan de redressement adopté par le conseil d'administration en 2021. Un plan volontariste, ambitieux, clair et partagé visant la transformation de l'activité dentaire, en vue de lui offrir des perspectives tant en termes de pérennité que de développement. Cette troisième phase a permis de réaffirmer l'ambition de rendre plus attractive la pratique de l'odontologie au sein de notre entreprise.

En effet, au regard du contexte, la fidélisation de nos collaborateurs

et l'attractivité restent une priorité absolue pour nos centres de santé.

L'activité continue de marquer un net recul par rapport à l'année 2022, en raison d'une diminution importante du nombre de praticien(ne)s non compensée par les recrutements réalisés en 2023. Force est donc de constater que l'activité s'écarte de la trajectoire économique définie dans le cadre du plan de redressement.

Il n'en demeure pas moins que notre détermination à transformer la filière dentaire

demeure intacte, et que cette dernière bénéficiera, comme décidé, de maintenir les investissements définis en lien avec le plan stratégique VYV³ 2025, qui viendront contribuer à sa redynamisation et à son retour à l'équilibre économique.

Ce constat nous oblige, par ailleurs, à engager un remaillage territorial de nos centres de santé dentaire.

FAITS MARQUANTS

Des Centres de Soins Dentaires au concept VYV

Le centre de santé dentaire de Sotteville-lès-Rouen a eu la chance d'intégrer le concept VYV dentaire en octobre 2023. Celui-ci comprend 2 fauteuils, des espaces de travail ergonomiques, facilitant le travail des professionnels (praticiens, assistantes et agents d'accueil). Ces équipements nouvelle génération garantissent aux patients une excellente prise en charge dans des espaces agréables et confortables. Cette rénovation permet d'inscrire VYV³ Normandie dans un nouveau courant et confirme sa volonté de modernité et de développement. Notre adhésion au Groupe VYV implique une transformation des centres de santé dentaire en améliorant l'expérience des patients et la qualité de vie des collaborateurs de la filière.

Ceci passe également par la modernisation des outils et des pratiques via des dispositifs d'empreinte optique et l'amélioration de nos plateaux techniques.



CHIFFRES CLÉS

PÔLE OFFRE DE SOINS / SANTÉ DENTAIRE



CA 2023

15,7 M€

(18,3 M€ en 2022)



Centres dentaire

24 centres



CA prothèses

10,7 M€

(12,9 M€ en 2022)



CA soins

4,8 M€

(5,2 M€ en 2022)



CA orthodontie

184 k€

(183 k€ en 2022)



FOCUS

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE VYV DENTAIRE EN NORMANDIE

L'année 2023 a été consacrée à la (re)prise de contact avec différents partenaires de la filière dentaire. L'arrivée de notre directrice de l'offre de soins, s'est notamment traduite par des rencontres avec les conseils de l'ordre, l'ARS, le département d'odontologie de l'université de Rouen et quelques collectivités.

Ces rendez-vous ont permis de présenter VYV³ Normandie et plus particulièrement les projets et les enjeux de notre filière dentaire. Des échanges extrêmement précieux et d'ouverture, sur la connaissance partagée et le positionnement de l'offre de nos centres de santé dentaire.



LE CENTRE DE SANTÉ VYV DENTAIRE DE CAEN

PHARMACIE

L'activité pharmacie de VYV³ Normandie est composée de six pharmacies réparties essentiellement rive gauche, en périphérie de Rouen, excepté Neuville-lès-Dieppe et Elbeuf.

Malgré des actions menées depuis 2021 dans le cadre du plan de redressement, cette filière continue de traverser une période compliquée.

À ce titre, différentes actions ont été déclinées afin d'aider la filière pharmacie à revoir ses pratiques et son fonctionnement.

La filière rencontre par ailleurs, comme d'autres filières de VYV³, de grandes difficultés de recrutement et ce à la fois pour les postes de préparatrices comme de pharmaciens. En effet,

les jeunes étudiants choisissent plus facilement d'assurer leur métier au sein de laboratoires pharmaceutiques.

Pour autant, des actions de formation sont déclinées, pour répondre aux besoins et faisant suite notamment au décret d'août 2023, permettant aux pharmaciens de prescrire des ordonnances pour la vaccination des patients.

FAITS MARQUANTS

Une filière réorganisée

L'année 2023 s'est surtout inscrite sous le signe de l'organisation pour certaines de nos pharmacies, faisant suite à des départs en retraite de pharmaciens directeurs.

Certaines de nos collaboratrices, qui occupaient le poste de pharmaciennes adjointes, ont eu l'opportunité de continuer leur carrière en tant que directrices de pharmacie. C'est notamment le cas de la pharmacie de Canteleu.

De son côté, la pharmacie de Rouen a dû mettre en place une réorganisation pour assurer la stabilité de l'équipe, avec la création de deux postes de pharmaciens à plein temps.

La pharmacie de Grand Couronne a également été contrainte de se réorganiser, suite au départ à la retraite du pharmacien en place depuis de nombreuses années.

Ces changements ont entraîné une réorganisation dans trois de nos pharmacies, soit la moitié des sites de notre filière.

Ces évolutions professionnelles ont pu être proposées à nos collaborateurs, grâce aux opportunités de progression offertes au sein des établissements de VYV³ Normandie.



CHIFFRES CLÉS

PÔLE OFFRE DE SOINS / PHARMACIE



CA 2023

6,7 M€
(7,1 M€ en 2022)



Pharmacie

6 en 2023



CA vente
ordonnancées

6 M€
(6,4 M€ en 2022)



CA vente non-
ordonnancées

683 k€
(756 k€ en 2022)

FOCUS

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Courant 2023, et ce pour répondre à la fois aux besoins des patients et d'avoir un œil extérieur aux actions déclinées dans le cadre du plan de redressement, nous avons permis à chacune de nos pharmacies de bénéficier d'un diagnostic complet de leur activité. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la déclinaison du plan de redressement afin de consolider les actions qui fonctionnent et doivent être consolidées, de réviser ce qu'il est nécessaire de modifier et de mettre en place certaines actions nouvelles et ce pour permettre à la filière de perdurer dans notre bouquet de services.

LA PHARMACIE MUTUALISTE DE
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN



Personnes agées

vyv³

Normandie



PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les résidences autonomie s'adressent prioritairement aux personnes âgées de plus de 60 ans désireuses de vivre dans un cadre confortable, adapté et sécurisé favorisant la préservation de l'autonomie et la lutte contre l'isolement social.

Une résidence autonomie peut également accueillir des personnes en situation de handicap, des jeunes travailleurs et des étudiants.

C'est un lieu de vie, les résidents sont libres d'aller et venir. Ils choisissent leurs professionnels de santé et peuvent garder leurs aides à domicile.

Les résidences autonomie offrent 2 types de séjour :

- Des séjours de courte durée, pour rompre avec le quotidien, découvrir la vie en résidence, pallier l'absence des proches, réaliser des travaux à domicile, se reposer après une hospitalisation, changer de cadre de vie ou prendre des vacances ;
- Un accueil permanent offrant plus de sérénité pour le résident et ses proches, tisser des liens avec d'autres seniors, disposer d'un appartement adapté, maintenir leur autonomie, accéder à un espace de vie sécurisé, bénéficier de la présence de professionnels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Chaque jour, nos équipes de professionnels s'engagent pour le bien-être de tous en proposant des services adaptés qui répondent à des valeurs communes :

- Garantir accueil et respect pour tous ;
- Favoriser l'autonomie ;
- Être à l'écoute ;
- Assurer un accompagnement personnalisé ;
- Développer et maintenir la vie sociale.



DES RÉSIDENTES À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES RIVES DE L'ORNE À CAEN

FAITS MARQUANTS

Les évaluations externes

Le principal fait marquant de cette année fut les évaluations externes réalisées sur l'ensemble de nos établissements par un cabinet extérieur.

Ces évaluations, qui ont lieu

tous les 5 ans, avaient comme particularité cette fois-ci de répondre à un nouveau référentiel, mis en place par l'HAS, qui a pour but d'identifier la bientraitance mise en place dans nos établissements et de lutter contre la maltraitance.

Tous nos établissements ont réussi cette évaluation et ont obtenu de très bonnes notes.

Les rapports d'évaluation sont mis à disposition de tous ceux qui souhaiteraient les consulter.

Signature du CPOM et mise en place d'un forfait qualité dans nos 4 résidences autonomie du Calvados

L'année 2023 a été l'année du lancement du CPOM (Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens) pour nos 4 résidences autonomie du Calvados. Ce

CPOM, signé avec le Conseil Départemental du Calvados, donne lieu à des objectifs prioritaires que les établissements devront réaliser dans une période de 4 ans.

À la suite d'un appel à projet, le Conseil Départemental nous a également doté d'une enveloppe pour améliorer l'animation

au sein de nos 4 résidences autonomie.

Cette enveloppe nous a permis de mettre en place la solution STRAVVEL. Cette solution amène au cœur de nos résidences autonomie, des spectacles vivants interactifs et sensoriels pour faire s'é mouvoir, s'évader et voyager les résidents.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ACCOMPAGNEMENT / PERSONNES ÂGÉES



5
résidences
autonomie



Taux d'occupation
90,8%



Taux de rotation
7,83 en 2023

LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Les EHPAD sont des structures médicalisées. Ils s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, présentant des troubles cognitifs de type maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, qui ne peuvent plus être maintenues à domicile.

Les structures disposent de logements confortables, composés d'une salle d'eau

(douche, lavabo, WC) et sont personnalisables par l'apport de quelques meubles et éléments de décoration. Un système de sécurité individuel permet au résident de demander de l'aide en toutes circonstances. Les locaux offrent au résident la possibilité d'aller et venir dans un espace adapté et sécurisé.

En accord avec les valeurs de la bientraitance, l'équipe soignante, présente 24h/24, dispense des

soins personnalisés dans le plus grand respect de la personne accueillie. Elle travaille en liaison avec le médecin coordonnateur de l'établissement. Elle comprend notamment des ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues et infirmiers à disposition du résident et des familles. Le résident conserve le libre choix de son médecin traitant ainsi que de ses autres intervenants libéraux.



UNE SÉANCE DE GYMNASTIQUE DOUCE
À L'EHPAD SAINT-JUST AU HAVRE

FAITS MARQUANTS

Mise en place de systèmes de détection de chutes

A la suite d'un appel à projet remporté, deux de nos EHPAD ont eu la chance de mettre en place dans quelques chambres, un système de détection des chutes permettant une analyse des chutes.

En effet, le système se matérialise par une caméra installée dans la chambre des résidents susceptibles de faire des chutes. Cette caméra enregistre les mouvements du résident et permet de comprendre la chute. L'analyse est ensuite faite par l'ergothérapeute et les infirmières et permet de mettre en place, lorsque c'est possible, des actions visant à éviter ces chutes.

Le flux vidéo est enregistré sous forme de nuage de points permettant de voir les mouvements sans pour autant voir la personne. Ce qui permet de garder l'anonymat du résident pour lequel ce système est mis en place.

L'objectif est d'installer de plus en plus de dispositifs dans les années à venir.

Utilisation de casques à réalité virtuelle

Nous avons eu la chance de déployer des casques de réalité virtuelle au sein de nos EHPAD. La solution choisie est la solution LUMEEN.

LUMEEN est un dispositif médical et récréatif destiné au secteur sanitaire et médico-social qui offre des expériences immersives en réalité virtuelle pour améliorer le bien-être, favoriser le lien social, réduire

l'anxiété, la douleur, les troubles du comportement et la consommation médicamenteuse.

Concrètement, les résidents sont équipés d'un casque, ce qui leur permet d'être plongés dans une expérience immersive.

De nombreuses expériences sont proposées :

- Plus de 100 expériences d'évasion pour favoriser le bien-être et le lien social. 2 à 4 nouveaux contenus sont publiés par mois ;

- Un programme de relaxation basé sur des concepts d'hypnose médicale pour agir contre l'anxiété et la douleur ;
- Aller partout dans le monde pour raviver les souvenirs ou découvrir des lieux grâce au programme réminiscence basé sur Google Maps.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ACCOMPAGNEMENT / EHPAD



Établissements
6 EHPAD



Taux d'occupation
91,5%



Nombre d'admissions
234



FOCUS

L'EHPAD LE JARDIN D'ELSA PASSE À L'ACTION FACE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

A l'initiative de notre principale prestataire de restauration Ansamble, l'EHPAD a été sélectionné pour participer à une étude du gaspillage alimentaire de l'établissement. Le Syvedac (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) a été mobilisé pour ce premier exercice.

Notre prestataire Ansamble s'engage à ce que chacun des établissements couverts par ses prestations bénéficie d'un diagnostic par an.

Le poids total du gaspillage alimentaire de la semaine est estimé à 68 kilos pour 455 repas servis. Cela équivaut à 139g par repas et par personne.

Des bonnes pratiques ont été constatés pendant la semaine :

- Pain tranché au fur et à mesure ;
- Restes de légumes en cuisine réutilisés pour le potage ;
- Choix de prendre l'accompagnement et d'avoir de la sauce.

Depuis la restitution du diagnostic, de nombreuses actions ont été identifiées et pour certaines, initiées :

- Adapter davantage la quantité à l'appétit des convives et travailler la présentation ;
- Déterminer de manière plus précise les quantités nécessaires pour le pain et les liquides ;
- Pour le pain : adapter en fonction des menus, ne pas proposer de pain en début de service et faire des tranches plus fines ;
- Donner les médicaments un peu plus tard pendant le repas pour éviter l'effet coupe-faim ;
- Mettre plus de couleur dans l'assiette et développer le manger main avec des bâtonnets de légume par exemple ;
- Identifier les repas qui ne sont pas appréciés pour ne pas les proposer de nouveau ;
- Communiquer auprès des résidents sur le gaspillage alimentaire.



DES RÉSIDENTS DE L'EHPAD
LE JARDIN D'ELSA À IFS



Services à domicile

vyv³

Normandie



SERVICES À DOMICILE

Le bien vieillir à domicile est un enjeu majeur pour notre société. Répondre aux besoins à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou malades, nécessite un accompagnement pluriel, pluridisciplinaire et coordonné.

Alors que les métiers du soin peinent toujours à recruter, les professionnels de nos services du domicile, totalement engagés auprès des patients, œuvrent au quotidien pour leur permettre de rester chez eux dans les meilleures conditions.

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Les centres de soins infirmiers proposent des soins sur les secteurs de Bayeux, Dives sur mer et Colombelles. Les infirmiers interviennent sur prescription médicale, essentiellement à domicile, pour dispenser des soins 7j/7. Intégrés dans une dynamique de réseau, de dépistage et de prévention, les CSI participent aux soins de premiers recours.

2023 a été une année délicate pour les CSI qui subissent une baisse de 4 % de leur activité. Même si une meilleure reconnaissance financière des actes de soins via les bilans de soins infirmiers, liés à l'accompagnement de patients en perte d'autonomie, est appliquée depuis 2022, de nouvelles molécules (traitements

moins lourds), des changements de pratiques dans les modes d'administrations (moins de médicaments injectables) et les vaccinations, désormais proposées en pharmacie, participent à la baisse de l'activité des CSI.

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Les services de soins infirmiers à domicile accompagnent les personnes âgées en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap, dans leur choix de rester chez elles. Intervenant 7j/7, les équipes SSIAD proposent des soins, de l'aide, du matériel, des actions de prévention, et le soutien aux aidants. Ils s'inscrivent dans un tissu partenarial riche qui permet une prise en soins globale du patient dans son environnement choisi.

Encore cette année, la difficulté majeure des services aura été le recrutement. Le secteur reste très impacté par cette pénurie. Néanmoins, il semblerait que la situation commence à se stabiliser avec moins de départs et l'intégration confirmée de nouveaux collaborateurs.

2023 aura été également l'année des réformes SSIAD puisque la tarification liée à l'activité est effective. Ce sont désormais des forfaits tarifés qui sont appliqués

selon l'autonomie et la charge en soins des patients.

Le cahier des charges des Services Autonomies Domicile est paru le 13 juillet 2023, donnant le lancement de la réforme des SAD. Les SSIAD doivent s'adjoindre une activité d'Aide pour devenir SAD mixte à l'horizon juin 2025.

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES ALZHEIMER

Les équipes spécialisées Alzheimer, basées dans l'Orne, proposent des séances pour mieux vivre avec la maladie d'Alzheimer (ou troubles apparentés). Les équipes composées d'ergothérapeutes et d'assistants en soins

géronologiques accompagnent, en partenariat avec d'autres SSIAD, les patients et leur entourage pour une douzaine de séances hebdomadaires.

L'activité ESA pâtit, elle aussi, des difficultés de recrutement que

rencontrent les SSIAD partenaires. Néanmoins ce sont des services qui sont clairement identifiés sur leur territoire et vers lesquels les professionnels savent orienter les usagers.

FAITS MARQUANTS

Le SSIAD de Flers a intégré le nouveau pôle de santé

Situé dans l'ancienne clinique de Flers, le SSIAD dispose de locaux neufs, spacieux et agréables. L'équipe a très vite pris ses marques et s'y sent bien. La proximité immédiate d'équipes pluridisciplinaires de soins et d'accompagnement permet de renforcer les partenariats déjà existants. Des projets innovants, sélectionnés et financés par la Conférence des Financeurs.

Une voiture électrique au SSIAD de Canteleu

C'est une première dans l'entreprise, le SSIAD s'est équipé en fin d'année 2023 d'un véhicule électrique. Les soignants se déplacent quotidiennement à domicile, il leur est indispensable d'avoir un véhicule. Une réflexion a été menée pour réussir à concilier la nécessaire volonté de s'engager dans une démarche RSE et les impératifs de déplacements en SSIAD (multiples arrêts et démarrages, certitude de pouvoir faire une tournée complète avec une charge, simplicité et faisabilité de rechargement sur site). Basé dans les locaux de l'EHPAD Jean Ferrat, le SSIAD de Canteleu peut y recharger le véhicule en limitant les contraintes. L'équipe est ainsi fière de participer à la qualité de notre environnement.



L'ÉQUIPE DU SSIAD DE CANTELEU



FOCUS

LA DOUCHE AU LIT, UN VRAI SOIN DE CONFORT

Qui ne s'est pas dit un jour « une bonne douche me fera le plus grand bien » ?

Les personnes en grande perte d'autonomie ou en situation de handicap ne peuvent, trop souvent, plus accéder à leur douche et profiter de ce moment de détente.

Pour répondre à ce besoin, les équipes SSIAD ont investi dans du matériel adapté et se sont formées pour proposer aux patients qui le souhaitent d'avoir une vraie douche tout en restant dans leur lit.

Les aides-soignantes interviennent en binôme, sur un temps dédié en dehors des soins classiques. Le matériel est composé d'une protection imperméable fixée sur le lit et d'un système mobile avec moteur, douchette et bacs de récupération pour proposer ce soin dit « de confort », véritable moment de bien-être pour le patient.



CHIFFRES CLÉS

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS



Centres infirmiers
3



Soins réalisés
23 520 en 2023



Infirmiers
16 en 2023

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



SSIAD
8



**Nombre de personnes
accompagnées**
4 497



Taux d'occupation
77,4%

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES ALZHEIMER



Équipes spécialisées
2



Nombre de séances
1 196 en 2023



Nombre de places
23 en 2023



Personnes en situation de handicap

vyv³

Normandie



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LES RÉSIDENCES ACCUEIL

DEUX RÉSIDENCES EN NORMANDIE



La résidence Luce

propose 20 logements individuels de type F2 non meublés, depuis mars 2017.



La résidence Séraphine

propose depuis le 1^{er} janvier 2021, 17 logements individuels de type F1 non meublés.

La Résidence Accueil est un lieu de vie pour les personnes isolées en situation de handicap psychique stabilisé.

La Résidence Accueil se caractérise par 3 aspects essentiels :

- Des logements privatifs avec la présence d'hôte ;
- L'accompagnement à la vie sociale ;
- Le soutien de services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Elle s'inscrit dans le champ du logement social. Ainsi, les locataires bénéficient à la fois d'un logement individuel et de passerelles « à la carte » avec des

structures d'accompagnement (GEM, SAVS, SAMSAH...).

L'animation proposée par des professionnels et l'incitation à exercer des activités extérieures permettent de rompre l'isolement.

Les logements sont tous équipés d'une kitchenette, permettant à chaque occupant d'avoir une vie privée et d'être autonome. Bien sûr, tous les résidents ont accès aux espaces communs, permettant une vie semi-collective avec notamment le partage de repas et des activités communes.

Les hôtes sont présents tous les jours, accompagnent les résidents dans l'organisation quotidienne et animent des temps collectifs. Ils

échantent avec les partenaires afin de faciliter l'inclusion des résidents au sein de la Cité et sont en lien avec le milieu soignant et les familles.

Si besoin, les résidents bénéficient d'un accompagnement à la vie sociale et du soutien de services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Le loyer et les charges du logement sont dus par le résident, il est donc possible de bénéficier de l'APL. La présence des professionnels et une partie de l'animation sont financées par une subvention de l'Etat. Les hôtes sont présents 7j/7 selon un planning défini.

FAITS MARQUANTS de la résidence Luce

Avril 2023 : Travaux de rénovation des peintures des couloirs de la résidence LUCE

Les travaux de rénovation des couloirs ont été entrepris et achevés en avril 2023. Cette réfection des peintures a permis d'embellir l'ensemble des couloirs améliorant ainsi l'esthétique et la propreté des lieux créant une atmosphère agréable et conviviale pour les résidents et les visiteurs.

9 octobre 2023 : Portes ouvertes de la résidence accueil LUCE

L'organisation d'une journée porte ouverte à la Résidence Luce pendant la semaine des pensions de famille représente une initiative significative. Cet événement spécialement dédié aux usagers et aux professionnels du secteur vise à promouvoir les dispositifs tels que la résidence accueil. Tout d'abord, cette journée permet d'offrir une visibilité à la résidence et de sensibiliser les usagers potentiels ainsi que les professionnels du domaine médico-social sur les offres de logement et les services disponibles. Les visiteurs ont ainsi l'opportunité de découvrir les installations de la résidence ce qui peut faciliter leur prise de décision concernant leur choix de résidences ou de partenariats. La participation de cinq résidents à cet événement témoigne de leur implication à la démarche d'ouverture de la résidence. Leur présence offre également aux visiteurs l'occasion d'échanger directement avec ceux qui bénéficient des services de la résidence, leur permettant ainsi de mieux comprendre leur expérience et leurs besoins. En outre, nous avons noté la participation d'une vingtaine de partenaires du secteur médico-social.

FOCUS

Match de foot au stade Malherbe

A l'occasion de la visite de Monsieur Joly, conseiller départemental, dans nos locaux, 14 places ont été offertes par le Conseil Départemental aux résidents pour assister à un match de football au stade Malherbe dans une volonté de soutenir et de promouvoir l'accès des personnes en situation de handicap à des activités culturelles et sportives inclusives.

La participation des résidents au match Caen-Dunkerque fut une expérience immersive très appréciée qui favorise la socialisation. Les résidents étaient très enthousiastes pendant le match.

Nous avons pu nous y rendre avec quelques usagers du SASLA avec qui les résidents ont pu créer du lien.

Cette initiative témoigne de l'engagement de la résidence et du Conseil Départemental à promouvoir l'inclusion sociale et à offrir des loisirs accessibles à tous.

➤ FAITS MARQUANTS de la résidence Séraphine

Venue d'Eric Chenut et Dominique Joseph à la résidence Séraphine

Eric Chenut, Président de la FNMF, et Dominique Joseph, Secrétaire générale de la Fédération de la Mutualité Française, sont venus à la rencontre des habitants de la résidence Séraphine le 24 mars 2023. À cette occasion, les 17 habitants, comme Pierre, Margaux, Mathieu, Albin, Ludovic ou encore Estelle, ont échangé sur leurs parcours autour d'un café et mené la visite avec brio pour faire découvrir les espaces collectifs et le fonctionnement de la résidence. Le retour à l'autonomie et la création de liens sociaux étaient au cœur des échanges ! Eric Chenut, qui ne s'est pas décontenancé face à l'exposé complet préparé par Estelle et les autres habitants, avec la complicité de Monia et Maxime, les 2 animateurs, a bien saisi l'importance que jouait la résidence dans leurs vies. Il a, par ailleurs, réaffirmé le rôle capital de la Mutualité pour soutenir la création de ce type de structure, à l'image de ce qui a été fait avec Séraphine.

Novembre 2023 : Vernissage de l'exposition « Dans l'œil de Séraphine » à L'Hôtel de Ville de Rouen

C'était un moment de fierté et de joie pour tous les participants, en présence d'Elizabeth Labaye, conseillère municipale déléguée à la culture et au patrimoine et au patrimoine, Isabelle Wuillème, présidente de VYV³ Normandie, Olivier Cosson, photographe, et les résidents de la Résidence Accueil Séraphine. Ce projet, financé par l'Unafam, est le fruit de plusieurs ateliers d'initiation à la photographie, menés par le photographe rouennais Olivier Cosson, auprès des habitants de la Résidence accueil Séraphine. Le thème "Nature urbaine" a permis à chacun de découvrir et d'expérimenter l'art de la photographie. La Ville de Rouen a permis de mettre en lumière le travail remarquable de nos résidents et du photographe Olivier Cosson. Cette exposition était à découvrir du 28 novembre au 22 décembre à la mairie de Rouen dans la Galerie du 1^{er} étage.

Création du poulailler

Dans le prolongement de notre projet de jardin, financé par la métropole et en réponse à l'appel à projet "Métropole Nourricière", nous avons réussi à mettre en place un poulailler en mai 2023. Cette réalisation remarquable a été possible grâce à l'engagement des résidents qui ont participé activement à la construction, à l'entretien et à la surveillance des poules. Un groupe de sept personnes s'est constitué pour se relayer dans ces différentes tâches.



FOCUS

Duoday 2023

Cette année, quatre résidents, ont pu faire une immersion en entreprise à l'occasion de la journée DUODAY. Les référents de chaque entreprise ont été conviés à Séraphine pour un temps de retours d'expérience. Ce fut également l'occasion pour eux de découvrir la résidence et consolider les liens créés lors des stages. Un retour positif des participants qui souhaitent réitérer l'expérience en 2024.



VISITE D'ERIC CHENUT
À LA RÉSIDENCE SÉRAPHINE

CHIFFRES CLÉS

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Établissements
2 résidences



Taux d'occupation
99,3% en 2023
(96,4% en 2022)



Nombre de résidents
37

LE CENTRE D'ACTIVITÉS ET D'HÉBERGEMENT (CAH)

Le CAH Oxygène est un établissement médico-social ouvert depuis le 1^{er} juillet 2009 qui accueille des personnes en situation de handicap psychique stabilisé et dont l'état de santé ne relève plus d'une hospitalisation. C'est un lieu de vie sécurisé qui propose des accueils permanents et temporaires.

Son objectif est avant tout d'accompagner les personnes accueillies à développer leur autonomie dans les compétences domestiques et sociales du quotidien, au sein d'un logement personnel, autonome ou supervisé.

Les différentes missions menées par les équipes du CAH sont :

- Reconnaître et rendre possible l'autodétermination des personnes (agir et penser par soi-même) ;
- Renforcer et stimuler le rôle de citoyen et favoriser la reconnaissance sociale ;
- Lutter contre l'isolement ;
- Faciliter la vie en logement ;
- Soutenir et développer les habiletés sociales ;
- Prévenir les ruptures et accompagner les changements ;
- Ajuster l'accompagnement à l'évolution des pathologies ;
- Garantir l'accès aux soins et au bien-être psychique.

Ce travail est réalisé avec l'aide des partenaires sanitaires, sociaux, médico-sociaux, tutélaire et culturelles.

Pour réaliser ses missions, le CAH dispose de 3 services :

- Un Foyer de Vie composé d'un service hébergement pouvant accueillir 37 personnes dont 2 en accueil temporaire, et un service accueil de jour de 42 places (37 internes et 5 ETP de personnes semi-internes) ;
- Un Foyer d'Hébergement qui dispose de 11 places réservées à des travailleurs d'ESAT ;
- Un Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome (SASLA) composé de 14 appartements.

EN 2023, LE CAH OXYGÈNE A ACCOMPAGNÉ 83 PERSONNES DONT 12 EN ACCUEIL TEMPORAIRE GRÂCE À L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE COMPOSÉE DE 30 PROFESSIONNELS.

FAITS MARQUANTS

La restructuration du SASLA

Un changement d'organisation s'est mis en œuvre à compter d'août 2023, date d'arrivée de la nouvelle directrice adjointe en charge du SASLA. En raison d'un souhait de mise en conformité avec l'agrément du Conseil Départemental du Calvados, le choix a été fait de distinguer le SASLA du CAH Oxygène afin de le rapprocher des services d'accompagnement de la filière « Personnes en situation de handicap ».

Ainsi, les réunions d'équipe sont actuellement communes entre le SAVS « Le Phare » et le SASLA, certaines activités au service des bénéficiaires sont également mutualisées entre ces deux services.

Le choix de l'institution a été de mettre à profit l'expertise du travail en autonomie du SAVS au bénéfice du SASLA. L'enjeu est de favoriser la mise en conformité du SASLA au travers d'une formalisation des outils liés à la loi 2002-2 et de travailler sur une culture et des valeurs communes.



FAITS MARQUANTS

La première réunion du nouveau CVS

Suite à l'élection des membres du CVS lors du dernier trimestre 2022, à savoir 4 représentants des habitants, 4 représentants des familles, 1 représentante de VYV³ Normandie et 6 représentants du personnel, la première réunion a eu lieu le 16 janvier 2023.

Des temps d'échanges et de réunions ont été organisés en amont entre les habitants membres et l'ensemble des habitants du foyer de vie et du foyer d'hébergement, afin de préparer l'ordre du jour de cette réunion.

Ce temps fort de la vie de l'établissement a permis aux membres d'évoquer différents points relatifs au fonctionnement de l'établissement, à la vie du collectif et aux projets en cours et à venir.

Deux autres CVS ont eu lieu en 2023 : le 6 juin et le 14 novembre.

Psycyclette 2023

Du 11 au 16 juin 2023, deux bénéficiaires de l'accueil de jour, accompagnés de deux professionnels, ont participé à l'aventure Psycyclette aux côtés des adhérents de l'UNAFAM et de dizaines de participants d'autres établissements. Au départ d'Evreux, les cyclistes ont parcouru près de 300 kms en quelques jours pour atteindre le point d'arrivée à Tours où quelques festivités les attendaient. Initiative portée par l'UNAFAM Normandie, Psycyclette vise à sensibiliser le grand public au handicap psychique et à valoriser les personnes qui y participent via notamment la question du dépassement de soi.

La Fête de l'été du CAH

Le 22 juin 2023 a eu lieu la fête de l'été, événement phare de la vie du CAH Oxygène. Pour l'occasion, les familles des personnes accueillies furent conviées à venir partager un barbecue avec les habitants et salariés du CAH. Cette journée avait comme un goût de retrouvailles car il s'agissait du premier rendez-vous de ce type depuis l'épidémie de Covid.



FOCUS

PARTICIPATION À « BROC EN FRICHE »

Le samedi 10 juin 2023, plusieurs habitants du CAH se sont rendus, accompagnés de deux professionnels, à l'évènement Broc En Friche. Organisée par le DARE Bodereau, cette journée festive et conviviale fut l'occasion pour les participants des treize associations ou établissements médico-sociaux dont le CAH, d'assister à plusieurs spectacles de danse et participer à des ateliers créatifs autour du développement durable. Un village créatif fut également installé pour la journée avec la vente d'objets transformés ou recyclés, plantes, créations manuelles... Une belle opportunité pour les habitants de rencontrer et d'échanger avec d'autres bénéficiaires et pour les professionnels de découvrir le travail de nos partenaires !



CHIFFRES CLÉS

CENTRE D'ACTIVITÉS ET D'HÉBERGEMENT



1 établissement



Taux d'occupation
83% du CAH (général)

TAUX D'OCCUPATION



87,5 %
pour le foyer de vie



78,6 %
pour le foyer
d'hébergement



72,8 %
pour le SASLA

RÉPARTITION PAR FOYER



59 personnes
accueillies sur
le foyer de vie



13 personnes
accueillies sur
le foyer d'hébergement



13 personnes
accueillies sur
le SASLA



LE CAH OXYGÈNE À IFS

L'ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT), LA PASSERELLE VERTE

L'ESAT la Passerelle Verte, établissement d'aide et service par le travail (ESAT), est ouvert depuis le 23 juin 2005.

Son champ d'application est celui du secteur médico-social, avec la particularité du double enjeu que connaît ce type d'établissement :

- Un rôle d'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique ;
- Une finalité économique.

L'ESAT est composé de 2 sites éloignés de 40 kms :

- **A Vaux-sur-Aure** : activités agricoles et fabrication de glaces ;
- **A Ifs** : activités espaces verts et conditionnement.

LA FABRICATION DE GLACES ARTISANALES

L'embauche d'un deuxième saisonnier a été maintenue sur 2023.

Les travailleurs ont d'ailleurs débuté l'activité vente en fin d'année de manière volontaire et ce même au moment de la préparation des bûches de Noël. Le stress engendré les années précédentes par cette activité semble s'être estompé.

Cela fait 2 années consécutives que le chiffre d'affaires de l'activité glace augmente de manière très significative.

ACTIVITÉS FERME / ÉLEVAGE / TRAITE

La fin d'année 2023 signe la fin d'une activité importante sur le site de Vaux sur Aure par la mise en vente de notre SCEA. Nous avons, en effet, fait le choix de nous recentrer sur des activités d'élevage, production de lait et transformation du lait par le biais de notre production/vente de glaces.

Nous avons pu recruter un moniteur vacher et un moniteur glacier sur l'année 2023. Ces recrutements ont permis de redynamiser les ateliers tant au niveau des projets que des activités. Il est à noter que nous n'avons presque plus d'absentéisme de longue durée.

➤ FAITS MARQUANTS

Il est à noter que l'activité maraîchage s'est arrêtée en cours d'année.



ACTIVITÉS ESPACES-VERTS

Une année avec une baisse du CA de 2,3 %.

L'atelier Espaces-Verts est composé de 3 équipes (6 travailleurs et 1 moniteur par équipe).

Les contrats annuels et ponctuels sont majoritairement des contrats avec des entreprises.

L'atelier Espaces-Verts est saturé en nouveaux marchés. Il est souvent nécessaire de décliner les demandes faites par des prospects. A ce jour nous ne sommes toujours pas en mesure de prendre des chantiers pour des particuliers.

Cette activité physique nécessite une volonté forte de la part des personnes accueillies car c'est un travail manuel et extérieur. Les futurs départs seront à anticiper pour les années à venir afin de pérenniser cette activité.



CONDITIONNEMENT

Nous notons une augmentation du CA de 4 % avec la présence de 3 moniteurs pour 49 personnes.

La demande concernant les marchés en conditionnement et en travail à façon est fluctuante. Les commandes se font essentiellement au fil de l'eau et ne permettent pas d'avoir un prévisionnel sur l'année. L'atelier se maintient grâce la notoriété du travail de qualité de l'ESAT, ce qui permet de récupérer certains marchés.



FOCUS

APPLICATION D'UNE DES NOUVELLES DÉMARCHES DE LA TRANSFORMATION DES ESAT

Un CDD de 18 heures par semaine, dans le cadre d'un remplacement d'une personne en mi-temps thérapeutique, a débuté sur la fin d'année 2023 pour un poste d'opérateur de caisse au Super U d'Ifs. Ce projet a été mené conjointement par notre coordonnateur de projets et le mandataire judiciaire de la personne concernée.

Celui-ci vient de se prolonger jusqu'en juin 2024.

Pendant ce CDD, le CSAT est toujours maintenu à raison d'une matinée par semaine. D'une part, cela permet à la personne de continuer d'échanger avec l'équipe sur ses besoins et d'autre part à l'équipe d'assurer l'accompagnement nécessaire à la personne accueillie.

Dans ce même temps, un accompagnement auprès de France Travail a démarré, afin de tester la mesure d'accompagnement proposée par le Ministère. En effet cette mesure va se généraliser lorsqu'une personne en situation de handicap souhaitera aller vers le milieu ordinaire.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ACCOMPAGNEMENT / ESAT



1
établissement



CA 2023
1,05M€
(960 k€ en 2022)



91%
de taux d'occupation



4
activités



85
usagers



14
professionnels
d'encadrement



FABRICATION DE GLACE À LA FERME DE LA HAIZERIE

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE « LE PHARE »

Les Services d'Aide à la Vie Sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap par le biais d'un accompagnement personnalisé favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels en facilitant leurs accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité (cf art 312-1 CASF). Le SAVS Le Phare est, à ce titre, doté d'un agrément

du Conseil Départemental du Calvados de 50 places.

L'enquête de satisfaction effectuée auprès des bénéficiaires du SAVS souligne que 93 % des personnes sont satisfaites voire très satisfaites de l'accompagnement proposé.

L'aide aux démarches administratives, l'insertion sociale, l'accès aux soins sont identifiés comme les objectifs principaux d'accompagnement par les bénéficiaires.

Il est à noter que l'activité du service a été impactée par les mouvements du personnel : absence de cadre de proximité, vacance de poste d'un référent d'accompagnement le temps du remplacement avec réaffectation des suivis auprès des autres référents. Le surcroît d'activité, pendant plusieurs mois, n'a pas empêché la continuité du service. En effet, la mobilisation des professionnelles a été un véritable levier à la pérennité de l'action du service.



FOCUS

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ANNUELLE DE SATISFACTION

L'enquête a été distribuée en novembre et on note une bonne participation avec un taux de retour à 60 %. 100 % des bénéficiaires sont très satisfaits à satisfaits des services proposés par le SAVS. Les résultats de l'enquête sont très satisfaisants et l'analyse ne permet pas d'identifier des actions d'amélioration. Ces résultats seront envoyés aux bénéficiaires, mis à disposition à l'accueil et une affiche synthétique sera réalisée par le service Qualité pour affichage. Ils ont été également présentés à la prochaine réunion de concertation des usagers.

FAITS MARQUANTS

La poursuite du travail autour de l'amélioration du service

Dans la continuité des années précédentes, le SAVS a poursuivi son action de finalisation des outils de travail. En effet, la volonté de positionner le bénéficiaire au cœur de son accompagnement et de son projet personnalisé fait partie des valeurs socles du service. En effet, le principe d'autodétermination

est au cœur de l'action engagée par le service. A ce titre, un travail de finalisation de la procédure d'admission a été effectué.

A la fin de l'année 2023, le SAVS a engagé un travail de réflexion dans la perspective de l'évaluation externe qui aura lieu au premier semestre de l'année 2024.

Ce travail préparatoire s'est engagé autour des thématiques suivantes :

- Travail d'état des lieux des missions du service ;
- Engagement vers une volonté de concertation des bénéficiaires ;
- Participation de chacun à l'amélioration de la qualité ;
- Renfort de la traçabilité des actions via le logiciel AGEVAL ;
- Mise en pratique des nomenclatures liées à la loi SERAFIN-PH.

L'engagement vers une réflexion interservices pour améliorer et harmoniser les pratiques professionnelles

Un changement d'organisation a été mise en place au sein de la filière personnes en situation de handicap. Ce changement a été effectif à l'arrivée de la nouvelle directrice adjointe en août 2023. A ce titre, elle est en responsabilité du SAVS, SASLA et des résidences accueil Luce et Séraphine.

L'objectif de cette organisation est de poursuivre le travail engagé par les professionnels du service et de favoriser la mutualisation des compétences, tout en faisant valoir l'expertise et les singularités de chaque service. En conséquence, une mutualisation des réunions de service entre le SAVS et le SALSA s'est mise en place à partir de septembre 2023, de manière bimensuelle. Une réunion de service spécifique au SAVS est conservée afin de centrer les échanges sur les situations des bénéficiaires accompagnés par le service.

Enfin, la réflexion autour du positionnement professionnel a fait partie des axes prioritaires de la direction de la filière personnes en situation de handicap. Lors du second semestre de l'année 2023, un travail de recensement des besoins des professionnels et des démarches de recherche d'intervenants experts de l'analyse de pratiques a été effectué avec pour ambition, la mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux professionnels au début de l'année 2024.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ACCOMPAGNEMENT / SAVS



67

personnes suivies
en 2023



40 ans

d'âge moyen



20

entrées



20

sorties

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ TERANGA

Le Foyer d'accueil médicalisé TERANGA (qui signifie « hospitalité » en wolof), situé au cœur de l'écoquartier de Verson depuis 2016, est un établissement médico-social accueillant 32 adultes avec Trouble du Spectre de l'Autisme.

Le FAM dispose d'un agrément de 32 places. Cette structure médico-sociale médicalisée est financée par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Au sein de cette structure, 50 professionnels et 18 métiers accompagnent les habitants autour de leur bien-être,

épanouissement, et la prise en compte de leur besoin singulier 24H/24 et 365 jours par an.

Les missions et les valeurs du FAM :

- Accompagner les habitants du FAM dans les actes de vie quotidienne ;
- Favoriser leur bien-être et développer le sentiment de plaisir ;
- Maintenir une dynamique d'habitat du chez « soi » ;
- Créer et développer les apprentissages nécessaires à la réalisation de leur projet de vie ;

- Développer et maintenir leurs capacités à communiquer et à créer des relations sociales ;
- Favoriser un accompagnement éthique ;
- Respecter la singularité et la dignité des personnes accompagnées ;
- Faire valoir leurs droits et libertés ;
- Soutenir une culture bienveillante.

L'année 2023 a été marquée par la réalisation de différents projets tant sur le plan de l'accompagnement (séjour et réflexion éthique), l'ouverture vers l'extérieur que sur la dynamique institutionnelle et managériale du rayonnement du FAM.

Séjours des habitants du FAM

Pour la première fois depuis l'ouverture du FAM en 2016, les 32 habitants du FAM sont partis en séjour, accompagné par une trentaine de professionnels.

En mai 2023, les habitants de la maison verte ont réalisé un séjour à Center Parcs. En juin, la maison orange a séjourné à la ferme de l'Escure et en septembre les maisons bleue et jaune ont profité du village vacances de Portbail.

Ces transferts ont permis un accompagnement différencié du quotidien soutenant la démarche socialisante, et les capacités d'autonomie des habitants. Cette expérience a mis en avant les ressources adaptatives des habitants et a renforcé le lien

entre les résidents et l'équipe des professionnels.

Projet culturel

En 2022, l'équipe du FAM a gagné un appel à projet culture-santé déployé par la DRAC. Une subvention de 8 000 euros a été versée pour réaliser un spectacle et rendre inclusif l'accès à la culture. Ce projet financé par l'ARS s'est réalisé durant l'année 2023 à travers diverses actions culturelles :

- Résidence de la compagnie Big-up au sein du FAM (février, mars et avril 2023) afin de réaliser un spectacle coconstruit avec les habitants ;
- Une sensibilisation au trouble du spectre autistique s'est réalisée au sein de l'école primaire de Verson ;

- Une exposition de photos et des créations des habitants du FAM à l'espace public et culturel « Senghor » de Verson.

Afin de clôturer cet événement, une fête a eu lieu le vendredi 26 mai 2023 au FAM, avec nos habitants, les professionnels, les familles et les partenaires autour du spectacle des habitants du FAM.

Projet aménagement

En 2023, le FAM a remporté un appel à projet de la fondation Orange. Grâce à ce don nous avons pu acheter du mobilier adapté (sécurisé et solide) favorisant l'aménagement des maisons et un meilleur cadre de vie pour nos habitants.

FAITS MARQUANTS

Le FAM a retrouvé une stabilité concernant ses effectifs RH et sa dynamique institutionnelle.

L'arrivée d'un éducateur sportif à temps plein permettant aux habitants de faire du sport en milieu « ordinaire » (judo, basket, escalade, piscine, équitation) et favorisant une dynamique inclusive et une meilleure santé.

La modification de notre agrément d'accueil d'urgence en accueil permanent afin de pérenniser un accueil sous dérogation. Un de nos habitants a désormais une place permanente au sein de notre établissement. Ce changement vient rassurer une famille et permet un accompagnement adapté, structuré et serein pour le résident.



UNE ACTIVITÉ AU FAM TERANGA
À VERNON



FOCUS

LE RAYONNEMENT DU FAM

Le mardi 11 avril 2023 « le FAM Rayonne » a ouvert les portes des maisons et de l’institution.

Un des enjeux de l’accompagnement de nos habitants est l’éthique et le respect du droit d’aller et venir tout en assurant leur sécurité. Afin de symboliser notre vigilance à respecter leur bien-être et leur liberté, l’ouverture des portes est venue acter notre sens de l’accompagnement.

Tout au long de cette journée, l’équipe du FAM a porté du jaune afin de « rayonner » et contribuer à la visibilité des habitants.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ACCOMPAGNEMENT / FAM



1
établissement



86,5%
de taux d'occupation
(87,5% en 2022)



28
accueils permanents



2
accueils temporaires



2
accueils de jour

LES SERVICES MUTUALISÉS D'AIDE À DOMICILE LUCE ET TI'HAMEAU

Les Services Mutualisés d'Aide à Domicile (SMAD) s'adressent aux adultes de plus de 20 ans.

C'est un service d'auxiliaires de vie, présents 24h /24 répondant aux appels ponctuels des bénéficiaires, des personnes en situation de handicap moteur, attributaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

La MDPH accorde 3h de surveillance par jour en plus des heures de PCH « ordinaires ». Le principe est de mutualiser les heures pour permettre une présence 24h/24.

Les appartements sont précâblés en domotique. Cela permet aux bénéficiaires une installation d'équipements personnalisés, permettant un appel vers les auxiliaires de vie et si c'est le choix, un contrôle d'environnement.

Les personnes vivent en toute autonomie dans leur appartement avec des aides

directes pour assurer tous les actes de la vie quotidienne. Elles sont pour la plupart accompagnées également par un SAMSAH, une association comme l'AFM ou le Réseau SEP Normandie par exemple. Pour certains, ils bénéficient d'un SSIAD ou d'une HAD.

YV³ Normandie gère 2 SMAD :

- L'un situé au sein de la résidence LUCE au 47 Rue des Frères Lumière à Caen, proposant 10 appartements ;
- Le second, à Ti'Hameau, au 4- 6 Bd Victor Hugo, à Ifs, proposant 8 appartements.

L'objectif institutionnel du SMAD est d'offrir les conditions propices à l'épanouissement des personnes en situation de handicap en favorisant leur indépendance.

L'idée est de vivre en toute autonomie malgré les handicaps. Pour cela, la personne organise sa vie comme elle l'entend. Les conditions du logement sont

des conditions ordinaires. Les appartements sont éligibles aux APL.

Les besoins de la personne ont été évalués en amont. La coordinatrice a rencontré les personnes demandeuses autant de fois que nécessaire. La coordinatrice rencontre les professionnels accompagnants comme l'assistante sociale, l'ergothérapeute. Il est indispensable de connaître les besoins et les demandes de la personne bientôt accueillie pour y répondre le mieux possible.

La philosophie du SMAD étant d'offrir les conditions favorables à l'indépendance de ses bénéficiaires, ceux-ci ont la liberté de recourir au prestataire de leur choix pour leurs besoins quotidiens, afin d'adapter et de personnaliser leurs soins et leur accompagnement.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ACCOMPAGNEMENT / SMAD



2
établissements



18
logements



59,7%
de taux d'occupation
(59,4% en 2022)



LE SMAD LUCE À CAEN



Enfance et famille

vyv³

Normandie



ENFANCE ET FAMILLE

LES MULTI-ACCUEILS

Nous gérons, par délégation de service public, 4 multi-accueils de 20 places (à Maltot, Evrecy, à Trun et un nouveau à Pont l'Evêque) et 1 multi-accueil de 40 places (à Bretteville sur Odon).

« Les enfants d'aujourd'hui, feront la société de demain » telle est la philosophie de notre projet éducatif. Ainsi, notre objectif principal est l'épanouissement des enfants.

Pour ce faire, nous axons notre projet sur les 4 points suivants :

- Un multi-accueil où il fait bon vivre ;
- Un multi-accueil ancré dans le territoire ;

- La prévention au sein du multi-accueil ;
- L'accompagnement et le soutien à la parentalité.

Les directrices de nos multi-accueils sont éducatrices de jeunes enfants, et les équipes sont composées d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'assistantes petite enfance, d'un médecin pédiatre et d'une psychologue.

Le multi-accueil de Pont l'Evêque a connu une activité classique sur une année d'ouverture, avec une fréquentation croissante, pour atteindre un très bon niveau en fin 2023.

Concernant nos 4 autres multi-accueils, cette année est celle d'un retour à la normale, après 3 années fortement impactées par le Covid, où nous retrouvons une très bonne fréquentation et même une augmentation de près de 5 % du nombre d'heures facturées.

Par ailleurs, afin de compenser l'augmentation des charges, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a décidé d'augmenter les subventions de fonctionnement (Prestation de Service Unique) des multi-accueils.

FAITS MARQUANTS

Ouverture du multi-accueil Terre d'Auge, à Pont l'Evêque

Nous avons remporté l'appel d'offre de la Communauté de Communes Terre d'Auge, pour gérer leur nouveau multi-accueil de 20 places et continuer la gestion de leurs 2 relais petite enfance (que nous gérons depuis leurs ouvertures respectives en 2004 et 2018).

Le multi-accueil, disposant d'un agrément pour accueillir 20 enfants, a ouvert ses portes dans des locaux flambants neufs et

propose l'approche Snoezelen. En plus de disposer d'un local totalement dédié à cet effet, l'équipe a suivi une formation sur cette approche.

Dans cet espace éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, le but est de recréer une ambiance agréable, en faisant appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

L'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un positionnement d'écoute et

d'observation, privilégiant la notion de « prendre soin ». Il s'agit dès lors de trouver le juste équilibre entre stimulation et relaxation, dans une relation respectueuse de chacun.

Les résultats des expériences mises en place dans les structures d'accueil, indiquent une diminution sensible des comportements difficiles dans les temps suivant les séances.

Formation Premiers Secours en Santé Mentale

Au sein de nos multi-accueils, le soutien à la parentalité est un axe fondamental de notre projet éducatif. Nos équipes constatent que de plus en plus de parents semblent être en difficulté. Ce ne sont pas des parents démissionnaires, mais des parents perdus face à la multitude d'informations, de sites, de forum, de livres, de méthodes... Ils veulent bien faire, mais ne savent plus comment. Ils souhaitent tendre

vers l'éducation positive mais oublient la nécessité de mettre un cadre et de savoir dire non. Ainsi, depuis un moment, les équipes des multi-accueils et des relais petite enfance témoignent de situations inquiétantes concernant des parents et des assistants maternels qui ont exprimé de grosses difficultés, de profonds mal-être, pouvant aller jusqu'à des pensées suicidaires.

Afin d'accompagner les équipes, de les outiller pour faire face à de telles situations, les directrices de nos multi-

accueils, les responsables de nos relais petite enfance ont suivi la formation Premiers Secours en Santé Mentale, proposée par la Mutualité Française Normandie.

Les objectifs sont multiples : être capable de détecter une personne en souffrance mentale, savoir comment réagir, connaître les services ressources afin de l'orienter.



FOCUS

LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

L'actualité de la petite enfance a été marquée par la parution du rapport de l'IGAS, de livres chocs et de reportages en caméras cachées montrant des témoignages de professionnels exprimant des dérives et des pratiques maltraitantes de leurs collègues envers les enfants.

Le message de la direction de l'enfance et de VYV³ Normandie est clair : « professionnels des multi-accueils, nous sommes tous, individuellement et collectivement, responsables et garants du bien-être des enfants accueillis ».

Ainsi lors des journées pédagogiques annuelles, pendant lesquelles les multi-accueils ferment deux jours et toutes les équipes se retrouvent, la première journée portait sur « Ce que nous refusons ».

Nous avons réaffirmé haut et fort que laisser dire et laisser-faire équivaut à cautionner de telles pratiques.

Quel que soit le statut (titulaire, remplaçant, stagiaire) ou le diplôme de nos collaborateurs, nous demandons à chacun d'intervenir. Pour cela, nous avons travaillé en petits groupes, sous forme de jeux de rôle, sur la manière d'intervenir, d'interrompre un collègue, de lui exprimer son désaccord, de le verbaliser et de le faire remonter auprès de la direction.

La deuxième journée, plus légère, était intitulée « Prendre soin de soi, pour prendre soin des autres ». Nous avons choisi de proposer à nos collaborateurs des ateliers « cocooning » avec une sieste musicale, une séance de sophrologie et une séance de yoga.

CHIFFRES CLÉS

LES MULTI-ACCUEILS



5

établissements



71%

de taux d'occupation



161

enfants accueillis



207 798

heures facturées

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Nous gérons, par convention ou par délégation de service public, les relais petite enfance des communautés de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, Seules Terre et Mer et Terre d'Auge, des communes de Tourville sur Odon/Mouen/Verson, Louvigny/Bretteville sur Odon/Eterville et Fleury sur Orne.

Les relais petite enfance sont animés par des professionnelles diplômées, éducatrices de jeunes enfants ou conseillères en économie sociale et familiale.

Pour les parents : les RPE informent sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné.

Ils sensibilisent et accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur en les informant notamment sur les droits et obligations qui en découlent.

Pour les professionnels de la petite enfance et pour les parents : les RPE sont des lieux de rencontres et d'échanges.

Pour ce faire, ils organisent des temps collectifs, des réunions à thème, des conférences. Ils favorisent le décloisonnement entre les différents acteurs du territoire en développant des partenariats.

Pour les professionnels de l'accueil individuel : les RPE proposent un

soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Ils leur communiquent également des informations sur leurs droits et les aides possibles.

A l'instar du constat national, le département connaît une baisse importante du nombre d'assistants maternels agréés. Pour autant, l'activité des relais petite enfance est toujours aussi dense puisque la Caisse Nationale des Allocations Familiales a réaffirmé l'importance des RPE, en leur donnant une place de plus en plus centrale et en diversifiant leurs missions.

Ainsi, parallèlement aux services classiques proposés aux usagers (les matinées collectives, les sorties, les soirées thématiques...) les responsables des RPE sont amenés à :

- Être un guichet unique. Cela consiste à regrouper en un seul lieu toutes les informations et démarches nécessaires concernant l'accueil des jeunes enfants afin de simplifier les démarches administratives et d'orienter les familles vers les structures d'accueil adaptées à leurs besoins. Les RPE fournissent aux familles des informations claires et complètes sur les différents modes de garde disponibles sur le territoire (assistantes maternelles, crèches, jardins d'enfants, etc.), ainsi que sur les critères d'admission, les horaires, les tarifs, etc. :
- Participer à la coordination avec les différents acteurs de la petite enfance : les services sociaux, les collectivités territoriales, les associations familiales, etc., afin de garantir une offre de services cohérente et adaptée aux besoins locaux ;
- Participer à l'évaluation des besoins locaux ;
- Faire de la médiation entre les parents employeurs et les assistantes maternelles, notamment en cas de difficultés relationnelles ou administratives ;
- Accompagner les assistants maternels dans leur départ en formation ;
- Promouvoir le métier d'assistants maternels ;
- Participer à des actions locales en faveur de la petite enfance.

FAITS MARQUANTS

Les formations

Depuis la période Covid, les responsables de RPE sont très sollicités par les assistants maternels agréés afin d'évoquer les difficultés de leur métier et parfois de leur souffrance au travail. Par ailleurs, de nombreux parents témoignent de leur épuisement parental.

Afin d'accompagner nos collaborateurs et de les outiller pour faire face à de telles situations, les responsables de nos relais petite enfance ont suivi deux formations :

- 2 jours, au mois de janvier 2023, sur la Posture d'Ecoute ;
- 2 jours, au mois de décembre, sur les Premiers Secours en Santé Mentale, proposée par la Mutualité Française Normandie.



FOCUS

LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Nous avons organisé le premier séminaire des responsables de RPE VYV³. Ainsi les 13 et 14 novembre 2023, nous nous sommes rendus à Angers rencontrer les collègues de VYV³ Pays de la Loire, VYV³ Centre Val de Loire, de la Mutualité Française Limousine et de la Mutualité Française Bourgogne. Au total 25 responsables de RPE étaient présents.

Le 1^{er} jour, ils ont suivi une formation intitulée : « Revisiter ses pratiques à la lumière des neurosciences ». Le 2^e jour a laissé la place à des ateliers et des présentations de projets et d'expérimentations. Pour renforcer les échanges, la convivialité et développer le sentiment d'appartenance, une soirée festive a été organisée par la direction de VYV enfance entre les 2 jours de formation.

CHIFFRES CLÉS



11

relais petite enfance

Rapport financier 2023

vyv³

Normandie



PRÉAMBULE

Les comptes de VYV³ Normandie sont établis et présentés dans le respect des règles de fonctionnement du plan comptable général résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Conformément au règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels de l'exercice 2020, les postes de fonds propres du passif du bilan ont fait l'objet d'un retraitement pour mise en conformité avec ce nouveau règlement.

Chaque poste de l'actif, après évaluation, a donné lieu à différents provisionnements nécessaires à restituer une image fidèle du patrimoine tout en respectant les règles prudentielles requises et conformes aux préconisations du CRC.

LES FAITS MAJEURS

Une conjoncture tendue

Selon les dernières prévisions, les chocs simultanés causés par la pandémie, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le ralentissement économique brutal (dans un contexte de resserrement des conditions financières mondiales) constituent un sérieux frein pour le développement, qui persistera dans un avenir prévisible.

Dans la zone euro, la croissance évite la récession en 2023, mais n'enregistre qu'une progression de 0,4 %, en raison de l'effet différé du durcissement de la politique monétaire et de l'augmentation des prix de l'énergie.

Une croissance économique moins forte qu'espérée en France

Alors que plusieurs pays européens comme l'Allemagne sont en récession, la France a enregistré une croissance de 0,9 % sur 2023, contre une hausse de 2,5 % en 2022.

L'économie française a souffert des taux d'intérêt élevés imposés par la Banque Centrale Européenne (BCE) pour calmer une inflation record. La contraction du crédit a pesé sur l'investissement et la consommation des ménages alors que les exportations ont souffert du ralentissement de la demande mondiale.

Néanmoins, malgré le contexte

particulièrement difficile, la France confirme avoir évité une récession technique (c'est-à-dire deux trimestres consécutifs de recul du PIB).

Impact sur VYV³ Normandie

Des marchés financiers à la fois instables et performants

Après l'année 2022, désastreuse pour les marchés financiers, qui a conduit au provisionnement des moins-values latentes constatées pour nos placements financiers à hauteur de 5 342 k€, le marché obligataire a enregistré en 2023 des performances significatives et solides.

Des atypismes

L'exercice 2023 intègre des atypismes dans son résultat. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Pertes sur créances TP irrécouvrables (- 370 k€) ;
- Provision suite contrôle URSSAF (- 275 k€) ;
- Provisionnement des congés payés des salariés en arrêt supérieur à 90 jours (- 186 k€). La jurisprudence de septembre 2023 induit une incidence sur les indemnités de congés payés. La provision pour risques et charge constatée dans les comptes de l'exercice 2023 correspond à la valorisation chargée des congés payés individualisés

(basés sur les données paies) qui recensent 94 642 heures de maladie. La provision ne porte que sur l'année 2023 ;

- Liquidation de la SCI Herpin (+ 411 k€) ;
- Reprise des moins-values latentes du portefeuille obligataire de l'exercice 2022 (+ 5 342 k€) et dotation des moins-values latentes du portefeuille obligataire constatées au 31/12/2023 selon la valeur du portefeuille (- 3 498 k€).

L'agrégation des atypismes ci-avant exposés représente un montant de - 1 424 k€.

Des activités en croissance

Malgré une croissance économique française ralentie sur l'exercice 2023, le chiffre d'affaires des services de soins et d'accompagnement de VYV³ Normandie connaît une stabilité par rapport à 2022. En neutralisant l'activité des centres de santé dentaire, le chiffre d'affaires global de l'entreprise évolue de 2 609 k€ (+ 3 % vs 2022).

Un changement de périmètre fiscal sur 2022

Pour mémoire, sur l'exercice 2022, VYV³ Normandie a fait le choix de renoncer à la sectorisation de ses activités en matière d'impôt sur les sociétés. L'ensemble des activités de l'entreprise sont donc soumises à l'Impôt sur les Sociétés. Ce changement majeur de périmètre produit des impacts sur l'exercice 2023 par la reprise du déficit fiscal 2022 sur le bénéfice fiscal de l'exercice.

Changement de dénomination sociale

La Mutualité Française Normandie Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes est devenue VYV³ Normandie à la faveur d'une décision de l'Assemblée Générale, en date du 13 juin 2023.

Contrôle fiscal 2020 – 2021

En date du 11 juillet 2023, et suite à la vérification de comptabilité qui s'est déroulée du 14/02/2023 au 10/07/2023 sur la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2021, VYV³ Normandie s'est vu proposer une rectification :

- Régularisation de TVA compte tenu d'une déduction anticipée de TVA déductible trouvant à s'appliquer sur des fournisseurs relevant du régime des encaissements :
 - Droits 38 186 € et intérêts de retard 1 016 €. Le coût de ce chef de redressement est uniquement lié aux intérêts de retard ;
- Décalage dans la déclaration des quotes-parts de résultats imposables des sociétés fiscalement transparentes :
 - Rappel de résultat fiscal 2020 : 995 049 €
 - Rappel de résultat fiscal 2021 : - 427 272 €
- Incidence sur l'impôt de 214 079 € (dont 43 235 € d'intérêts de retard). Le coût réel de ce chef de redressement est uniquement lié aux intérêts de retard.

VYV³ Normandie a accepté les termes de la proposition de redressement et les incidences ont été intégrées aux comptes de l'exercice 2023.

Transfert des équipes de la Direction des Systèmes d'information (DSI)

Les équipes de la DSI de VYV³ Normandie (six personnes) ont été transférées au GIE VYV³ IT à compter du 1^{er} novembre 2023. L'opération vise la mutualisation des ressources du groupe, qui s'inscrit dans le cadre d'une organisation cible, facilitant la convergence des outils et la limitation à terme des coûts.

Ouvertures et fermetures de centres en 2023

Sur l'exercice 2023 VYV³ Normandie :

- **a transféré les centres** **Ecouter Voir** de :
 - Maromme ;
- **a créé les centres** **Ecouter Voir** suivants :
 - Granville Yquelon – santé visuelle et santé auditive ;
 - Lors du transfert de Maromme, création de l'activité santé auditive ;
 - Lors de la rénovation du centre d'Yvetot, création de l'activité santé auditive.

Les fermetures administratives de centres de santé dentaires ont été réalisées sur l'exercice 2023 comme suit :

- **Fermeture** :
 - Le centre de santé dentaire de Flers ;
 - Le centre de santé dentaire de Canteleu ;
 - Le centre de santé dentaire de St Etienne du Rouvray ;
 - Le centre de santé dentaire du Havre Colbert ;
 - Le laboratoire de prothèses dentaires d'Alençon.

VYV³ Normandie a cédé ou transféré les biens suivants :

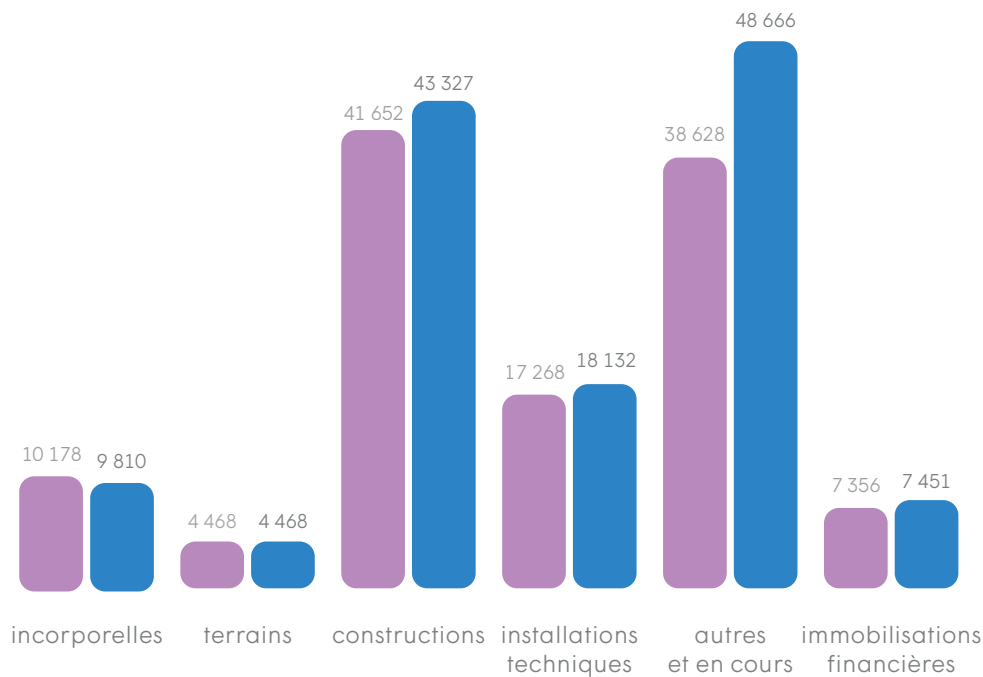
- Le droit au bail d'Honfleur, Dieppe et Pont-Audemer.

BILAN

ACTIF - IMMOBILISATIONS

La variation nette des immobilisations au 31 décembre 2023 (incorporelles, corporelles et financières) s'établit à 7 052 k€ ; cette hausse est en corrélation avec la politique d'investissement soutenue. La valorisation nette de l'actif immobilisé, en fin d'exercice est arrêtée à 64 199 k€.

La valorisation brute des immobilisations avant amortissements et provisions (incorporelles, corporelles et financières) est de 131 854 k€ à fin 2023, contre 119 550 k€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,3 %.



● 2022

● 2023

Données en k€

Valorisation brute des immobilisations

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (INCORPORELS ET CORPORELS) DE L'EXERCICE 2023 :

Création / reprise d'activité

Centre Ecouter Voir Yquelon (santé visuelle et santé auditive)	817 k€
Centre Ecouter Voir Yvetot (santé auditive)	396 k€

Rénovation de centre

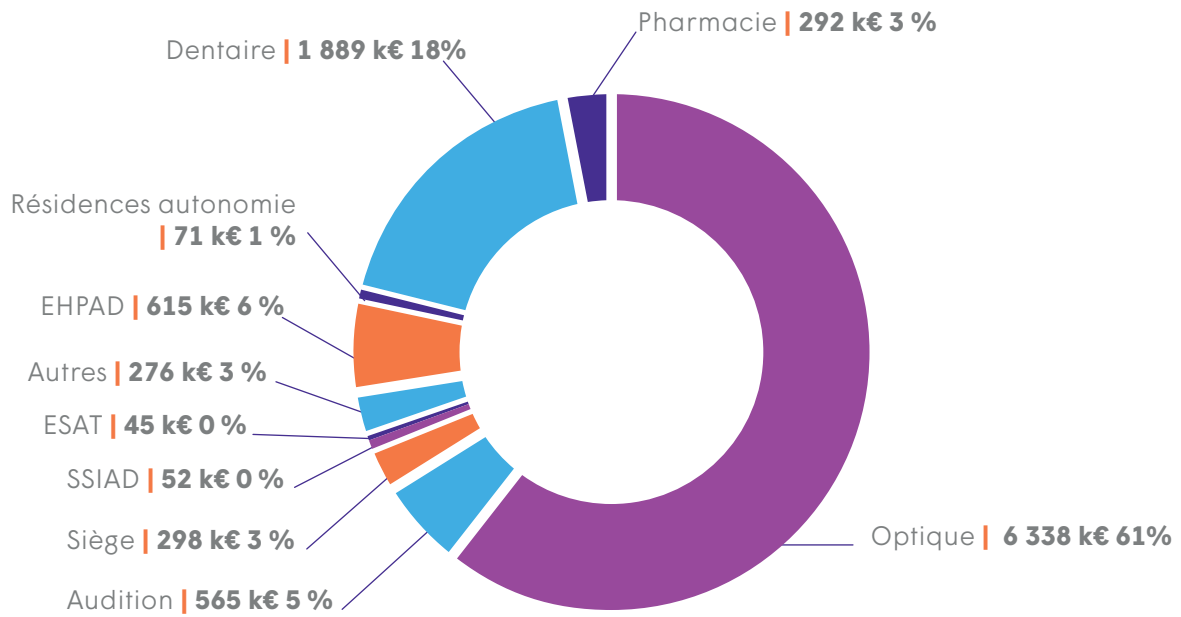
Centre Ecouter Voir Caen (santé visuelle)	435 k€
Centre Ecouter Voir Cherbourg (santé visuelle)	473 k€
Centre Ecouter Voir Colombelles (santé visuelle)	262 k€
Centre Ecouter Voir Condé en Normandie	169 k€
Centre Ecouter Voir Courseulles (santé visuelle)	239 k€
Centre Ecouter Voir Falaise (santé visuelle)	83 k€
Centre Ecouter Voir Franqueville (santé visuelle)	229 k€
Centre Ecouter Voir Harfleur (santé visuelle)	213 k€
Centre Ecouter Voir Le Havre Galions (santé visuelle)	508 k€
Centre Ecouter Voir Hérouville (santé visuelle)	300 k€
Centre Ecouter Voir Louvigny (santé visuelle)	247 k€
Centre Ecouter Voir Louviers (santé visuelle)	152 k€
Centre Ecouter Voir Neufchâtel en Bray (santé visuelle)	359 k€
Centre Ecouter Voir Sotteville (santé visuelle)	525 k€
Centre Ecouter Voir Trouville (santé visuelle)	365 k€
Centre Ecouter Voir Bernay (santé auditive)	40 k€
Centre Ecouter Voir Evreux (santé auditive)	70 k€
Centre Ecouter Voir Louviers (santé auditive)	61 k€
Centre Ecouter Voir Trouville (santé auditive)	58 k€
Pôle accompagnement – rénovation locaux et mobilier	585 k€
Centre de santé dentaire de Caen	587 k€
Centre de santé dentaire de Le Havre	459 k€
Centre de santé dentaire de Sotteville	668 k€

Matériels Outillages

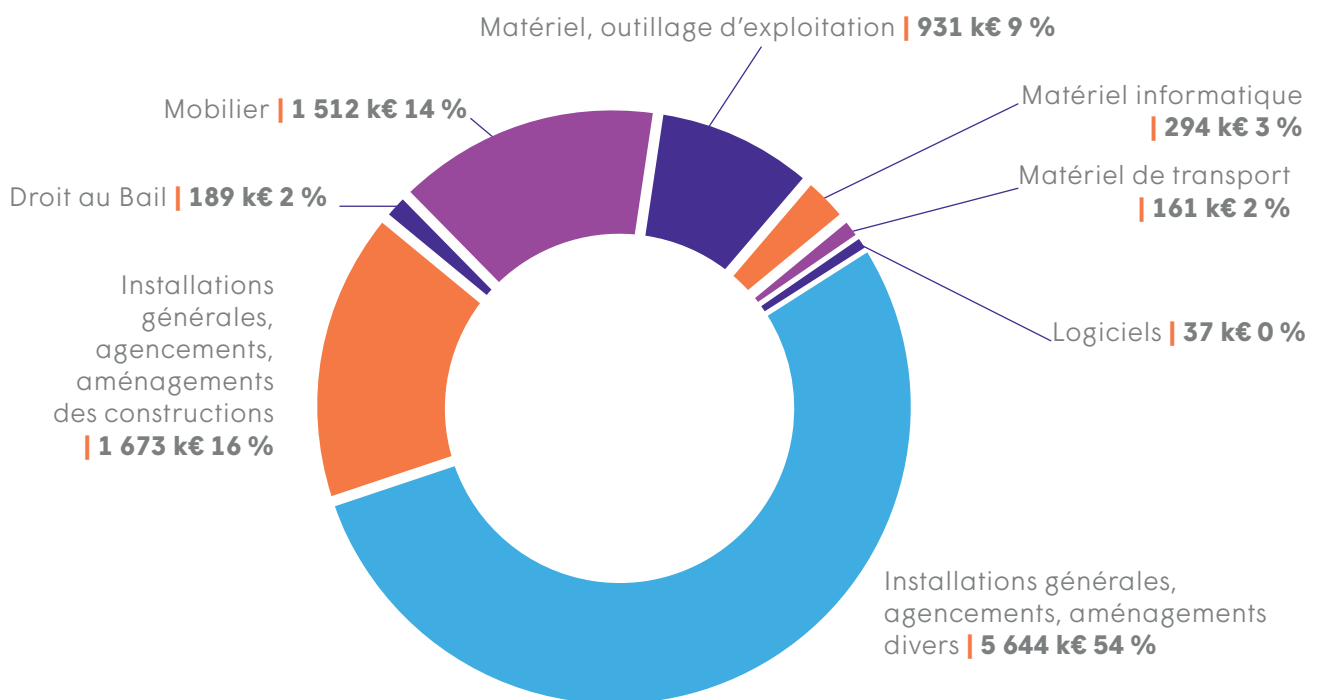
Remplacement et complément de matériel sur le pôle Biens Médicaux	444 k€
Remplacement et complément de matériel sur le pôle Offre de Soins	199 k€
Remplacement et complément de matériel sur le pôle Accompagnement	379 k€
Remplacement et complément de matériel sur les services centraux	70 k€

Equipements informatiques

Déploiement matériel informatique pôle Biens Médicaux	107 k€
Déploiement matériel informatique pôle Offre de Soins	11 k€
Déploiement Matériel informatique pôle Accompagnement	83 k€
Déploiement Matériel informatique services centraux	130 k€



Répartition par activités des investissements 2023

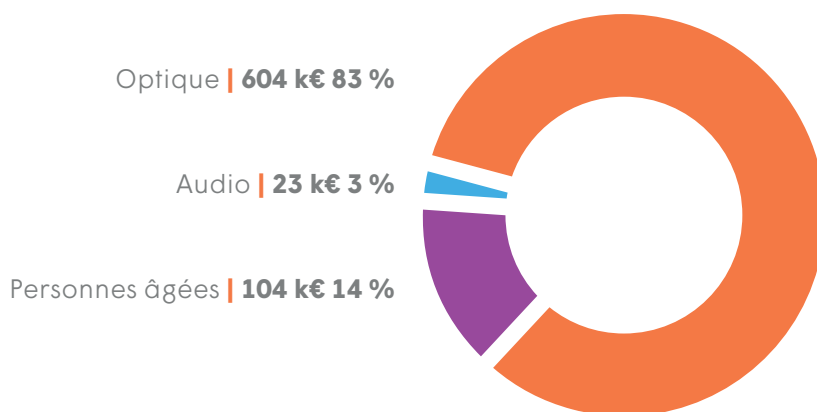


Répartition par nature des investissements 2023

LES SORTIES D'ACTIF DE L'EXERCICE 2023

Les principales sorties de l'année 2023 sont dues :

- aux mises au rebut à la suite des fermetures et/ou des rénovations de centres ;
- aux renouvellements d'installations techniques ;
- aux cessions d'immobilisations immobilières ou mobilières.



ACTIF - STOCKS

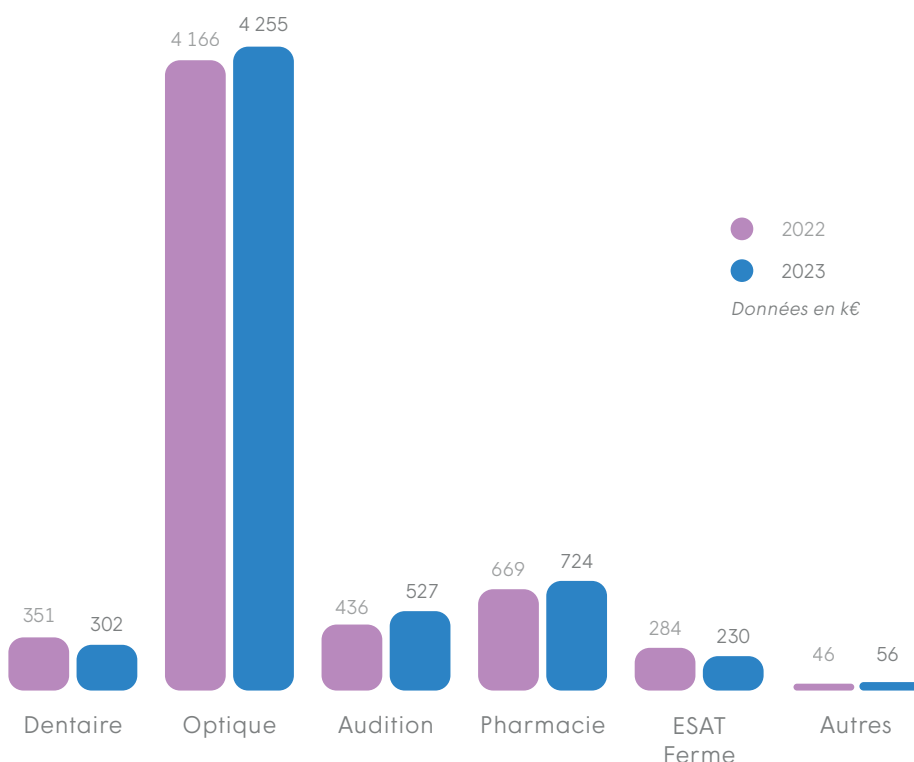
Le poste est valorisé, net de provisions, à hauteur de 5 826 k€ au 31 décembre 2023, contre 5 466 k€ au 31 décembre 2022, d'où une variation de 6,6 %.

L'évolution globale du stock brut de 143 k€ se décompose comme suit :

• Activité centre de santé auditive	+ 92 k€
• Activité centre de santé dentaire	- 49 k€
• Activité Ferme de la Haizerie ESAT	- 54 k€
• Activité pharmacie	+ 55 k€
• Activité centre de santé visuelle	+ 89 k€
• Activité autres	+ 10 k€

Les provisions d'une valeur globale de 267 k€ représentent 4,38 % de la valeur du stock brut contre un ratio de 8,15 % en 2022.

Répartition par activités des sorties 2023



Valorisation brute des stocks en 2023

ACTIF - CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients

Les soldes des créances clients ont diminué de 656 k€ (- 9,48 %) au 31 décembre 2023 et représentent la somme de **6 267 k€** contre 6 923 k€ en 2022.

L'ensemble des postes clients a été provisionné pour une enveloppe de 1 151 k€, qui couvre le risque des parts assurés ou résidents (622 k€) et le risque du non-recouvrement tiers payant (529 k€).

Les autres créances d'exploitation

Les autres créances d'exploitation représentent **14 541k€** et se décomposent comme suit :

• Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir :	6 829 k€
• Etat - TVA et taxes	419 k€
• Etat (CICE, CITS, IS)	236 k€
• Etat Produits à recevoir (subventions, cotisations, remboursements formation) :	752 k€
• Personnel, produits à recevoir	331 k€
• Organismes sociaux, produits à recevoir	2 546 k€
• Comptes courants	1 667 k€
• Créances tiers-financeurs	419 k€
• Débiteurs divers	86 k€
• Produits à recevoir	1 256 k€

ACTIF - TRÉSORERIE

La trésorerie, qui était de 46 459 k€ au 31 décembre 2022, s'élève à **43 299 k€** au 31 décembre 2023 et enregistre une baisse de 3 160 k€ (- 6,80 %).

Cette situation baissière à fin décembre 2023 est imputable à l'effort soutenu durant l'année 2023 concernant la politique d'investissement.

Précisons qu'en 2023, il n'y a pas eu de recours à l'emprunt et les investissements ont été réalisés sur fonds propres.

Les provisions

Inscrites au bilan d'ouverture à hauteur de 5 342 k€, elles ont été dotées à hauteur de 3 498 k€ au 31 décembre 2023 soit une diminution de provisions de 1 844 k€. Ces provisions portent essentiellement sur les moins-values latentes du portefeuille obligataire comme évoqué dans les faits majeurs de l'exercice 2023.

Le poste disponibilités du bilan comprend :

- Les soldes des comptes bancaires et des comptes de dépôts 14 605 k€

Les valeurs mobilières de placement sont réparties de la façon suivante :

• Sicav et fonds commun de placement	444 k€
• Obligations et titres cotés	26 447 k€
• Contrat de capitalisation	1 500 k€
• Intérêts courus à recevoir	303 k€

PASSIF - LES FONDS PROPRES

Les fonds propres passent de 88 050 k€ à **89 133 k€** au 31 décembre 2023.

Ils ont été principalement impactés au cours de l'exercice par :

- Le résultat excédentaire de l'exercice 2023 pour **+ 1 222 k€**

La présentation des fonds propres a évolué, et est conforme aux prescriptions de l'ANC2018-06.

Les provisions pour risques et charges

D'un montant global de **2 947 k€**, elles comprennent les éléments suivants :

• La provision pour indemnité de départ à la retraite :	1 774 k€	(- 165 k€ vs 2022)
• La provision pour médaille du travail :	261 k€	(- 27 k€ vs 2022)
• la provision pour risques prud'hommal et autres risques	912 k€	(+ 320 k€ vs 2022)

Pour mémoire, conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, VYV³ Normandie a adopté sur l'exercice 2021 la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies.

La méthode appliquée à notre calcul à savoir la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits à terme) repose sur une évaluation des flux futurs probables (avec droits au moment du départ en retraite du salarié) en actualisant les données à la date du calcul (soit 2023 pour l'exercice clos).

Plusieurs critères ont été retenus dans la base du calcul pour l'exercice 2023 :

- Taux d'actualisation : 3,65 % (taux groupe) ;
- Revalorisation des salaires : 2 % (hors dentistes) ;
- Charges patronales de chaque activité ;
- Turnover moyen : 2 % ;
- Table mortalité : INSEE 2022 ;
- Âge de départ à la retraite selon catégorie, soit :
 - techniciens et employés : 64 ans,
 - cadres : 65 ans,
 - dentistes : 67 ans.
- Nombre de mois de salaires indemnisés : 4 mois (sauf chirurgiens-dentistes : 2 mois).



PASSIF - LES EMPRUNTS

VYV³ Normandie est endettée auprès d'organismes financiers et organismes mutualistes pour une valeur globale de 9 000 k€ au 31 décembre 2023 ; le montant des emprunts a ainsi diminué de 1 282 k€ vs 2022.

La répartition des échéances pour les années à venir sont les suivantes :

• À moins d'un an	<u>1 300 k€</u>
• À plus d'un an	<u>7 700 k€</u>

Le ratio « endettement sur fonds propres » (dettes financières / capitaux propres) passe de 11,68 % en 2022 à 10,10 % en 2023.

PASSIF - LES AUTRES DETTES

D'un montant de 27 021 k€, les autres dettes d'exploitation comportent les éléments suivants :

• Dettes fournisseurs :	<u>11 897 k€</u>
• Clients, avances et acomptes	<u>1 165 k€</u>
• Dettes sociales (personnel, organismes sociaux, état)	<u>6 629 k€</u>
• Provision pour congés payés brute chargée	<u>5 050 k€</u>
• Provision pour autres charges salariales à payer	<u>1 873 k€</u>
• TVA	<u>401 k€</u>
• Autres dettes	<u>6 k€</u>

Les autres dettes diverses présentant une enveloppe de **235 k€** sont composées des dettes sur achats d'immobilisations.

Compte de résultat global 2023

	PRODUITS			CHARGES			RÉSULTATS		
	Réel 2022	Réel 2023	Écartk€	Réel 2022	Réel 2023	Écartk€	Réel 2022	Réel 2023	Écartk€
Biens médicaux	56 904	60 481	3 577	52 869	56 207	3 337	4 034	4 274	240
Offre de soins	30 092	25 660	- 4 432	31 720	29 353	- 2 367	- 1 628	- 3 693	-2 065
Accompagnement	52 438	54 850	2 412	53 190	57 024	3 834	- 753	- 2 175	-1 422
Exploitation	139 433	140 991	1 558	137 780	142 584	4 804	1 654	-1 593	-3 247
Financier	1 372	7 256	5 885	5 573	3 752	-1 821	-4 202	3 504	7 706
Exceptionnel	1 126	537	-588	559	1 012	453	567	-475	-1 042
Résultat courant avant impôts	141 931	148 785	6 854	143 912	147 349	3 437	- 1 981	1 436	3 417
Résultat net 2023	141 931	148 785	6 854	143 632	147 563	3 931	- 1 701	1 222	2 923

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 s'élève à - 1 593 k€ et se dégrade de 3 247 k€ par rapport à 2022.

Compte tenu d'un résultat financier en nette amélioration induit par de meilleures performances du portefeuille sur l'exercice 2023 (confère préambule), le résultat avant impôts de l'exercice 2023, à hauteur de + 1 436 k€, s'améliore de 3 417 k€.

Le résultat net (après impôts) au 31 décembre 2023 est de + 1 222 k€. Ce résultat net était de - 1 701 k€ au 31/12/2022.

Observons une enveloppe d'intéressement provisionnée à hauteur de 283 k€ dans les comptes de l'exercice 2023.

PRODUITS DES ACTIVITÉS

Le total des produits d'activité est de **129 013 k€** au 31 décembre 2023.

Ces produits sont constitués des chiffres d'affaires et des dotations d'activité des différents tiers financeurs.

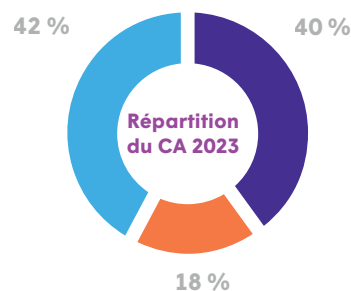
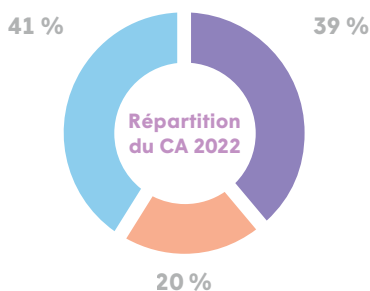
	2022	2023	ÉCART K€	ÉCART %
Optique	42 363	44 369	2 005	4,7
Audition	9 773	10 074	301	3,1
Pôle Biens Médicaux	52 136	54 443	2 307	4,4
Dentaire	18 325	15 714	- 2 610	- 14,2
Pharmacie	7 385	6 885	- 500	-6,8
Pôle Offre de Soins	25 710	22 599	- 3 111	- 12,1
Personnes âgées	31 370	32 634	1 265	4,0
Services à domicile	8 465	8 458	- 7	-0,1
Personnes en situation de handicap	8 146	8 387	241	3,0
Enfance et Famille	1 829	2 492	663	36,3
Pôle Accompagnement	49 809	51 971	2 162	4,3
Total	127 656	129 013	1 358	1,1

(Données en k€)

La forte reprise de l'activité observée sur le pôle Biens Médicaux en 2021 (+18,4 % vs 2020) et 2022 (+ 3,6 % vs 2021) perdue pour l'année 2023 (+ 4,4 % vs 2022).

Une hausse d'activité est également notable sur le pôle Accompagnement (+ 4,3 % vs 2022). Les rapports de prépondérance entre les pôles sont ainsi modifiés. Une bascule s'est opérée entre 2020 et 2021 ; le pôle des Biens Médicaux présente une part de 42 % sur 2023 (cette part était de 37 % en 2020) et dans le même temps, la part du

pôle Accompagnement s'élève à 40 % sur 2023. Compte tenu de sa baisse d'activité, la part du pôle Offre de Soins s'établit à 18 % en 2023 (contre 23 % sur l'année 2020).



AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Il s'agit principalement des subventions d'exploitation (hors subventions du pôle accompagnement intégrées aux produits d'activité), des reprises de provisions, des produits des activités annexes (conventions de gestion, produits des biens donnés en location...) et des transferts de charges.

D'un montant de 11 777 k€ sur l'exercice 2022, l'ensemble des autres produits d'exploitation progresse de 201 k€ pour s'établir à **11 978 k€** en 2023.

Les postes suivants sont les plus impactés en termes d'écarts sur la période :

- Les subventions d'exploitation - 240 k€
- Les autres produits de gestion courante + 472 k€

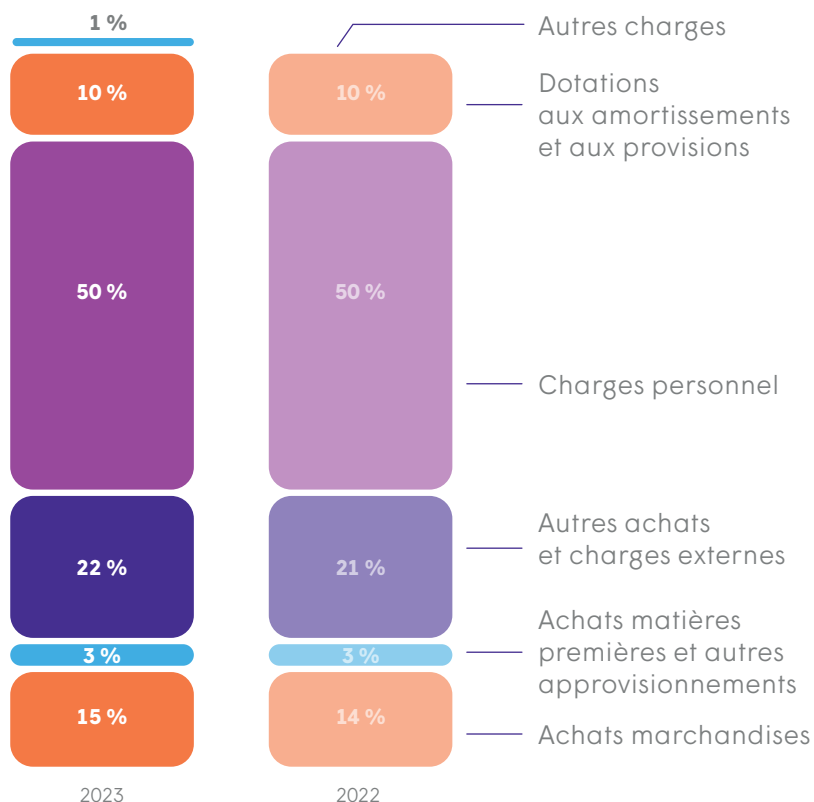
Précisons que les autres produits d'exploitation intègrent les reprises de provisions. L'intégralité des provisions de l'exercice 2022 ont été reprises pour leur montant total sur l'exercice 2023 et ont donné lieu à de nouvelles dotations le cas échéant.

Globalement, les produits d'exploitation totalisent **140 991 k€** ; ils évoluent de 1 558 k€ (soit + 1,12 %) par rapport à l'exercice 2022.

CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble des postes de charges d'exploitation présente une enveloppe de **142 584 k€** ; celles-ci sont en augmentation de 4 804 k€ (soit + 3,49 %) par rapport à 2022.

Le graphique ci-après schématise le poids de chaque poste de charges d'exploitation sur les années 2022 et 2023.



Représentations des postes des charges d'exploitation 2022 - 2023

Les achats de marchandises nets consommés par les activités de la santé visuelle, auditive et pharmacie, qui évoluent de 1 128 k€ entre 2022 et 2023, sont en cohérence avec l'activité de l'exercice 2023 et les taux de marge enregistrés.

Ce poste pèse pour 15 % dans les postes de dépenses d'exploitation en 2023 (contre 14 % en 2022).

Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont en baisse de 300 k€ en corrélation avec l'activité dentaire. En adéquation avec le chiffre d'affaires de cette activité qui se tend sur l'exercice 2023 (- 14,3 % vs 2022), les achats de consommables et prothèses dentaires présentent une dépense de 3 023 k€ et induisent une baisse sur l'année de 334 k€.

Les autres achats et charges externes représentent une enveloppe de 31 675 k€ sur l'année 2023 qui évolue de 2 348 k€ par rapport aux mêmes postes sur 2022. L'analyse de ces autres achats et charges externes est scindée en 3 rubriques distinctes :

- Les autres achats

Ce poste totalise un montant de **4 172 k€** sur l'exercice 2023 ; il est légèrement en évolution par rapport à 2022 (+ 45 k€) ;

- Les services extérieurs

Les dépenses de cette catégorie de charges (sous-traitance, locations, entretien, maintenance, prestations de service principalement) évoluent de 1 424 k€ entre 2022 et 2023 pour s'établir à **17 812 k€**.

Cette évolution est imputable notamment aux dépenses de :

- Sous-traitance inhérente aux intervenants informatiques (+ 272 k€) ;
- Locations immobilières (+ 255 k€) imputables au développement de périmètre (50 k€) et à l'évolution des loyers des activités des personnes âgées (+ 176 k€) ;
- Entretien et réparation des biens immobiliers (+ 335 k€) imputables principalement aux dépenses engagées sur les établissements du pôle accompagnement (+ 214 k€) ;
- Entretien ménage (+ 133 k€) ;
- Maintenances informatiques (+ 130 k€).

Les autres services extérieurs

Ces charges (composées d'honoraires, de publicité, de frais postaux et communication, de prestations extérieures et autres) qui enregistrent une enveloppe de 9 338 k€ présentent une hausse de 779 k€ par rapport à l'année 2022. Les postes principaux sources de cette évolution sont les dépenses de personnel intérimaire (+ 251 k€), les dépenses de publicité Visaudio en cohérence avec les campagnes de communications réalisées sur l'année 2023 (+ 227 k€), les frais de déplacement et missions (+ 171 k€) ainsi que les prestations de blanchissage (+ 78 k€).

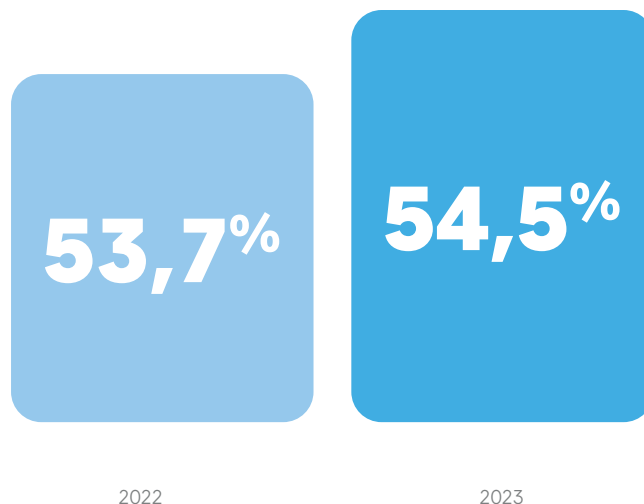
Les charges de personnel

(salaires et charges patronales) présentent une masse de 70 248 k€ qui est maîtrisée sur l'exercice 2023 ; ce poste enregistre une évolution de 1 657 k€ par rapport à 2022.

La masse salariale de l'exercice 2023 comprend les éléments principaux suivants :

- L'intégration des effets des négociations annuelles obligatoires 2023 (évolution moyenne de 4,2 %) ;
- Le versement des primes SEGUR et Laforcade du pôle accompagnement (soit 2 530 k€) ;
- Le provisionnement d'une enveloppe d'intéressement (soit 283 k€).

Précisons que le poids des charges de personnel par rapport au CA (avec l'ensemble de ces mesures nouvelles et impacts corrélés) a évolué de 0,8 point entre 2022 et 2023 comme le montre le graphique ci-après.



Part des charges de personnel dans le CA

La dotation aux amortissements, qui s'élève à 5 871 k€, augmente de 678 k€ entre 2022 et 2023 en lien avec la politique d'investissements de VYV³ Normandie. Précisons que les investissements de l'exercice 2023 représentent une enveloppe de 10 441 k€ (hors immobilisations en cours).

Les provisions, dotées à hauteur de 7 683 k€ sur l'année 2023, enregistrent une variation de - 1 273 k€ vs 2022 correspondant à l'enregistrement comptable de la dotation totale sur l'exercice.

Les dotations enregistrées sur l'exercice 2023 présentent les enveloppes suivantes :

- Les provisions sur immobilisations
+ 3 318 k€ (- 695k€ vs 2022)
- Les provisions pour dépréciation d'actifs circulants
+ 1 418 k€ (- 915k€)
- Les provisions pour risques et charges
+ 2 947 k€ (+ 335k€)

Les provisions sur immobilisations concernent la dépréciation du droit au bail ; cette dotation est à mettre en lien avec la reprise de l'exercice.

Des provisions couvrant le risque sur les créances et de dépréciations des stocks ont été provisionnées sur l'exercice 2023 en cohérence avec le risque en cours sur 2023. Précisons qu'un important travail d'actualisation des créances et stocks a été réalisé sur l'exercice 2023 conduisant au passage en perte des antériorités inférieures ou égales à 2018. Les dotations aux provisions sont ainsi minorées de ces enveloppes.

Les provisions pour risques et charges intègrent les risques pour litiges sociaux, les indemnités de fin de carrière, les médailles d'honneur du travail ou encore d'autres provisions relatives à l'évolution du provisionnement des congés payés des collaborateurs ayant une absence supérieure à 90 jours. Les risques de l'exercice 2023 ont été provisionnés comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	AUGMENTATION
Provisions pour litiges	726 k€
Provisions Engagements sociaux	186 k€
Provisions pour Indemnités de départ à la retraite	1 774 k€
Provisions pour Médailles d'honneur du travail	261 k€
TOTAL PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	2 947 K€

Les autres charges sont en hausse de 690 k€ entre 2022 et 2023, et sont dues aux pertes sur créances irrécouvrables. Ce risque est couvert par la reprise de provision.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation passe de 1 654 k€ en 2022 à - 1 593 k€ en 2023.

Cette dégradation s'explique par une activité qui se maintient concomitamment à une baisse des taux de marge, une évolution à la hausse de la masse salariale et des frais généraux comme observée dans les éléments précédents.

RÉSULTAT FINANCIER

Comme évoqué en préambule, les marchés financiers soumis à une très forte volatilité liée à la conjoncture ont généré une dépréciation des titres. Au titre de l'exercice 2023, une moins-value latente a été provisionnée à hauteur de 3 498 k€ dans les comptes de VYV³ Normandie et dans le même temps, une reprise a été enregistrée à hauteur de 5 342 k€ induisant un impact positif de 1 844 k€.

Le résultat financier s'élève à + 3 504 k€ sur l'exercice 2023 et présente ainsi une amélioration de 7 708 k€ vs 2022, totalement imputable aux moins-values latentes.

Le rendement des placements est resté stable par rapport à l'exercice précédent. Il est précisé qu'en neutralisant l'atypisme des moins-values latentes de l'exercice 2022, le résultat financier s'élève à 932 k€ (+ 32 k€ vs 2022).

Précisons que suite à la dissolution de la SCI Herpin, le report à nouveau créateur (727 k€) a été intégré dans les comptes de VYV³ Normandie pour la part correspondant à sa participation.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le montant du résultat exceptionnel affiche un solde négatif de 475 k€ et se dégrade de 1 042 k€ par rapport à 2022.

Les principales charges exceptionnelles totalisant 1 012 k€ sont de natures différentes :

- Les charges exceptionnelles (58 k€) ;
- Les charges de cessions des immobilisations (950 k€) générées suite aux sorties de patrimoine (droit au bail des centres de santé visuelle de Dieppe, Honfleur, Pont-Audemer) à hauteur de 571 k€ et de la dissolution de la SCI Herpin (317 k€).

Les principaux produits exceptionnels pour un montant de 537 k€ se ventilent de la façon suivante :

- Les quotes-parts de résultat versés à l'investissement 329 k€
- La reprise de provisions pour risques 208 k€

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Le montant de l'Impôt Société 2021 était arrêté à la somme de 1 587 k€ ; il s'élevait à 109 k€ pour le secteur non lucratif et 1 492 k€ pour le secteur lucratif.

Comme rappelé en préambule, VYV³ Normandie a fait le choix de renoncer à la sectorisation de ses activités en matière d'impôts sur les sociétés ; dans cette perspective, l'ensemble de ses activités sont soumises à l'IS.

Le résultat fiscal 2022 était déficitaire et il avait été fait le choix de reporter en arrière une partie de ce déficit (carry back) sur ses trois exercices précédents induisant un crédit d'impôt de 265 k€. Le déficit fiscal restant venant impacter l'exercice 2023.

Sur l'exercice 2023, le bénéfice fiscal s'établit à 1 200 k€ ; compte tenu du déficit fiscal reportable de l'exercice 2022, une imputation de 1 100 k€ a été opérée sur l'exercice permettant de limiter l'IS dû à 25 k€ sur l'exercice.

LE RÉSULTAT VYV³ NORMANDIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Sur l'exercice 2023, le résultat de VYV³ Normandie présente un excédent après impôts de 1 222 k€, en amélioration de 2 923 k€ rapporté à celui de 2022.

Compte de résultat des Pôles

PÔLE BIENS MÉDICAUX

Le résultat d'exploitation de l'activité Biens Médicaux évolue de 240 k€ entre 2022 et 2023 et affiche un excédent de **4 274 k€**.

Les éléments constitutifs de ce résultat :

• Hausse du chiffre d'affaires	2 307 k€
Avec un effet marqué sur l'activité santé visuelle	+ 2 005 k€
• Avec un impact sur la marge commerciale pour	1 122 k€
Nous observons une variation du taux de marge en diminution (- 1 point)	
• Augmentation des autres achats et charges externes	850 k€
Impact des frais de publicité à hauteur de	225 k€
Impact des déplacements à hauteur de	74 k€
Impact des frais d'entretien à hauteur de	78 k€
• Évolution des frais de personnel	1300 k€
En lien avec le développement des centres et de l'activité	
• Augmentation des dotations aux amortissements	719 k€
En lien avec la politique de rénovations des magasins	

Le résultat d'exploitation s'élève à **4 274 k€**.

Compte tenu d'un résultat financier et exceptionnel de - 423 k€, le pôle Biens Médicaux présente un résultat avant Impôts Société, excédentaire de 3 852 k€ contre 4 394 k€ pour 2022 soit une baisse de 542 k€.

SYNTHÈSE RÉSULTAT

ACTIVITÉS	Produits			Charges			Résultats		
	2022	2023	Écart k€	2022	2023	Écart k€	2022	2023	Écart k€
Optique	46 781	49 886	3 105	44 616	47 377	2 762	2 166	2 508	343
Audioprothèse	10 122	10 595	472	8 254	8 773	519	1 869	1 822	- 47
Ecouter Voir Mobile	-	1	1	-	57	57	-	- 56	- 56
Exploitation	56 904	60 481	3 577	52 869	56 207	3 337	4 034	4 274	240
Financier	348	306	- 42	39	49	9	309	257	- 52
Exceptionnel	179	70	- 108	128	751	623	51	- 680	- 731
Résultat avant impôts	57 431	60 858	3 427	53 037	57 006	3 970	4 394	3 851	- 543
Résultat net	57 431	60 858	3 427	52 765	57 005	4 239	4 665	3 853	- 812

(Données en k€)

PÔLE OFFRE DE SOINS

Centres de Santé Dentaire

Le résultat d'exploitation de l'activité dentaire passe de - 737 k€ sur 2022 à - 2 717 k€ sur 2023 induisant un écart de 1 238 k€. Précisons que le résultat 2022 tenait compte d'éléments atypiques améliorant le résultat à hauteur de 534 k€.

L'exercice 2023 enregistre un chiffre d'affaires en chute de 2 610 k€ et un taux de marge qui se tasse de 1 point induisant une marge en montant de 12 692 k€.

La marge de l'exercice, impactée par la baisse d'activité et de taux, se dégrade de 2 276 k€.

Les autres charges externes diminuent de 101 k€. Rappelons qu'une facture de régularisation de charges locatives concernant trois exercices pour une enveloppe de 193 k€ avait été enregistrée sur 2022 ; celle-ci n'est pas reconduite sur 2023.

Pharmacie

L'activité pharmacie présente un déficit de son résultat d'exploitation de - 976 k€ induisant une variation de 85 k€ vs 2022.

Le chiffre d'affaires de l'activité pharmacie diminue de 500 k€ (soit de 6,8 %).

A noter une activité qui se dégrade sur les pharmacies de Elbeuf (- 181 k€), Grand-Couronne (- 135 k€) et Sotteville (- 203 k€).

Le taux de marge chute sur l'exercice 2023 et induit une marge commerciale en masse de 1 966 k€ en 2023 (- 389 k€ vs 2022).

En lien direct avec le chiffre d'affaires (concernant la rémunération des praticiens), les charges de personnel baissent de 1 277 k€ entre 2022 et 2023. Ce poste de charges représente une enveloppe de 12 535 k€ sur l'exercice 2023.

Les dotations aux amortissements et provisions baissent de 380 k€. Les amortissements évoluent de 72 k€ en adéquation avec la politique d'investissements de VYV³ Normandie. Les provisions qui sont dotées à hauteur de 1 007 k€ concernent les provisionnements des actifs circulants et des risques et charges. L'exercice 2023 enregistre des reprises (en produits d'exploitation) à hauteur de 1 022 k€.

Les postes des autres achats et charges externes évoluent légèrement sur la période (+ 30 k€) tandis que les charges de personnel diminuent de 162 k€.

Les dotations aux amortissements demeurent globalement stables et les provisions dotées sur l'exercice diminuent fortement sur les actifs circulants (- 291 k€) en cohérence avec l'important travail d'actualisation des créances et stocks qui a été réalisé sur l'exercice 2023 conduisant le passage en pertes des antériorités inférieures ou égales à 2018.

SYNTHÈSE RÉSULTAT

	Produits			Charges			Résultats		
	2022	2023	Écart k€	2022	2023	Écart k€	2022	2023	Écart k€
Dentaire	22 246	18 226	- 4 020	22 983	20 943	- 2 040	- 737	- 2 717	- 1 980
Pharmacie	7 846	7 434	- 412	8 737	8 410	- 328	- 891	- 976	- 85
Exploitation	30 092	25 660	- 4 432	31 720	29 353	- 2 367	- 1 628	- 3 693	- 2 065
Financier	45	24	- 21	2	3	2	43	21	- 22
Exceptionnel	512	27	- 485	188	100	- 87	325	- 73	- 398
Résultat avant impôts	30 650	25 712	- 4 938	31 910	29 457	- 2 453	- 1 260	- 3 745	- 2 485
Résultat net	30 650	25 712	- 4 938	31 907	29 457	- 2 450	- 1 257	- 3 745	- 2 488

(Données en k€)

Compte tenu d'un résultat financier et exceptionnel de - 52 k€, le pôle Offre de Soins présente un résultat avant impôts déficitaire de - 3 745 k€ contre - 1 260 k€ en 2022.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

Les produits d'exploitation

Globalement en hausse de 2 412 k€, les produits d'exploitation passent de 52 438 k€ (exercice 2022) à 54 850 k€ (exercice 2023).

Les variations des produits d'exploitation par activité sont les suivantes :

Personnes âgées	+ 1 425 k€
Personne en situation de Handicap	- 83 k€
Services à domicile	+ 338 k€
Enfance-Familles	+ 732 k€

Précisons que le chiffre d'affaires s'élève à 28 773 k€ (en évolution de 803 k€ sur la période) et que les dotations des tiers financeurs présentent une enveloppe de 23 198 k€ sur l'exercice 2023 (en augmentation de 1 359 k€).

Comme évoqué précédemment, le poste des provisions est intégralement repris sur l'exercice 2023 ; il enregistre un produit de 1 590 k€ (en évolution de 138 k€ vs 2022).

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation passent de 53 190 k€ en 2022 à 57 024 k€ en 2023 marquant une hausse de 3 834 k€ résultant essentiellement des postes suivants :

• Achats et charges externes en évolution sur la période	+ 1 530 k€
Achats repas	+ 148 k€
Entretien et réparation	+ 249 k€
Location et charges locatives	+ 191 k€
Honoraires infirmiers	+ 93 k€
Prestation blanchissage	+ 75 k€
Intérim	+ 280 k€
• Charges de personnel	+ 1 737 k€
• Dotations aux provisions	+ 365 k€

Compte tenu de ces variations, le résultat d'exploitation de ce pôle se dégrade de 1 422 k€ ; sur l'exercice 2023, il présente un déficit de 2 175 k€.

Focus sur les secteurs d'activités

Personnes âgées

Malgré un taux d'occupation moyen en évolution (+ 1,3 points sur les EHPAD et + 2,8 points sur les résidences autonomie) induisant des produits de facturation en hausse (+ 826 k€), les difficultés de recrutements sur ces établissements ont impacté fortement l'enveloppe des charges de personnel et le recours à l'intérim (hausse de 1 423 k€ de la dépense).

Les autres achats et charges externes ont également évolué sur la période (+ 801 k€).

Le résultat avant Impôts Société est de - 2 230 k€ ; ce résultat se détériore de 1 241 k€ par rapport à l'année 2022.

Services à domicile

Le résultat de cette activité varie de 12 k€ ; il passe ainsi de 218 k€ en 2022 à 206 k€ en 2023.

Les variations du résultat avant impôt sont les suivantes :

SSIAD	+ 34 k€
CSI	- 48 k€

Précisons que l'activité du SAD Marius qui est dispensée au sein de la résidence autonomie Marius Leclercq est inscrite au niveau des services à domicile ; une variation de 2 k€ est observée entre 2022 et 2023.

Personnes en situation de handicap

Cette activité, qui intègre l'activité des SMAD dans son périmètre, connaît une dégradation de son résultat de 535 k€ sur l'exercice, pour passer d'un résultat avant impôts de 402 k€ en 2022 à un déficit de 133 k€ en 2023, dont les principales variations sont réparties entre :

CAH	- 198 k€
FAM	- 187 k€
ESAT	- 192 k€

Ces dégradations de résultats sont imputables à une dégradation de l'activité facturée sur le CAH (- 66 k€) et sur le FAM (- 145 k€) corrélée principalement à une évolution des charges de personnel (+ 144 k€ sur le CAH et + 116 k€ sur le FAM). L'ESAT enregistre une progression d'activité (+ 91 k€ de chiffre d'affaires vs 2022) mais qui demeure insuffisante pour couvrir l'évolution des achats de matières premières (+ 77 k€), du poste des

locations immobilières (+ 12 k€), des réparations (+ 45 k€) et des charges de personnel (+ 163 k€).

Le résultat des SMAD est chroniquement déficitaire ; sur l'exercice 2023, il s'élève à - 186 k€.

Enfance et famille

L'activité Enfance et familles voit son résultat avant impôts s'améliorer de 412 k€, pour atteindre 108 k€ sur l'exercice 2023.

L'activité des multi-accueils enregistre un résultat avant impôts excédentaire sur l'exercice 2023 de 82 k€ (en variation de 403 k€ par rapport à 2022), en raison des éléments suivants :

- La montée en charge du multi accueil de Bretteville (capacité de 40 berceaux) ; son résultat est déficitaire de 38 k€ sur l'exercice 2023 et s'est amélioré de 67 k€ vs 2022 ;
- Le multi accueil de Evrecy

présente une situation excédentaire de 15 k€ imputable à une évolution de ses produits d'activité (+ 57 k€ entre 2022 et 2023) conjuguée à des charges fixes stables ;

- Le multi-accueil de Trun présente une situation excédentaire de 11 k€ imputable à une évolution de ses subventions (+ 106 k€ entre 2022 et 2023) et dans le même temps à une masse salariale contenue (+ 24 k€ sur la période) ;
- L'ouverture du multi-accueil de Pont L'Évêque sur l'exercice induisant un résultat de + 52 k€ ;
- Le multi-accueil de Maltot connaît une progression de son résultat de 123 k€ (son excédent est de 38 k€ sur 2023). Ce multi accueil intégrait des éléments exceptionnels dans son résultat 2022 (indus, indemnité transactionnelle notamment).

SYNTHÈSE RÉSULTAT

	Produits			Charge			Résultats		
	2022	2023	Écart k€	2022	2023	Écart k€	2022	2023	Écart k€
Personnes âgées	32 368	33 793	1 425	33 354	35 884	2 531	- 986	- 2 091	- 1 105
Services à domicile	8 562	8 900	338	8 402	8 729	327	160	171	11
Personnes en situation de handicap	9 611	9 528	- 83	9 233	9 895	662	378	- 367	- 746
Enfance familles	1 897	2 629	732	2 202	2 516	314	- 305	113	418
Exploitation	52 438	54 850	2 412	53 190	57 024	3 834	- 753	- 2 175	- 1 422
Financier	0	0	0	112	153	41	- 112	- 153	- 41
Exceptionnel	434	440	5	243	162	- 82	191	278	87
Résultat avant impôts	52 872	55 290	2 418	53 546	57 339	3 794	- 674	- 2 049	- 1 376
Résultat net	52 872	55 290	2 418	53 540	57 339	3 799	- 668	- 2 049	- 1 382

(Données en k€)

Globalement, le Pôle Accompagnement présente un résultat avant impôts société déficitaire de - 2 049 k€.

PERIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Code de la Mutualité, à travers les articles L.212-7 et L.212-7-1, impose aux mutuelles, dès lors qu'il existe une gouvernance commune entre différentes structures, l'élaboration de comptes combinés. L'objectif ainsi recherché est de présenter la situation financière et comptable de ce groupe de personnes morales comme si celui-ci ne constituait qu'une seule entité.

La structuration juridique du groupe s'organisant autour de l'UMG Groupe VYV, issue de la fusion des UMG Istya et Groupe Harmonie, et née le 13 septembre 2017, l'ensemble des parties prenantes à ce groupe a contractualisé cet engagement, sur la base d'une convention de combinaison des comptes, ayant pris effet en 2017 et matérialisant l'UMG Groupe VYV en qualité de « tête de groupe » soit l'entité combinante. Le groupe économique intègre des activités d'assurances mais également des activités sanitaires et sociales. C'est à ce titre, et conformément aux dispositions des articles précités, que la Mutualité Française Normandie SSA est intégrée dans le périmètre de combinaison de l'UMG Groupe VYV.

Compte tenu de la décision de VYV³ de mettre en place pour l'ensemble de ses membres un comité d'audit, le Conseil d'Administration de VYV³ Normandie a décidé de ne pas créer son propre comité d'audit.

La composition du comité d'audit de l'Union VYV³ et les informations concernant ce comité d'audit figure en annexe de ce présent rapport de gestion transmis au Conseil d'Administration.

COMPTE DE RÉSULTAT 2023

GLOBAL VYV³ NORMANDIE

	2023	2022	ÉCART €
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	61 558 684	59 615 799	1 942 885
Production vendue	44 256 143	46 200 363	-1 944 220
* Biens	290 611	205 606	85 005
* Services (1)	43 965 532	45 994 757	-2 029 224
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	105 814 827	105 816 162	-1 335
Production stockée	-598	-3 603	3 005
Production immobilisée	-	-	-
Produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-	-
Subventions d'exploitation	24 066 376	22 960 961	1 105 416
Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges	9 375 065	9 389 962	-14 898
Cotisations	63 768	70 544	-6 776
Autres produits (2)	1 671 482	1 199 332	472 150
Sous-total B (Subventions et autres)	35 176 093	33 617 196	1 558 898
Total I (A+B)	140 990 921	139 433 358	1 557 563
CHARGES D'EXPLOITATION			
Marchandises	21 101 184	19 973 058	1 128 126
* Achats	21 336 415	20 849 019	487 396
* Variation de stock	-235 231	-875 962	640 730
Matières premières et autres approvisionnements	4 099 133	4 398 887	-299 754
* Achats	4 007 043	4 299 101	-292 058
* Variation de stock	92 090	99 786	-7 696
Autres achats et charges externes (*)	31 675 070	29 327 426	2 347 643
Impôts, taxes et versements assimilés	4 153 246	4 359 437	-206 191
Salaires et traitements	47 507 401	46 545 037	962 364
Charges sociales	19 350 216	18 617 207	733 009
Dotations aux amortissements et aux provisions :	13 553 857	14 149 415	-595 558
* Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 871 103	5 192 745	678 358
* Sur immobilisations : dotation aux provisions	3 317 667	4 012 197	-694 530
* Sur actif circulant : dotation aux provisions	1 418 487	2 333 324	-914 837
* Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 946 600	2 611 149	335 451
Subventions accordées par l'organisme	79 750	35 450	44 300
Autres charges	1 064 008	373 873	690 135
Total II	142 583 865	137 779 790	4 804 075
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 592 944	1 653 568	-3 246 512

	2023	2022	ÉCART €
PRODUITS FINANCIERS			
De participations	1 316 317	589 158	727 158
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	587 012	409 740	177 272
Reprises sur provisions et transfert de charges	5 342 023	271 010	5 071 013
Différences positives de change	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 008	101 829	-90 821
Total V	7 256 359	1 371 737	5 884 622
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotation aux amortissements et aux provisions	3 497 806	5 342 023	-1 844 217
Intérêts et charges assimilées	211 934	156 605	55 329
Différence négatives de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 584	74 615	-32 031
Total VI	3 752 324	5 573 243	-1 820 918
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	3 504 035	-4 201 505	7 705 540
3 - RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 911 091	-2 547 937	4 459 028
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	-	14 510	-14 510
Sur opérations en capital	329 147	902 866	-573 719
Reprises sur provisions et transfert de charges	208 145	208 145	-
Total VII	537 292	1 125 520	-588 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	57 799	13 565	44 234
Sur opérations en capital	950 346	332 428	617 918
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 246	212 939	-208 693
Total VIII	1 012 391	558 933	453 458
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-475 099	566 587	-1 041 687
5 - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (1+2+4)	1 435 992	-1 981 350	3 417 342
Impôts sur les sociétés (IX)	213 976	-280 060	494 036
X - TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	148 784 572	141 930 615	6 853 956
XI - TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	147 562 556	143 631 905	3 930 651
5- SOLDE INTERMEDIAIRE (X-XI)	1 222 016	-1 701 290	2 923 306
XII + Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs			
XIII - Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6- EXCÉDENT (OU DÉFICIT) (X -XI + XII -XIII)	1 222 016	-1 701 290	2 923 306

BILAN 2023

ACTIF		EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (À DÉDUIRE)	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 809 635	5 690 498	4 119 137	4 111 436
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (1)	4 468 156		4 468 156	4 468 156
	Constructions (1)	43 326 978	21 831 811	21 495 166	21 189 399
	Installations techniques, matériel et outillage	18 131 752	15 443 691	2 688 061	2 784 309
	Autres (2)	44 598 757	24 688 301	19 910 456	15 668 793
	Immobilisations corporelles en cours	4 067 105		4 067 105	1 568 620
	Avances et acomptes			0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)				
	Participations	332 931		332 931	649 005
	Créances rattachées à des participations			0	0
	Titres immobilisés	1 270 637		1 270 637	1 272 543
	Prêts	2 775 442		2 775 442	2 640 241
	Dépôts et cautionnements versés	2 996 011		2 996 011	2 760 869
	Autres créances immobilisées	76 191		76 191	33 536
	TOTAL I	131 853 594	67 654 301	64 199 293	57 146 907
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	587 666		587 666	679 756
	En cours de production (biens et services)	0		0	598
	Produits intermédiaires et finis			0	0
	Marchandises	5 505 692	267 157	5 238 535	4 785 787
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	325 379	0	325 379	2 370 469
	CRÉANCES D'EXPLOITATION				
	Créances clients et comptes rattachés	6 267 405	1 151 330	5 116 075	5 074 364
	Autres	14 540 877		14 540 877	14 680 299
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	28 693 355	3 497 806	25 195 549	22 936 253
DISPONIBILITÉS	14 605 262		14 605 262	18 180 536	
COMPTE DE RÉGULARISATION	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	211 998		211 998	348 337
	TOTAL II	70 737 633	4 916 293	65 821 340	69 056 399
	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (4) III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		202 591 227	72 570 593	130 020 634	126 203 306

		PASSIF		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CAPITAUX PROPRES	FONDS PROPRES				
	Fonds propres sans droit de reprise				
	dont legs en capital				
		Fonds propres statutaires (ex fonds d'établissement)	1 531 000	1 531 000	
		Fonds propres complémentaires	809 065	809 225	
	Fonds propres avec droit de reprise				
		Fonds propres complémentaires	90 000	90 000	
	ÉCARTS DE RÉÉVALUATIONS				
		Réserves statutaires ou contractuelles	1 894 188	1 894 188	
		Réserves pour projet de l'entité	2 024 096	2 068 175	
		Autres Réserves	83 080 865	84 854 856	
		REPORT À NOUVEAU	-3 450 295	-3 485 496	
		REPORT À NOUVEAU GESTION CONTRÔLÉE			
		Excédent ou déficit	1 222 016	-1 701 290	
		SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	88 043 900	86 903 623	
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
	Subventions d'investissement	1 088 672	1 146 623		
	TOTAL I	89 132 572	88 050 246		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS					
	Fonds dédiés	95 206	34 310		
	TOTAL II	95 206	34 310		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES CIRCULANT	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
			2 946 600	2 819 294	
	TOTAL III	2 946 600	2 819 294		
DETTES	DETTES FINANCIÈRES				
		Emprunts auprès d'établissements de crédit (1)	8 932 189	10 207 368	
		Emprunts et dettes financières diverses	1 255 446	1 219 213	
	DETTES D'EXPLOITATION				
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés (b)	11 897 294	8 521 048	
		Dettes sociétaires, cotisants, ayants droit et comptes clients rattachés			
		Comptes clients	1 164 763	996 196	
		Dettes fiscales et sociales	13 952 945	13 413 359	
		Autres	6 349	46 247	
	DETTES DIVERSES				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	234 778	480 535	
		Autres	0	0	
	COMPTES DE RÉÉVALUATION	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
		Produits constatés d'avance	402 492	415 491	
		Cotisations perçues d'avance			
	TOTAL IV	37 846 255	35 299 456		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	130 020 634	129 203 306		



L'engagement social, environnemental et sociétal de l'entreprise

vyv³

Normandie



VOLET SOCIAL

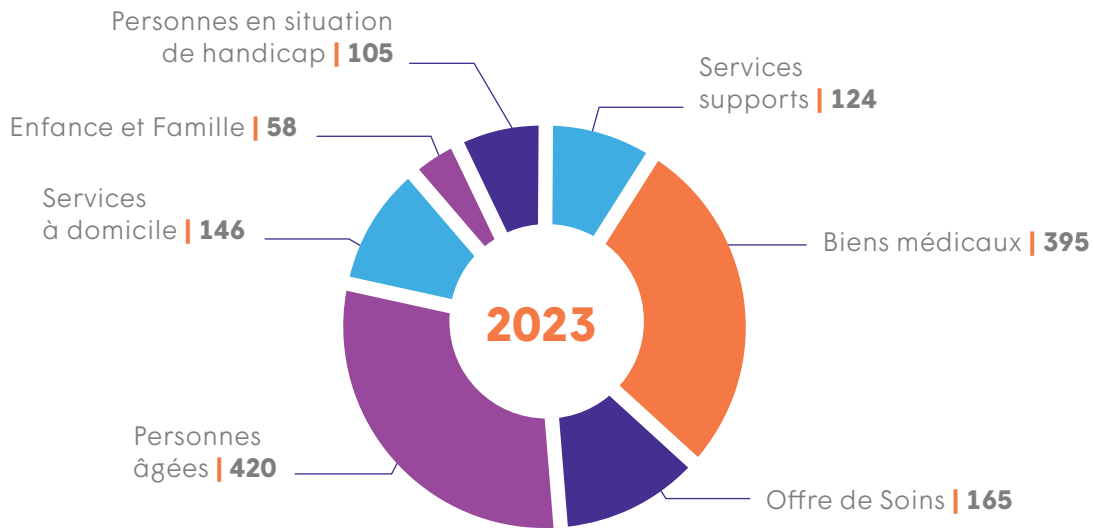
EMPLOI

307
embauches en 2023

213
CDI

94
CDD

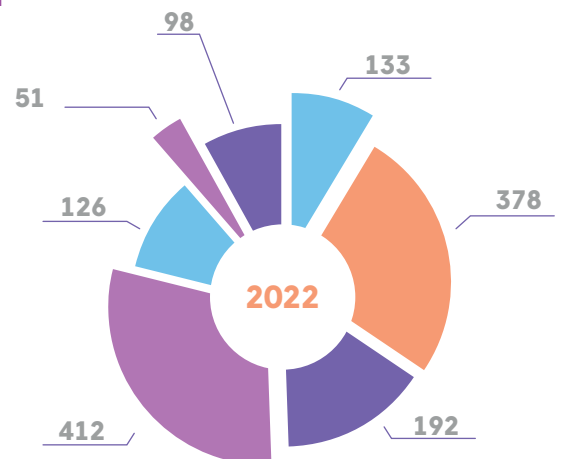
1413
collaborateurs



Répartition du nombre de salariés par pôle/secteur

69 202 026€
de masse salariale

67 270 721€
de masse salariale en 2022



1243
CDI

170
CDD

1183
femmes

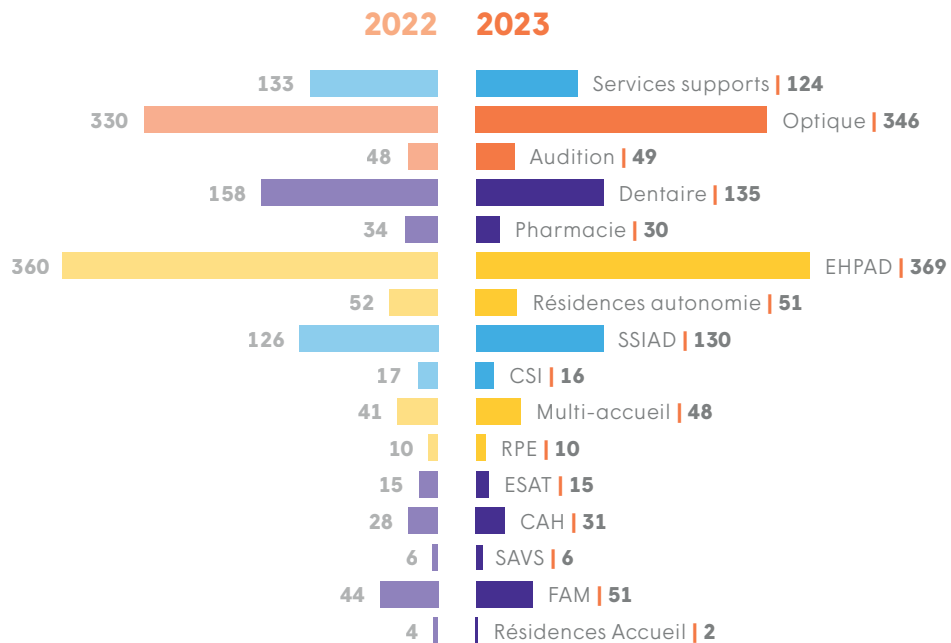
230
hommes

841
employés

241
techniciens

331
cadres

Répartition du nombre de collaborateurs par type d'activité



Moyenne du temps de travail par mois en 2023



144,53 heures

temps complets
& temps partiels

144,46 H | en 2022

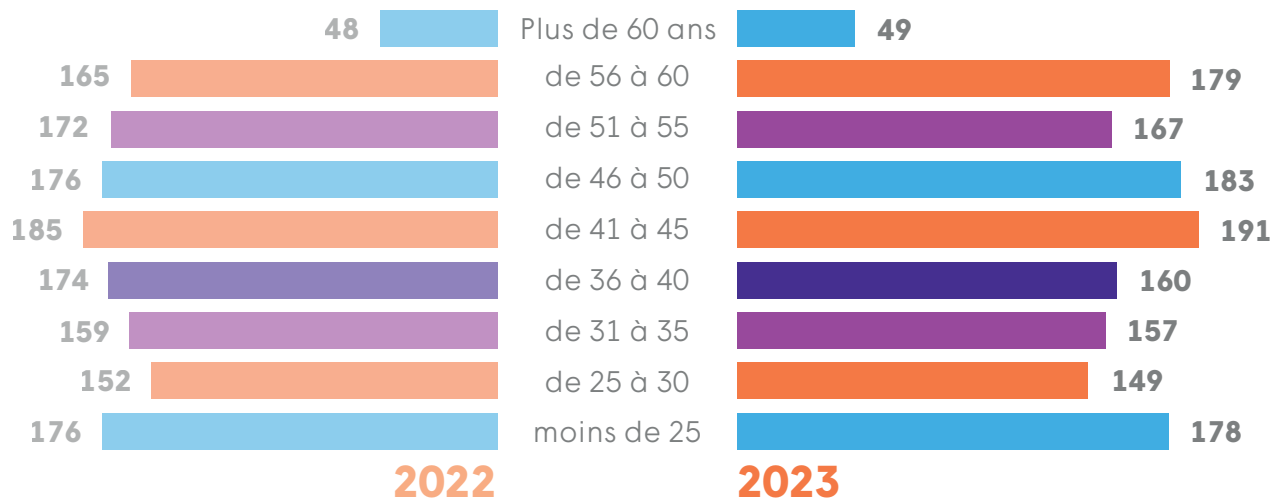


108,19 heures

temps partiels

109,73 H | en 2022

Pyramide des âges des salariés de VYV³ NORMANDIE



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Rattachée à la direction générale, la direction des ressources humaines (DRH) est chargée de coconstruire avec les différentes filières métiers, services support et représentants du personnel, la politique ressources humaines de l'entreprise et d'en assurer l'accompagnement et le suivi auprès de la ligne managériale pour in fine servir l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

Le pôle développement des ressources humaines (RH)

Ce pôle a pour vocation de participer, avec le manager, au recrutement, à l'accompagnement des parcours professionnels des collaborateurs de l'entreprise.

Il est composé d'une équipe dédiée aux recrutements ainsi qu'une équipe développement RH intégrant le centre de formation interne, chargée

de la définition et la mise en place du plan de développement des compétences (ex-plan de formation) mais également tout dispositif permettant d'anticiper les besoins de VYV³ Normandie et d'accompagner le parcours professionnel de chaque collaborateur.



FAITS MARQUANTS

Déploiement de l'accord GEPP

Suite à la signature de l'accord relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnel (GEPP) en janvier 2023, dans lequel la direction de VYV³ Normandie réaffirme que la gestion des emplois et des parcours professionnels des collaborateurs de VYV³ Normandie constitue un enjeu primordial dans la politique RH de l'entreprise, et plus globalement relevant de sa responsabilité sociétale, des actions concrètes ont pu être déployées pour poursuivre l'accompagnement des parcours professionnels de ses collaborateurs, du recrutement à la fin de carrière : prime de cooptation, prime d'installation, vis ma vie, développement de l'accueil des stagiaires et alternants, parcours d'intégration formalisé, accompagnement managérial, médaille du travail...

L'organisation de la première journée d'intégration VYV³ Normandie

En lien avec le parcours d'intégration et afin de renforcer le sentiment d'appartenance, de faire connaissance dans un cadre informel et de contribuer à fidéliser et engager les nouveaux collaborateurs, la DRH, en partenariat avec le service communication, a mis en place en novembre 2024, la première journée d'intégration à destination des nouveaux collaborateurs en CDI. Le retour d'expérience a été très positif, les collaborateurs ont apprécié cette journée conviviale. Elle sera mise en place 2 fois par an pour les collaborateurs nouvellement embauchés en CDI et une fois par an pour les alternants avant la fin de leur alternance, pour leur permettre de se projeter dans un parcours professionnel au sein de VYV³ Normandie. Cette action s'inscrit dans un parcours d'intégration plus global qui vise à sécuriser les recrutements et contribuer à la qualité de vie au travail et au bien-être des nouveaux collaborateurs.

Journées portes ouvertes

A l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire, VYV³ Normandie, sous l'impulsion de VYV³ et en partenariat avec Pôle Emploi et la Fédération Nationale des Etudiants en Sciences Infirmières, a organisé des journées portes ouvertes au sein de plusieurs de ses établissements : EHPAD L'Orée du Golf, le SSIAD de Dives sur Mer, le SSIAD de Dozulé, le SSIAD de La Ferté Macé, le FAM Teranga et le CAH Oxygène, les centres de santé dentaire du Havre, de Caen et de Sotteville Lès Rouen. Sous la forme de journées, de demi-journées ou de petits-déjeuners, ces moments d'échange ont permis aux candidats de rencontrer des professionnels, de découvrir nos métiers, d'appréhender l'environnement de travail au travers des visites de nos structures. Au-delà de l'intérêt immédiat de pourvoir nos besoins en recrutement, ces événements ont permis de mettre en lumière nos établissements et de contribuer à faire rayonner notre marque employeur.

Le pôle prévention/qualité de vie et condition de travail

Le pôle prévention/QVCT a pour mission d'impulser la dynamique d'amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail. Le Pôle prévention/QVCT organise également la politique de prévention des risques professionnels ainsi que la politique handicap et les met en œuvre.

Pour ce faire, les professionnels du pôle accompagnent les managers dans la mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et la détermination de leur démarche QVCT, assurent le suivi de santé au travail des collaborateurs et les guident dans la gestion de situations individuelles ou collectives complexes.

FAITS MARQUANTS

Politique en faveur de l'intégration et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap

Au cours de l'année 2023, l'équipe du Pôle prévention/QVCT a concentré ses efforts sur la mise en œuvre et l'animation de la politique d'insertion et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap, notamment en proposant des actions de sensibilisation à l'attention de l'ensemble des collaborateurs. Ainsi, 4 éditions de la Handinews ont été diffusées. A noter également, la SEEPH 2023 dans une version 100 % numérique, qui a connu un franc succès.

L'année 2024 sera l'occasion d'aller plus loin dans la démarche et d'atteindre notre objectif de 5 % d'emploi de personnes en situation de handicap, qui à ce jour s'élève à 4,92 % ! On y est presque !

Politique en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail

L'année 2023 a également été marquée par la signature entre les partenaires sociaux et la direction de VYV³ Normandie, en novembre dernier, de l'accord en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Cet accord révèle tout l'engagement des parties (direction et partenaires sociaux) à s'investir dans une démarche cohérente et ambitieuse d'amélioration de la QVCT. L'accord comprend notamment des actions en faveur de l'optimisation de la démarche de prévention des risques professionnels, des dispositifs en faveur de la parentalité ou de l'accompagnement de proches (don de congés, congé proche aidant...), mais également des actions de formation à la détection des risques psychosociaux ainsi que des outils à l'attention des collaborateurs exposés à ces risques. Leur déploiement a déjà commencé et perdurera jusqu'à fin 2025.

Suivi de santé

Le pôle prévention a également poursuivi ses actions d'amélioration et d'optimisation du suivi de santé des collaborateurs. C'est 875 visites médicales qui ont été organisées tout au long de cette année auprès de 10 services de santé au travail partenaires.

Chiffres clés

875

visites médicales
organisées en 2023

(836 en 2022)

321

actions de prévention
déployées en 2023

(227 en 2022)

340

aménagements de
postes en 2023

(124 en 2022)

4,92 %

Taux d'emploi des
personnes en situation
de handicap en 2023

(4,76% en 2022)

Le pôle administratif/ paie/données sociales

Ce pôle est organisé en plateformes RH réparties par activité et une plateforme expertise.

En relation de proximité support avec la ligne managériale ou avec les salariés, il a pour mission d'assurer la gestion administrative RH ainsi que l'établissement des paies, le déclaratif légal et l'extraction des données sociales associées.

FAITS MARQUANTS

La négociation et la conclusion d'un nouvel accord relatif à l'aménagement du temps de travail, le 11 juillet 2023, qui a conduit :

- À réaliser de nombreuses réunions préparatoires avec les activités ;
- À mener de nombreuses réunions de négociation avec les partenaires sociaux de VYV³ Normandie ;
- À mettre en œuvre un accompagnement fort et spécifique auprès de toute la ligne managériale sur toutes les nouvelles modalités de cet accord ;
- À procéder à l'adaptation majeure des paramétrages du SIRH, Octime et Cegid ;
- À repenser les modes de communication : création de guides OTT par filière, d'une page intranet dédiée, de tutoriels.
- La mise en place de la signature électronique pour les contrats et avenants à durée indéterminée ;
- La négociation et la conclusion d'un nouvel accord relatif au Compte Epargne Temps, le 22 décembre 2023 ;
- La poursuite de l'accompagnement au quotidien de la ligne managériale sur les règles RH et Paie.

Chiffres clés

26 801
paies (CDD et CDI)

25 523 en 2022

Le pôle juridique/ relations sociales

Ce pôle est chargé du support juridique RH au sein de l'entreprise et de l'optimisation du dialogue social avec les représentants du personnel.

Le dialogue social au sein de VYV³ Normandie en 2023

COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE	NOMBRE DE RÉUNIONS	Nombre de réunions ordinaires	12
		Nombre de réunions extraordinaires	6
		CSST	5
		Commission du personnel	12
		Commission formation	2
		Commission égalité professionnelle	1
		Commission économique	1
		Commission Information et aide au logement	0
		TOTAL	39
		Nombre de procédure d'information - consultation	42
	Nombre d'avis favorable	28	
	Nombre d'avis défavorable	14	
NÉGOCIATION COLLECTIVE	Nombre de réunions	22	
	Nombre d'accords conclus	11	
TOTAL NOMBRE RÉUNIONS RP		61	

11 Accords et avenants d'entreprise conclus en 2023

CATÉGORIE	NOM	TYPE
GEPP	Accord relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels	ACCORD
RELATIONS SOCIALES	Accord relatif à la prorogation des mandats représentatifs du personnel	ACCORD
RÉMUNÉRATION	Accord relatif aux modalités de paiement anticipé des HS-HC en 2023	ACCORD
NAO	Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire pour l'année 2022 - volet II	NAO
LICENCIEMENT ÉCO	Accord relatif à la définition des critères d'ordre, au périmètre d'application du licenciement éco.	ACCORD
RELATIONS SOCIALES	Accord relatif à la mise en place du vote électronique	ACCORD
OTT	Accord relatif à la durée du travail, à l'aménagement du temps de travail et aux congès	ACCORD
RELATIONS SOCIALES	Protocole d'accord préélectoral	ACCORD
LICENCIEMENT ÉCO	Accord relatif à la définition des critères d'ordre, au périmètre d'application du licenciement éco.	AVENANT
QVCT	Accord relatif à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail	ACCORD
CET	Accord relatif au compte épargne temps	ACCORD

Nombre d'accords et d'avenants signés dans l'année				
DIALOGUE SOCIAL	2023	2022	2021	2020
	11	9	1	1

VYV³ Normandie a procédé à l'élection des membres du Comité Social et Économique (CSE) en novembre 2024.

Notre CSE est composé de 17 membres titulaires et 17 membres suppléants.

Tous les membres sont des collaborateurs de l'entreprise et ils sont élus pour un mandat de 4 ans. Le CSE se réunit 1 fois par mois pour discuter avec la direction générale de différents sujets qui concernent l'entreprise comme les conditions de travail au sein des établissements, les primes variables de rémunération, la révision du règlement intérieur, la politique environnementale de l'entreprise...

C'est également lors du 1^{er} tour des élections professionnelles que l'on mesure l'audience syndicale dans l'entreprise. Ainsi, les syndicats ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés, pourront désigner des délégués syndicaux après les élections et seront invités aux négociations avec l'entreprise.



FOCUS

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL CHEZ VYV³ NORMANDIE

La Direction de VYV³ Normandie, en collaboration avec l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives, s'est engagée dans une démarche concertée visant à établir un cadre cohérent et équilibré pour l'organisation du temps de travail au sein de l'entreprise. Cette initiative vise à améliorer les conditions de travail, renforcer l'attractivité de notre structure, faciliter les recrutements ainsi qu'à assurer un service constant et de qualité à nos bénéficiaires. Conscients de l'évolution du contexte économique, social et législatif, la direction, les managers, les délégués syndicaux ont uni leurs forces pour parvenir à cet accord.

Suite au constat partagé entre la direction et les organisations syndicales représentatives de l'inadéquation du précédent accord d'entreprise régissant l'organisation du temps de travail avec notre réalité actuelle, des négociations ont été entamées. L'accord conclu le 11 juillet 2023 représente un consensus équilibré visant à répondre aux besoins et attentes de la direction, des activités et des collaborateurs de VYV³ Normandie.

Les objectifs de cet accord sont multiples :

- **Réexaminer l'organisation** annualisée du temps de travail pour la faire converger avec les besoins des activités et des collaborateurs identifiés lors du bilan ;
- **Stabiliser le fonctionnement** des établissements et améliorer leur performance organisationnelle ;
- **Assurer la continuité** des services tout en garantissant un niveau de qualité constant pour les bénéficiaires ;
- **Favoriser l'emploi** de collaborateurs permanents pour renforcer la stabilité et la qualité des services ;
- **Optimiser les process** afin de parfaire notre efficacité opérationnelle et optimiser nos coûts.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle organisation du temps de travail renforcera notre attractivité en tant qu'employeur de référence et assoira notre détermination à maintenir un niveau de service irréprochable à nos bénéficiaires. Cela en parfaite adéquation avec notre raison d'être :

« **Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires,
pour prendre soin de chacun** ».

CHIFFRES CLÉS

RELATION SOCIALES



9
réunions de
négociation



580 k€
de budget sur
mesures principales



8
guides OTT

A venir

Formation interne " L'essentiel RH pour manager "

En 2024, la DRH initiera le déploiement de sa formation " L'essentiel RH pour manager " auprès de l'ensemble des managers de VYV³ Normandie.

Le déploiement de cette formation, conçue et animée par l'équipe RH de VYV³ Normandie, répond à un double impératif : garantir une gestion respectueuse des obligations légales en matière de RH et favoriser l'alignement des pratiques managériales sur les objectifs et les valeurs de VYV³ Normandie. Afin de favoriser la cohérence et la synergie au sein des équipes, et in fine, l'atteinte de nos ambitions communes.

En investissant dans le perfectionnement des compétences RH de ses managers, VYV³ Normandie affirme, résolument, son engagement en faveur d'une démarche d'accompagnement managériale, propice à la performance et au bien-être de chaque collaborateur.

VOLET ENVIRONNEMENTAL



6 358

ramettes A4 consommées

6 637 en 2022



28 052 kg

de papier recyclés

13 240 kg en 2022



5 268 887 kWh

consommation
de gaz
pour 38 sites



5 133 344 kWh

consommation
d'électricité
pour 194 sites



57 741 m³

consommation d'eau
pour 83 sites
56 868 m³ en 2022



786 965 kWh

consommation
sur le réseau de
chauffage urbain
pour 2 sites



4 089 L

consommation
de fioul pour 2 sites



pour 218
véhicules

113 623 L

consommation d'essence

100 478 L en 2022

52 968 L

consommation de diesel

57 858 L en 2022

831 L

consommation de GPL

921 L en 2022



2 195 t

de CO₂ produit par VYV³ Normandie
(base Ademe)

2 396 t en 2022

UNE DÉMARCHE QUI DONNE ENCORE PLUS DE SENS À NOTRE RAISON D'ÊTRE

La démarche de développement durable a été initiée depuis plus d'un an au sein de VYV³ Normandie. Le service a à cœur de porter cette démarche progressivement, pour l'ensemble de nos activités et de nos territoires.

Véritable pilier stratégique, le développement durable s'inscrit au cœur de nos métiers. L'année 2023 a été marquée par des initiatives significatives, visant à promouvoir le « Prendre soin », en écho à notre raison d'être : « **Se mobiliser chaque jour au cœur des territoires pour prendre soin de chacun** ».

VYV³ Normandie a pour ambition de se développer **de manière plus durable**. Pour cela le service Développement Durable a privilégié ses actions autour de 3 axes :

1 Prendre soin des bénéficiaires

c'est le cœur même de nos métiers. L'amélioration continue de la prise en charge de nos bénéficiaires est notre priorité.

2 Prendre soin des collaborateurs

c'est prendre soin de soi, de nos collègues, de nos équipes ; développer l'attractivité de nos métiers, nos compétences ; promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la diversité, l'égalité, la santé, la sécurité.

3 Prendre soin de l'environnement

c'est se questionner sur nos pratiques et agir pour les rendre plus respectueuses de l'environnement.

Tout au long de l'année 2023, les collaborateurs ont progressivement été acculturés à la démarche.

Ils sont invités à prendre part à celle-ci notamment au travers de l'adoption **de bonnes pratiques** régulièrement communiquées.

Les managers sont informés et consultés dans le cadre des différents projets portés par le service développement durable, menés en collaboration avec la direction de l'immobilier et le service prévention QVCT.

DURANT CETTE ANNÉE 2023 L'AXE ENVIRONNEMENTAL A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MIS EN VALEUR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DE DIFFÉRENTS PROJETS :

1. Une analyse de nos émissions de gaz à effet de serre pour définir notre trajectoire environnementale

L'année 2023 est marquée par la réalisation du premier bilan carbone de l'entreprise. En lien avec le Groupe VYV, nous avons pu estimer nos émissions de gaz à effet de serre sur l'année 2022.

Les résultats soulignent l'impact de notre dépendance aux achats, dans le cadre de nos activités.

En deuxième ligne, nous retrouvons : les déplacements, représentés de moitié par ceux des collaborateurs. Afin de réduire collectivement nos émissions, nous avons questionné ces derniers sur leurs habitudes de locomotion. Notre ambition est de proposer un plan de mobilité durable qui les encouragera vers des pratiques plus responsables en 2024.

2. Plan de sobriété énergétique

Fin 2022, nous avons initié un plan de sobriété énergétique que nous avons très fortement accompagné durant toute l'année 2023 par la transmission de consignes d'écogestes à l'ensemble des collaborateurs de VYV³ Normandie. Ces actions se poursuivent en 2024 pour maîtriser notre dépense énergétique.

3. Prendre soin, axe stratégique du service

La sensibilisation des collaborateurs à la santé est un aspect crucial de toute entreprise soucieuse du bien-être de son personnel. Le service s'inscrit dans cette démarche en collaboration avec le service QVCT afin de prévenir et sensibiliser sur différentes thématiques liées à la santé. La prévention, sensibilisation et communication

autour de sujets comme les cancers féminins ou masculins, l'audition, la vue sont l'occasion d'organiser des événements permettant de créer des moments conviviaux et de partage et d'aider des associations en lien avec la cause concernée à travers des dons.

L'isolement des personnes âgées est une réalité qui affecte de nombreux bénéficiaires de nos structures. Cette solitude peut avoir de graves conséquences sur la santé de nos résidents. En complément des actions menées par les établissements dans le cadre de la lutte contre cet isolement, le service développement durable a proposé différentes actions telles que la rédaction de lettres ou la création de cartes de vœux qui ont été remises à des résidents.



VOLET SOCIÉTAL

Adhésion et Partenariats Mutualistes

PARTENARIATS MUTUALISTES

LA DOSAP

La Direction de l'offre de soins, de l'autonomie et des parcours (DOSAP) de la Mutualité Française. Suite à une restructuration du mouvement mutualiste, la DOSAP a pris le relais du RNCM. Elle regroupe plus de 500 centres qui sont répartis sur toute la France.

LE FDSSAM

Le Fonds de développement des SSAM est un outil pour la mise en œuvre de la stratégie du mouvement mutualiste pour concrétiser la complémentarité entre les mutuelles de LII et de LIII, alimenter la Stratégie d'influence de la Mutualité Française, démontrer la valeur ajoutée des mutuelles LIII et continuer à accompagner l'innovation dans les SSAM. Sa mission principale est le financement de l'innovation dans les SSAM et ainsi améliorer la visibilité de moyen terme pour les SSAM en fixant des orientations triennales. Tous les groupements mutualistes LIII gestionnaires de SSAM sont éligibles aux demandes de financement par le FDSSAM (subventions et prêts). Il finance ainsi l'ouverture, la création, le développement ou la diversification d'activité d'un SSAM quel qu'il soit. Le projet présenté doit s'inscrire dans une logique de parcours et de décloisonnement des secteurs et vise à améliorer l'accès et la qualité aux soins et l'état de santé de la population.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE VISAUDIO

Le conseil de surveillance est un organe non-exécutif ayant pour mission de veiller au bon fonctionnement d'une entreprise et d'en rendre compte aux actionnaires.

Le conseil de surveillance est, avec le directoire (le conseil d'administration), l'un des deux organes de gouvernance de Visaudio.

LE CNAOS

Le Comité National d'Animation et d'Orientations Stratégiques a un rôle politique et stratégique de propositions et d'impulsion pour alimenter les positions de la Mutualité en matière de Livre III. Son objectif principal est de s'assurer d'une animation associant tout type de groupements, dans un mode de fonctionnement garantissant des prises de position réactives sur les sujets relevant du Livre III et d'alimenter le débat fédéral.

RÉSOMUT

Société coopérative à forme anonyme à capital variable. RESOMUT est chargée de centraliser, de procéder et de garantir les paiements aux fournisseurs, pour le compte notamment des activités Dentaire mais également médicales et officinales de ses adhérents.

LE GAM

GIE à but non lucratif né en 2012. Le Groupement d'Achats Mutualistes a pour mission de répondre aux besoins en achats de ses adhérents par des négociations de conditions commerciales. Son activité couvre les segments d'achats du champ médical et non médical : prestations de services, consommables et équipements. Depuis la disparition de l'UNPM, le GAM a repris également la gestion des contrats des pharmacies Mutualistes.

L'ANEM

L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) réunit des mutuelles et unions mutualistes relevant du Code de la Mutualité. C'est l'unique organisation d'employeurs de la Mutualité. L'ANEM assure des missions de représentation des employeurs et des entreprises mutualistes. Elle accompagne les mutuelles et leurs responsables (RH, juristes...) au quotidien. Aux côtés des organisations syndicales représentatives, l'ANEM contribue à l'animation de la branche professionnelle Mutualité.

LA FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé. Elle participe activement, par ses actions, recommandations et ses publications, à l'amélioration de notre système de santé. C'est aussi un levier essentiel dans la recherche médicale appliquée. Elle permet aux chercheurs de faire avancer leurs projets de recherche et de dépasser le stade du fondamental, pour le bénéfice de toutes et tous.

La Fondation apporte des financements croissants en faveur des démarches novatrices dans l'accompagnement et le soin du patient et de son entourage.

ADHÉSION À DES STRUCTURES PLURIPROFESSIONNELLES

NORMAND E-SANTÉ

En tant qu'opérateur préférentiel de l'ARS de Normandie, Normand'e-Santé contribue à améliorer la qualité des soins des professionnels et des établissements de santé normands, à développer les usages et services du numérique de santé et à décloisonner le parcours de soins des patients.

CONVENTION DE PARTENARIAT, SYNERGIES IMMOBILIÈRES

ARCADE VYV & FOYER STÉPHANAIS

Le Foyer Stéphanaï est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH), dont le métier de bailleur social consiste à construire et améliorer un logement social proposé à la location ou à l'accession à la propriété ; de répondre à la demande de logement, de location de maisons ou d'appartements en habitat collectif, chambres en résidence étudiants ou encore d'habitat social de l'univers HLM.



Annexes

vyv³

Normandie



Liste des mandats Mutualistes des Élus VYV³ NORMANDIE

Au 31/12/2023 - (au sens de l'article L. 114-23 du Code de la Mutualité)

ADMINISTRATEUR	UNION / MUTUELLE D'APPARTENANCE	MANDAT(S) MUTUALISTE(S)
ANNETTE Inel	UR VYV	Administrateur MNT Administrateur Mutualité Française Normandie Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur VYV Partenariat Administrateur UGN Territoires d'Avenir
CHANTREUIL Christine	UR VYV	Administratrice chargée de région - MGEN Union Administratrice Mutualité Française Normandie Administratrice et 1ère Vice-Présidente VYV ³ Normandie
CHOUBRAC Luc	UR VYV	Vice Président Mutualité Française Normandie Administrateur et Secrétaire Général VYV ³ Normandie Administrateur VYV ³
CORBION Ghislain	FMF	Administrateur VYV ³ Normandie
ESKINAZI Sylvie	MATMUT MUTUALITE	Administratrice et 2e Vice-Présidente VYV ³ Normandie Administratrice Mutualité Française Nouvelle Aquitaine Administratrice et membre du Bureau M comme Mutuelle
ETANCELIN Pascale	UR VYV	Administratrice VYV ³ Normandie Membre du bureau régional MFP Haute-Normandie
FAHRER Véronique	INTERIALE MUTUELLE	Administratrice VYV ³ Normandie Administratrice Mutualité Française Normandie Secrétaire Générale Intériale Présidente Prévention Plurielle Secrétaire Générale UGM Groupe Intériale
FOURMOND Patrick	UR AESIO	Administrateur et Trésorier Général VYV ³ Normandie Vice-Président Mutualité Française Normandie
GARNIER Martine	LES MUTUELLES MACIF	Administrateur VYV ³ Normandie
GOUJON Hervé	AFFINITAIRES & SOLIDAIRES	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Mutualité Française Normandie Administrateur MNH Prévoyance
HEUDIARD Valérie	UR VYV	Administratrice VYV ³ Normandie Administratrice Harmonie Mutuelle
LEBRUMAN Eric	UR VYV	Administrateur et membre du Bureau VYV ³ Normandie Administrateur Mutualité Française Normandie Président Harmonie Mutuelle - Territoire de la Manche
LECORNU Philippe	UR VYV	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Mutualité Française Normandie Président Harmonie Mutuelle - Territoire de la Seine-Maritime
LEFRANCOIS Jean-Luc	UR VYV	Administrateur VYV ³ Normandie

LETHUILLIER Jacques	UR VYV	Administrateur et Secrétaire Général Adjoint VYV ³ Normandie Président de la Mutualité Française Normandie
LETOURNEUR Patrick	UNION REPR. MUTUELLES PLURIELLES ET SOLIDAIRES	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Mutuelle Générale des Cheminots
LEVERRIER Sandra	UR AESIO	Administratrice VYV ³ Normandie Administratrice Mutualité Française Normandie Administratrice Aésio
MOISSERON Geneviève	UR VYV	Administratrice VYV ³ Normandie Présidente MGEN - Territoire de l'Orne
OSTYN Olivier	MATMUT MUTUALITE	Administrateur VYV ³ Normandie
PIEL Vincent	UR MALAKOFF HUMANIS	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Mobilité Mutuelle - Mutuelle Renault Vice-Président Centre dentaire Mobilité Mutuelle Administrateur Mutualité Française Normandie
PLESSIS Luc	LA MUTUELLE GENERALE	Administrateur VYV ³ Normandie Secrétaire du Comité de Section 61 - La Mutuelle Générale
PUILLET Géraldine	UR VYV	Administratrice et membre du Bureau VYV ³ Normandie Déléguée adhérent MNT
RAPICAULT Yannick	UR VYV	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Mutualité Française Normandie Président Harmonie Mutuelle - Territoire de l'Orne
SAINTHUILLE Dominique	UR AESIO	Administratrice VYV ³ Normandie Administratrice Mutualité Française Normandie Administratrice Aésio Mutuelle/AEMA Administratrice Aésio Coopération et Services (Union) Administratrice UMG Aésio Macif
SAUVAGE Olivier	AFFINITAIRES & SOLIDAIRES	Administrateur VYV ³ Normandie Membre du Bureau MNH - Territoire du Calvados
SENECHAL Alain	VIASANTE HORIZONS	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Viasanté Mutuelle
THOMAS Jean-Pierre	UR VYV	Administrateur et Trésorier Adjoint VYV ³ Normandie Vice-Président Mutame & Plus Administrateur et secrétaire général Mutame
TOUBOUL Jean-Pierre	UR MALAKOFF HUMANIS	Administrateur VYV ³ Normandie Administrateur Mutualité Française Normandie Administrateur et Secrétaire Général Mobilité Mutuelle
WUILLÈME Isabelle	UR VYV	Présidente VYV ³ Normandie Administratrice Mutualité Française Normandie Administratrice Harmonie Mutuelle Administratrice VYV ³ Administratrice FNMF

Frais et indemnités des Élus

Au titre de l'alinéa 2 de l'article L.114-26 du Code de la Mutualité

Le montant total annuel brut des indemnités versé en 2023 aux administrateurs ayant des attributions permanentes, à savoir la Présidente, le Premier Vice-Président, le Trésorier Général et Secrétaire Général, s'est élevé à 114 511 €.

Au titre de l'alinéa 6 de l'article L.114-26 du Code de la Mutualité

Le montant total des remboursements de frais de déplacement pour les élus et militants de VYV³ Normandie s'est élevé en 2023 à 17 252 €.

Annuaire des activités

SIEGE ADMINISTRATIF		16 avenue du 6 Juin	14000	CAEN	02 31 27 77 00
SIEGE SOCIAL		22 avenue de Bretagne	76100	ROUEN	02 35 58 21 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	1 rue Saint Patrice	14400	BAYEUX	02 31 51 88 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	16 avenue du 6 Juin	14000	CAEN	02 31 27 77 30
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial Côte de Nacre - 1 boulevard Maréchal Juin	14000	CAEN	02 31 43 56 58
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	181 rue d'Auge	14000	CAEN	02 31 52 08 40
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	87 rue de Bernières	14000	CAEN	02 31 38 22 44
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial Super U	14460	COLOMBELLES	02 31 72 82 94
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	1 rue du Vieux Château	14110	CONDE EN NORMANDIE	02 31 66 29 39
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	9 rue de la Mer	14470	COURSEULLES SUR MER	02 31 97 77 78
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	24 rue Paul Canta	14160	DIVES SUR MER	02 31 45 80 80
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre commercial Intermarché - 8 rue des Gallois	14210	EVRECY	02 31 26 75 75
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	29 rue de la Pelleterie	14700	FALAISE	02 31 90 02 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	20 rue du Quadrant	14123	FLEURY SUR ORNE	02 31 82 00 20
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	68 avenue de la Grande Cavée	14200	HEROUILLE SAINT CLAIR	02 31 95 80 95
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Parc Activité Honfleur	14600	HONFLEUR	02 31 14 01 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial Leclerc - 190 rue de Rocquancourt	14123	IFS	02 31 82 55 44
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	76 rue Henry Chéron	14100	LISEUX	02 31 62 78 85
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	CC Intermarché - 10 rue Longue Vue des Photographes	14111	LOUVIGNY	02 31 57 53 60
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial Mondeville 2	14120	MONDEVILLE	02 31 35 29 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	6 bis avenue de la Mer	14150	OUISTREHAM	02 31 25 05 15
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Galerie Marchande Cora	14980	ROTS	02 31 26 08 06
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	28 quai Fernand Moureaux	14360	TROUVILLE SUR MER	02 31 81 12 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	18 rue Deslongrais	14500	VIRE NORMANDIE	02 31 67 00 33
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	22 rue Thiers	27300	BERNAY	02 32 46 03 71
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	8 rue de la Harpe	27000	EVREUX	02 32 31 80 80
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	16 rue de Paris	27140	GISORS	02 32 55 86 28
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	54 rue du Général de Gaulle	27400	LOUVIERS	02 32 50 31 22
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	6 place Louis Gillain	27500	PONT AUDEMER	02 32 41 26 60
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	450 rue de la Madeleine	27130	VERNEUIL D'AVRE et D'ITON	02 32 32 83 50
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	44 rue d'Albuféra	27200	VERNON	02 32 21 21 14
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	20 boulevard Jean Jaurès	27200	VERNON	02 32 64 69 90
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	23 rue de la Constitution	50300	AVRANCHES	02 33 58 17 33
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	41 rue de la 101e Airborne	50500	CARENTAN LES MARAIS	02 33 54 54 20
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	52 rue Gambetta	50100	CHERBOURG EN COTENTIN	02 33 88 55 60
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	39 rue du Docteur Leturc	50000	SAINT LO	02 33 57 25 75
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	788 avenue de l'Europe	50400	YQUELON	02 33 88 55 62
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	2 rue de la Chaussée	61000	ALENCON	02 33 32 14 99
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	4 place Henri IV	61200	ARGENTAN	02 33 35 97 98
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	12 rue de Messei	61100	FLERS	02 33 62 24 80
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	69 rue du Bon Marché	61100	FLERS	02 33 98 21 41
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	2 rue du Docteur Rouyer	61300	L'AIGLE	02 33 24 38 87
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	16 rue des Quinze Fusillés	61400	MORTAGNE AU PERCHE	02 33 83 14 80

ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	5 rue du Général Giraud	76360	BARENTIN	02 32 94 94 82
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial Super U - 1 avenue du Maréchal Juin	76420	BIHOREL	02 32 80 47 74
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	18 place Charles de Gaulle	76210	BOLBEC	02 32 65 11 02
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	31 rue de la Barre	76200	DIEPPE	02 35 84 06 57
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	41 rue Jean Jaurès	76500	ELBEUF SUR SEINE	02 32 96 02 52
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	41 rue Alexandre Legros	76400	FECAMP	02 35 10 43 92
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	765 route de Paris	76520	FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	02 32 95 20 00
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	21 rue Georges Clemenceau	76530	GRAND COURONNE	02 32 11 43 22
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial du Bois Cany	76120	GRAND QUEVILLY	02 35 18 38 22
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	9 place d'Armes	76700	HARFLEUR	02 35 45 45 18
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	18 cours Commandant Frattacci	76600	LE HAVRE	02 35 19 29 62
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	45 avenue René Coty	76600	LE HAVRE	02 32 74 03 72
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	41 rue des Galions	76600	LE HAVRE	02 35 19 31 39
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	81 rue Claude Lévi Strauss	76620	LE HAVRE	02 35 48 73 01
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	22 bis avenue des Canadiens	76470	LE TREPORT	02 35 50 58 12
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	2 rue Gambetta	76170	LILLEBONNE	02 32 84 16 72
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	3 rue des Martyrs de la Résistance	76150	MAROMME	02 32 82 80 92
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	Centre Commercial La Lézarde - Avenue du Maréchal Foch	76290	MONTIVILLIERS	02 32 79 24 72
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	21 grande rue Saint Jacques	76270	NEUFCHATEL EN BRAY	02 32 97 57 62
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	117 avenue de la République	76370	NEUVILLE LES DIEPPE	02 32 06 31 02
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	19 allée Eugène Delacroix	76000	ROUEN	02 35 89 70 16
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	81 rue du Général Leclerc	76000	ROUEN	02 32 08 12 82
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	99 rue Saint Sever	76100	ROUEN	02 35 58 21 08
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	268 rue de Paris	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	02 32 81 56 92
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	9 parc en Seine	76410	TOURVILLE LA RIVIERE	02 35 58 23 72
ECOUTER VOIR	Optique Mutualiste	17 rue des Victoires	76190	YVETOT	02 32 70 46 72
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	87 rue de Bernières	14000	CAEN	02 31 50 10 14
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	1 rue Saint Patrice	14400	BAYEUX	02 31 51 24 40
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	24 rue Paul Canta	14160	DIVES SUR MER	02 31 45 80 82
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	117 avenue de la République	76370	NEUVILLE LES DIEPPE	02 32 06 31 05
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	76 rue Henry Chéron	14100	LISIEUX	02 31 31 30 29
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	Centre Commercial Mondeville 2	14120	MONDEVILLE	02 31 35 29 05
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	28 quai Fernand Moureaux	14360	TROUVILLE SUR MER	02 31 81 78 88
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	18 rue Deslongrais	14500	VIRE NORMANDIE	02 31 67 23 25
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	21 rue Michel Hubert Descours	27300	BERNAY	02 32 45 38 54
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	4 rue de Grenoble	27000	EVREUX	02 32 62 45 89
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	56 rue du Général de Gaulle	27400	LOUVIERS	02 32 59 80 29
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	20 boulevard Jean Jaurès	27200	VERNON	02 32 64 75 50
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	23B rue de la Constitution	50300	AVRANCHES	02 33 48 01 61
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	10 rue des Vindits	50130	CHERBOURG EN COTENTIN	02 85 29 83 10
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	37 rue du Docteur Leturc	50000	SAINT-LÔ	02 33 57 49 67
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	788 avenue de l'Europe	50400	YQUELON	02 33 88 55 61
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	172 rue de Bretagne	61000	ALENCON	02 33 82 69 95
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	4 place Henri IV	61200	ARGENTAN	02 33 35 90 15

ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	ZA des Grands Champs - 69 rue du Bon Marché	61100	FLERS	02 33 98 21 45
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	2 bis rue de Général de Gaulle	61300	L'AIGLE	02 33 34 35 00
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	86 rue Saint Jacques	76600	LE HAVRE	02 35 19 31 35
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	22 avenue de Bretagne	76100	ROUEN	02 35 58 21 06
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	117 rue du Général Leclerc	76000	ROUEN	02 35 07 93 64
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	9 parc en Seine	76410	TOURVILLE LA RIVIERE	02 35 58 23 74
ECOUTER VOIR	Audition Mutualiste	17 rue des Victoires	76190	YVETOT	02 35 56 34 10
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		26 rue Odolant Desnos	61000	ALENCON	02 33 82 59 61
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		Résidence Alphonse Daudet - 2 rue Saint Hélier	76360	BARENTIN	02 32 94 94 80
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		Pôle de Santé Argouges - 42 rue de Beauvais	14400	BAYEUX	02 31 92 00 58
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		16 avenue du 6 Juin	14118	CAEN	02 31 27 77 20
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		10 rue des Vindits	50129	CHERBOURG EN COTENTIN	02 33 87 64 80
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		41 rue Jean Jaurès	76500	ELBEUF SUR SEINE	02 32 96 02 50
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		43 rue Franklin Roosevelt	27229	EVREUX	02 32 39 83 95
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		20 rue Amiral Courbet	14700	FALAISE	02 31 20 20 18
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		41 rue Alexandre Legros	76400	FECAMP	02 35 10 43 90
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		21 rue Georges Clemenceau	76530	GRAND COURONNE	02 32 11 43 20
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		164 rue Florimond Laurent	76620	LE HAVRE	02 35 19 33 95
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		Résidence Heredia - 137 route de Paris	76240	LE MESNIL ESNARD	02 35 02 78 41
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		74 rue Henry Chéron	14100	LISIEUX	02 31 62 16 04
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		12 rue Girot	76290	MONTIVILLIERS	02 32 79 24 70
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		Maison de Santé Pluridisciplinaire - 8 route d'Aumale	76270	NEUFCHATEL EN BRAY	02 32 97 59 10
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		117 avenue de la République	76370	NEUVILLE LES DIEPPE	02 32 06 31 00
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		22 avenue de Bretagne	76100	ROUEN	02 35 73 05 99
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		268 rue de Paris	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	02 32 81 56 90
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		44 rue du Bahut	27701	VAL DE REUIL	02 32 59 48 91
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		Rue des Frères Lumière	27130	VERNEUIL D'AVRE et D'ITON	02 32 22 23 60
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		11 bis rue du Parc	27200	VERNON	02 32 21 52 25
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		15 rue des Remparts	14762	VIRE NORMANDIE	02 31 67 00 89
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE		16 rue du Château	76190	YVETOT	02 32 70 46 79
PHARMACIE MUTUALISTE		7 avenue Pierre Corneille	76380	CANTELEU	02 32 83 24 11
PHARMACIE MUTUALISTE		21 rue Georges Clemenceau	76530	GRAND COURONNE	02 32 11 43 21
PHARMACIE MUTUALISTE		117 avenue de la République	76370	NEUVILLE LES DIEPPE	02 32 06 31 01
PHARMACIE MUTUALISTE		30 avenue de Bretagne	76100	ROUEN	02 35 58 21 04
PHARMACIE MUTUALISTE		268 rue de Paris	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	02 32 81 56 91
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS		Pôle de Santé Argouges - 42 rue de Beauvais	14400	BAYEUX	02 31 44 78 04
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS		34 rue Gaston Manneville	14160	DIVES SUR MER	02 31 44 78 53
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS		58 avenue de la Grande Cavée	14327	HEROUVILLE SAINT CLAIR	02 31 44 76 23
RÉSIDENCE AUTONOMIE	La Rosaie	4 bis rue du Général Leclerc	14550	BLAINVILLE SUR ORNE	02 31 53 18 36
RÉSIDENCE AUTONOMIE	Les Rives de l'Orne	28 quai Amiral Hamelin	14000	CAEN	02 31 78 24 24
RÉSIDENCE AUTONOMIE	Les Coquelicots	2 impasse de la Tête Noire	14700	FALAISE	02 31 20 15 00
RÉSIDENCE AUTONOMIE	Les Pensées	10 route d'Harcourt	14123	FLEURY SUR ORNE	02 31 34 17 18
RÉSIDENCE AUTONOMIE	Marius Leclercq	Rue des Lavandières	61250	DAMIGNY	02 33 28 86 75

EHPAD	Belle Colombe	1 rue Victor Hugo	14460	COLOMBELLES	02 31 35 87 87
EHPAD	L'Orée du Golf	ZAC de l'Orée du Golf - Rue Olympe de Gouges	14610	EPRON	02 31 53 30 55
EHPAD	Le Jardin d'Elsa	4 rue Elsa Triolet	14123	IFS	02 31 35 96 00
EHPAD	La Source	111 rue Emile Zola	14120	MONDEVILLE	02 31 34 74 74
EHPAD	Jean Ferrat	Allée Flore	76380	CANTELEU	02 32 10 78 90
EHPAD	Saint Just	78 rue Saint Just	76600	LE HAVRE	02 32 74 79 50
ACCUEIL DE JOUR	Foyer Résidence du Chemin Vert	Le Chemin Vert - 2 allée du Rossignol	14118	CAEN	02 31 74 14 62
ACCUEIL DE JOUR	Belle Colombe	1 rue Victor Hugo	14460	COLOMBELLES	02 31 35 87 87
ACCUEIL DE JOUR	L'Orée du Golf	ZAC de l'Orée du Golf - Rue Olympe de Gouges	14610	EPRON	02 31 53 30 62
ACCUEIL DE JOUR	Le Jardin d'Elsa	4 rue Elsa Triolet	14123	IFS	02 31 35 96 00
ACCUEIL DE JOUR	La Source	111 rue Emile Zola	14120	MONDEVILLE	02 31 34 74 74
ACCUEIL DE JOUR	Jean Ferrat	Allée Flore	76380	CANTELEU	02 32 10 78 90
ACCUEIL DE JOUR	Les Lavandes	78 rue Saint Just	76600	LE HAVRE	02 32 74 79 50
EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER	Orne Centre	79 cours Georges Clemenceau	61000	ALENCON	02 33 26 95 06
EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER	Orne Est	6 bis chemin du Breuil	61400	SAINT LANGIS LES MORTAGNE	02 33 83 97 00
ESAT	La Passerelle Verte	9002 rue de Rocquancourt	14123	IFS	02 31 35 69 45
ESAT	Ferme de la Haizerie	La Fosse	14400	VAUX SUR AURE	02 31 92 46 44
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE	Le Phare	181 rue d'Auge	14118	CAEN	02 31 70 22 20
SERVICE MUTUALISÉ D'AIDE À DOMICILE	Ti'Hameau	4-6 boulevard Victor Hugo	14123	IFS	02 31 52 02 03
SERVICE MUTUALISÉ D'AIDE À DOMICILE	Résidence Luce	47 rue des Frères Lumière	14118	CAEN	02 31 52 02 03
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		Pôle Vaullégeard - 9 bis rue du Pont Cel	14110	CONDE EN NORMANDIE	02 31 67 69 87
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		Immeuble Guillaume Le Conquérant - 2 rue d'Hastings	14160	DIVES SUR MER	02 31 91 11 00
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		5 place du Monument	14430	DOZULE	02 31 86 55 72
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		79 cours Georges Clemenceau	61000	ALENCON	02 33 26 47 46
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		99 rue de Messei	61100	FLERS	02 33 62 30 44
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		3 passage Brisset	61600	LA FERTE MACE	02 33 30 45 59
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		6 bis chemin du Breuil	61400	SAINT LANGIS LES MORTAGNE	02 33 83 97 00
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE		Allée Flore	76380	CANTELEU	02 35 70 05 34
CENTRE D'ACTIVITÉS ET D'HÉBERGEMENT	Oxygène	Rue Anton Tchekhov	14123	IFS	02 31 70 22 10
RÉSIDENCE ACCUEIL POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Résidence Luce	47 rue des Frères Lumière	14118	CAEN	09 67 68 85 76
RÉSIDENCE ACCUEIL POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Résidence Séraphine	143 rue Chasselièvre	76000	ROUEN	02 32 96 19 70
FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ	Teranga	ZAC de l'Ecoquartier - 3 place de la Galumelle	14790	VERSON	02 31 06 83 30

MULTI-ACCUEIL	Galipette	4 Basse rue	14760	BRETTEVILLE SUR ODON	02 31 75 24 52
MULTI-ACCUEIL	Les Lutins d'Orne Odon	2 rue des Blés d'Or	14210	EVRECY	02 31 06 60 20
MULTI-ACCUEIL	Les Frimousses d'Orne Odon	Place Charles Vauvrecy	14930	MALTOT	02 31 57 52 52
MULTI-ACCUEIL	Terre d'Auge	7 rue de la Vicomté	14130	PONT L'EVEQUE	02 31 70 22 57
MULTI-ACCUEIL	Le Petit Pré	Rue du Sap - Chemin des Ecoles	61160	TRUN	02 33 67 08 46
RELAIS PETITE ENFANCE	Terre d'Auge Sud	14 rue Saint Pierre	14340	BONNEBOSQ	02 31 64 05 12
RELAIS PETITE ENFANCE	Seulles Terre et Mer - Côté Mer	3 rue Jean Michel	14480	MOULINS EN BESSIN	09 79 71 00 68
RELAIS PETITE ENFANCE	Les Lutins d'Orne Odon	2 rue des Blés d'Or	14210	EVRECY	02 31 77 65 56
RELAIS PETITE ENFANCE	STRAM GRAM	17 bis rue Pasteur	14123	FLEURY SUR ORNE	02 31 72 08 52
RELAIS PETITE ENFANCE	Les P'tits Loups de l'Odon	5 rue des Chardonnerets	14111	LOUVIGNY	02 31 73 46 18
RELAIS PETITE ENFANCE	Les Frimousses d'Orne Odon	Place Charles Vauvrecy	14930	MALTOT	02 31 57 52 54
RELAIS PETITE ENFANCE	Terre d'Auge Nord	7 rue de la Vicomté	14130	PONT L'EVEQUE	02 31 70 22 59
RELAIS PETITE ENFANCE	Les Pit'chouns	17 rue de Biganos	14320	SAINT MARTIN DE FONTENAY	09 77 76 97 68
RELAIS PETITE ENFANCE	Seulles Terre et Mer - Côté Terre	18 rue de Juvigny	14250	TILLY SUR SEULLES	02 31 26 58 03
RELAIS PETITE ENFANCE	Les Rives de l'Odon	Rue du Château	14210	TOURVILLE SUR ODON	02 31 77 18 97
RELAIS PETITE ENFANCE	Les P'tits Loups de l'Odon	1 rue de la Baronnerie	14760	BRETTEVILLE SUR ODON	02 31 73 46 18
RELAIS PETITE ENFANCE	Les P'tits Loups de l'Odon	Rue Binet	14930	ETERVILLE	02 31 47 69 77

vyv³ | Normandie

VYV³ Normandie

Siège Social

17-25 avenue de la Libération 76045 ROUEN Cedex 1

02 35 58 21 00 | normandie.vyv3.fr